

L'ECHARP
ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS
EN PARTENARIAT AVEC

LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DU BRABANT WALLON – FWB

ET

LE CENTRE ALBERT MARINUS

VOUS PRÉSENTE CE NUMÉRO DE LA REVUE « LE FOLKLORE BRABANÇON »

**CRÉÉE PAR ALBERT MARINUS ET PUBLIÉE (VOIR DATE DU N°) PAR LE SERVICE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET FOLKLORIQUES DE LA PROVINCE DU BRABANT**

NUMÉRISATION RÉALISÉE EN 2022 PAR WILFRED BURIE, ECHARP

**Bibliothèque Centrale du
Brabant Wallon – FWB**

Place Albert 1er, 1 - 1400
Nivelles
+32 67/893.589
bibcentrale.mediation@cfwb.be
www.escapages.cfwb.be

Echarp

Entente des Cercles
d'Histoire et d'Archéologie
du Roman Païs
+32 479/245.148
echarp@gmail.com
www.echarp.be

Centre Albert Marinus
Musée communal de Woluwe
-Saint-Lambert
40, rue de la Charrette
1200 Bruxelles
+32 2/762.62.14
fondationmarinus@hotmail.com
www.albertmarinus.org



Avec le soutien de la
Province du
Brabant Wallon

N^o 103_104

LE FOLKLORE
BRABANÇON



Créé en 1898

398

(493.2)

FOL

F

année
103-104

12, Vieille Halle au Blé, Bruxelles

2228

Le Folklore Brabançon

18^e année, nos 103 à 108
août 1938 — juin 1939

LE FOLKLORE BRABANÇON

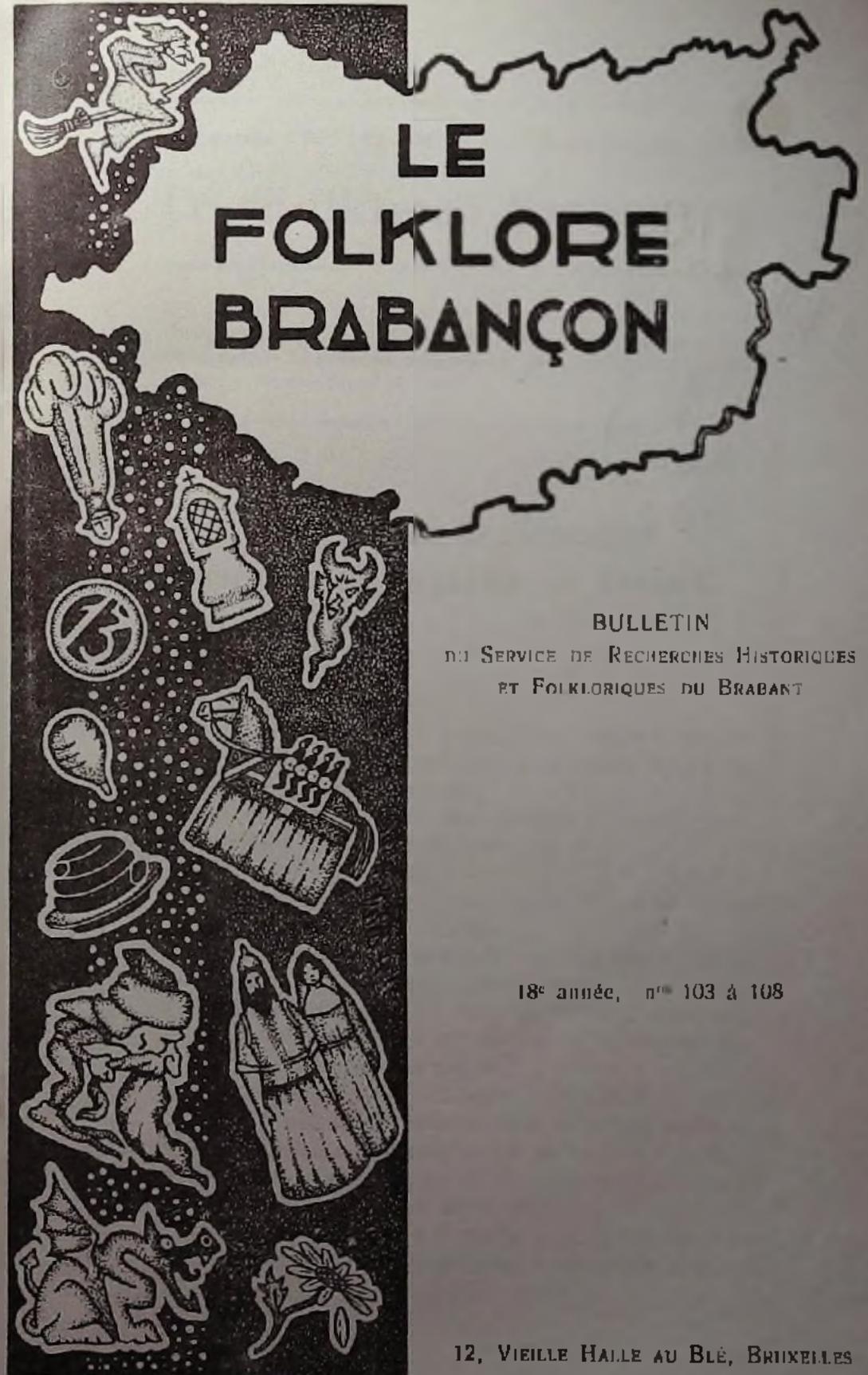
BULLETIN
DU SERVICE DE RECHERCHES HISTORIQUES
ET FOLKORIQUES DU BRABANT

18^e année, n^{os} 103 à 108

12, VIEILLE HALLE AU BLÉ, BRUXELLES



IMPRIMERIE
CHARLES PEETERS
LEAU.



Paul Cooremans 1937

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE

L'Évolution de Bruxelles vue par la lorgnette du théâtre. — Le Guérisseur Gibbens. — Les édicules pieux en Belgique. — Le Chantelet. — Li Sake des sorcières. — Léau légendaire et folklorique. — Nismes protohistorique. — Le Mouvement Folklorique.

L'Évolution de Bruxelles vue par la lorgnette du théâtre.

(LOUIS QUIÉVREUX).

Assistant récemment à une de ces honnes et simples revues bruxelloises qui ont encore la grande faveur du public, nous nous demandions :

— Que pensera-t-on des critiques et regrets exprimés sur cette scène dans cinquante ans ?

Ce qu'on en pensera ?

Plus rien, car de nos jours, aucun éditeur ne s'avise plus d'éditer les revues de théâtre.

Elles tombent dans l'oubli une fois que le rideau s'est baissé sur la dernière représentation.

Et pourtant quels trésors de folklore, d'histoire ingénue, de potins locaux et de critiques judicieuses, ces revues ne renferment-elles pas ?

Nos pères étaient plus sages à cet endroit.

Dans une vente publique, nous avons pu mettre la main sur quelques petites brochures en fort mauvais état. Elles ont conservé les textes de plusieurs revues jouées à Bruxelles vers la moitié du siècle dernier.

Leur lecture nous a charmés — et parfois émus — à un tel point, que nous avons pensé à rassembler dans cet

FRW 228

398
(4932)

FOL

F

article les scènes peignant le Bruxellois d'il y a trois quarts de siècle et les changements survenus dans notre bonne ville.

Nous les livrons ici, avec le souhait que d'autres amis du Vieux-Bruxelles continuent cet ouvrage documentaire, forcément incomplet puisqu'il doit exister encore, dans des fonds de greniers ou de vieilles commodes des livrets de revues.

On verra que le Bruxellois n'a pas changé : droiture, honnêteté, bon sens et surtout propreté sont restés ses qualités maîtresses.

En scène pour le vu !

Pompes et Fontaines à Bruxelles.

D'éminents historiens et folkloristes ont regretté la disparition des belles fontaines qui ornaient jadis Bruxelles et qui disparurent vers le milieu du siècle dernier en même temps que les pompes qui, au nombre d'environ 150 prodiguaient jadis une eau saine à bon marché.

La suppression des pompes et fontaines, décrétée par l'administration communale provoqua en son temps de vives récriminations.

Les plaintes eurent leur écho au Conseil Communal, elles furent si fréquentes et si marquées que les revuistes les placèrent dans leurs revues de fin d'année.

Mais procédons par ordre chronologique :

Vers 1850 on installe à Bruxelles la distribution d'eau à domicile. En même temps, l'administration décrète la suppression des pompes et fontaines publiques.

Le 30 mai 1856 paraît un arrêté signé par le bourgmestre Charles de Brouckère rappelant aux habitants « que les pompes qui sont situées sur la voie publique doivent être supprimées partout où sont établies les conduites de la nouvelle distribution d'eau.

Il les informe qu'à partir du 1^{er} septembre prochain, les pompes placées aux endroits ci-dessous cesseront de fonctionner : rue d'Or, Montagne de la Cour, place du Petit-Sablon, Borgendael, place de la Chancellerie, Marché-au-Bois, rue de Louvain, rue du Bois-Sauvage, rue de la Pompe, rue des Boiteux, rue Marcq ».

En 1857, des réclamations parviennent au Conseil Communal.

Dans la séance du 3 août, on lit une lettre d'un sieur Ladders qui se plaint de la suppression de la pompe de la rue des Quatre-Bras et qui écrit : « Jamais de la vie, un bourgmestre de la ville ne s'est permis de nous jouer un tour plus atroce que celui que nous subissons ».

Nouvelle lettre de réclamation en octobre. Elle est envoyée par les visiteurs des pauvres de la paroisse du Coudenberg.

Les visiteurs expliquent que si dans les quartiers aisés de la ville, la suppression des pompes a été supportée avec indifférence, elle a été funeste partout où les indigents constituent la population principale.

« En retirant aux pauvres l'eau dont ils avaient toujours joui librement, la ville a diminué chez eux les conditions de propreté, d'hygiène et de bien-être.

Elle les a forcés d'acquérir à prix d'argent ce que jadis, ils avaient pour rien ».

D'un rapport de police, nous extrayons quelque renseignements intéressants. Il y avait à Bruxelles 169 pompes et fontaines. Sur ce nombre onze pompes et trois fontaines avaient été supprimées lorsque les visiteurs des pauvres introduisirent leur réclamation.

Il paraît que certaines pompes, comme celle de la rue d'Arenberg, par exemple rendaient la rue presque impraticable en hiver. Des propriétaires lésés (on ne dit comment) en réclamaient la suppression.

Un commissaire de police a constaté que sur 35 maisons qui faisaient autrefois emploi de la pompe rue Haute, 34 avaient de l'eau à domicile.

Il paraît aussi que des « jeunes filles avaient été estropiées pour avoir porté trop tôt des seaux d'eau, pour avoir, par tous les temps, été, à moitié vêtues, aux pompes ».

Nous apprenons, par ce rapport que pour un ménage, la distribution d'eau à domicile coûtait en 1857 environ 5 centimes par semaine.

Mais certains propriétaires rançonnaient leurs locataires et leur faisaient payer un supplément de loyer pour l'eau qui variait entre 25 et 30 centimes par semaine.

Des belles fontaines qui ornaient Bruxelles, on a conservé au Musée Communal de Bruxelles le groupe des « Trois Pucelles » (dont une reproduction figura à l'expo-



Fontaine des Trois Pucelles (conservée au Musée de Bruxelles), d'après *Bruxelles Moderne*.

sition de 1935) et pour lequel, un de nos bourgmestres, M. Emile de Mot, qui était poète à ses heures, avait rédigé un quatrain piquant et peu connu :

Ci les trois pucelles, les vraies
Hélas, nos bons Bruxellois
Les firent tailler en pierre dure
Pour en garder trois à la fois.



Fontaine des Satyres, démolie en 1847, Marché aux Herbes, d'après le dessin de G. Vander Hecht.

De cette suppression des pompes et fontaines qui défigura grandement la capitale, nous retrouvons un écho dans les deux dernières scènes du deuxième tableau de « Gare La-Dessous » (1857) par Marc le Prévost.

Un personnage, « La Comète », voulant se rafraîchir, annonce qu'elle boirait bien un coup.

— Une boisson ! s'exclame un autre personnage, mais je n'ai l'intention de vous en offrir aucune !

La Comète : Quoi ! pas même un petit verre d'eau pure ?

— Encore moins d'eau que de tout autre liquide.

Mercur : C'est pourtant celui qui coûte le moins cher.

— Pas à Bruxelles, mon cher !

La comète : On ne l'y donne pas ?

— Non certes, on l'y vend 2 centimes la voie... ou plutôt, on essaie de l'y vendre, car personne n'en achète, pas plus les riches que les pauvres. Afin de forcer la consommation, on a pourtant supprimé les pompes où l'on pouvait puiser gratuitement, mais rien n'y fait ; ils espèrent peut-être qu'on les rétablira...

Cette scène montre le mécontentement que causa l'innovation de l'eau à domicile parmi le peuple.

Pendant des années, beaucoup d'habitants refusèrent de payer cette eau qu'ils avaient autrefois pour rien et dans les maisons, les pompes privées restèrent encore en usage pendant fort longtemps.

La vente d'eau dont il est question dans la revue fut décrétée par un arrêté du Collège en date du 1^{er} septembre 1857.

« Considérant que le besoin d'eau se fait sentir dans un grand nombre d'habitations et qu'il est impossible de satisfaire, à la fois, à toutes les demandes d'abonnement :

Art. 1. A partir du 2 septembre et pendant toute la durée du mois, il sera débité de l'eau sur la voie publique, à raison de 2 centimes la voie (deux seaux mesurant ensemble de 24 à 28 litres).

La mesure eut une repercussion dans les débats du Conseil Communal qui constata que les Bruxellois ne mor-daient pas à cette idée de vendre de l'eau.

Propreté Proverbiale des Bruxellois.

Nous en avons retrouvé des échos amusants dans « *Bruxelles revue, corrigé et exposé* » par M. Marc-Le-

Prévost, pièce représentée pour la première fois à Bruxelles, sur le Théâtre du Vaudeville le 29 décembre 1855.

Au lever du rideau « plusieurs bonnes lavent les trottoirs lancent de l'eau sur les maisons avec de petites pompes ou avec des seaux ».

Chœur des bonnes, qui lavent et qui pompent :

Allons

Lavons

Versons

Lançons

Pompons

Et nettoions

Point n'économisons

L'eau pour décroasser nos maisons.

Ce qui

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Fut terni

Fut sali

Doit s'nettoyer le samedi.

Paraît un monsieur que les bonnes élaboussent d'eau.

— Décidément, s'exclame-t-il, c'est une coutume bien pernicieuse pour les passants que cette monomanie de lavage hebdomadaire...

Protestations des bonnes. Le monsieur répond :

Pourtant, vous qui prenez des soins extrêmes

Et des trottoirs et des habitations,

Débarbouillez un peu moins vos maisons

Mais débarbouillez-vous vous-mêmes.

(« Les Belges sont sales à force de nettoyer » disait à peu près Victor Hugo).

La Taxe sur le Pain.

Jusqu'au 3 février 1855, à Bruxelles, la vente du pain était soumise à une taxe qui irritait beaucoup la population.

De plus, cette vente était sujette à une tarification qui se déterminait de la façon suivante : chaque samedi, le Collège échevinal fixait les prix minima au-dessus desquels le pain ne pouvait être vendu durant la semaine suivante. Ces prix étaient établis par kilogramme de pain.

Les boulangers étaient tenus d'inscrire sur une planchette, placée en un endroit bien apparent de leur montre, les prix auxquels ils offraient le kilo de pain.

Il s'ensuivit une hausse des prix car la spéculation intervint. Des spéculateurs monopolisèrent sur le marché les farines disponibles. Un incident banal devait tout à coup mettre le feu aux poudres. Une femme ayant acheté un pain rue des Pierres, chez le boulanger Mellis, revint au bout d'une demi-heure. Elle se plaignit de ce que son pain n'avait pas le poids requis.

Le boulanger pesa le pain, constata qu'il avait son poids, mais pour ne pas exciter davantage l'ire de sa cliente, il lui offrit un « pistolet » de deux cens qu'elle refusa avec colère.

Il y eut un attroupement. Des gamins lancèrent des pierres dans la vitrine. La foule grossissante fit l'assaut du magasin. On jeta un volet dans la Senne qui coulait tout près de là.

La police dispersa les émeutiers, mais dès le lendemain les troubles reprenaient, rue Haute, cette fois.

Des manifestants parcoururent la rue, criant « Pillons ! Cela vaut mieux que de mourir de faim ». Des boulangeries furent en effet pillées et il fallut l'attitude énergique du bourgmestre, M. de Bronckère, pour apaiser la révolte.

Le Collège, ému par ces incidents, décida de supprimer et la taxe et la tarification, au cours de sa séance du 3 février.

Voici le reflet de cet incident dans « Bruxelles revu, corrigé, etc. » de Marc-le-Prévost.

Deux boulangers entrent en scène. Le premier gémit :

Ah ! Ah ! maintenant je parie
Je ne gagnerai plus d'argent,
Ah ! Ah ! l'on ne dira plus
Le boulanger a des écus !

Le second est satisfait :

Je suis enchanté, ravi sur l'honneur
Par la taxe qu'on vient d'abolir
Bien plus vite, on pourra s'enrichir.

Aux doléances du premier, le second répond qu'il doit falsifier le pain pour gagner plus et lui enseigne comment il faut procéder :

Pour faire du bon pain, il faut
Du froment, mais pas trop n'en faut ;
On a soin de l'mêler avec
La poudre d'un légume sec,
De la fécnle en masse
De patate ou de riz
Cela très-bien remplace
La farine d'épis.
Ensuite il faut prendre,
Et mettre beaucoup,
De son et de cendre,
Au pain, ça donne du goût.

Ne dirait-on pas une scène de revue sous l'occupation allemande ?

Les Gares du Nord et du Midi.

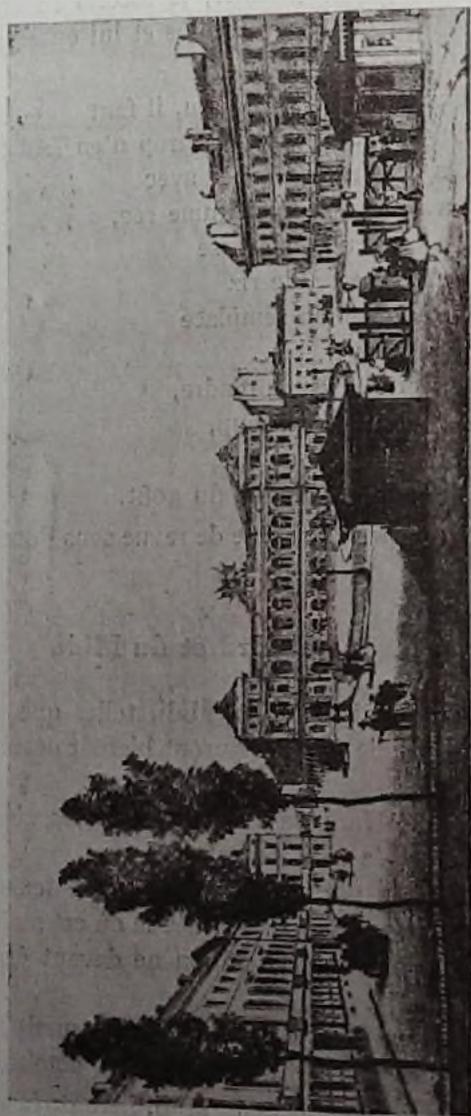
Les gares du Nord et du Midi, telles que les connaissent les Bruxellois de 1938 auront bientôt cessé d'exister.

La Gare du Nord va être reculée et la station du Midi sera transformée entièrement.

En 1855, nos pères se plaignaient de leurs gares. Celle du Midi se trouvait encore située là où est maintenant la Place Rouppe, la nouvelle station ne devant être inaugurée qu'en 1869.

Un vieil abonné de « La Gazette » donnait de cette gare la description suivante (Gazette du 21 octobre 1928).

« Avant la gare actuelle du Midi, inaugurée en 1869, en même temps que le chemin de fer de ceinture, la Place Rouppe était barrée par une clôture grillagée en bois, derrière la fontaine élevée à la mémoire de Rouppe.



Vue de la gare du Nord et de la Porte de Cologne (peu après la construction de la gare) avec les bâtiments de l'ancien d'après une lithographie de Bortemon.

Les voies du chemin de fer partaient de là... Deux guichets à l'extérieur : celui de gauche portait l'inscription : *Diligences et Chars à Banas* (c'étaient les premières et les secondes) ; celui de droite : *Wagons* (c'étaient les troisièmes) ».



La gare du Midi à Bruxelles, d'après *Bruxelles moderne*.

« Bruxelles revu, etc. » expose les doléances des gares du Nord et du Midi :

Nous réclamons qu'on trouve convenable
De nous finir aussi quelque beau jour.

Le Nord.

Moi, Station du Nord,
Je trouve par trop fort
Au lieu de me finir,
Que chaque année, on préfère servir
A l'architecte une fort grasse rente,
Dont les écus, depuis longtemps déjà,
Eussent permis de me rendre élégante,
Au lieu d'être telle que me voilà.

Le Midi.

Moi, Gare du Midi
Est-ce donc fort joli
Que je n'offre au regard
Rien que l'aspect d'un délabré hangard ? (sic)
Et à 73 ans de distance, un regard vers l'avenir...

Le Nord.

Et ce projet de station centrale,
Qu'on a formé, s'exécutera-t-il ?
C'est presque un plan d'union conjugale,
De nous unir, nous sommes sur le gril.
Le « Progrès » propose « une route de fer au-dessus
des maisons » projet que le Midi taxe de « projet en l'air ».
Mais le « Progrès » affirme :
— ...ne me tourmentez plus... on vous complètera,
à preuve qu'une société vient de se constituer pour entre-
prendre ex abrupto la jonction de vos deux ferrailles, et
avant peu, vous serez tout surpris de voir que le nouveau
chemin de fer... aille...

L'Escalier de Sainte-Gudule.

Pendant plusieurs décades, l'escalier de Ste-Gudule
a joué dans la satire populaire, le rôle de la Jonction de
1914-38.

Des Marez nous dit qu'en 1703, on construisit un
escalier monumental et une balustrade tout autour du
cimetière de l'église.

Délabré, cet escalier fut démolit cent ans plus tard
et remplacé en 1860, par l'escalier actuel, exécuté d'après
les plans de l'architecte Coppens.

Mais, avant 1860, il y eut un escalier, provisoire
comme le furent beaucoup de choses à Bruxelles, provi-
soire comme la Jonction, comme le Mont des Arts.

Nous trouvons des traces de la moquerie bruxelloise
à l'endroit de cet escalier dans plusieurs revues représentées
sur les théâtres de la capitale.

Voici d'abord 1855 « Bruxelles revu, etc. » par Marc
le Prévost.

— Ainsi, Monsieur l'Architecte s'exclame Sainte-
Gudule (Mme Dullé), vous dites que ça va bientôt être
terminé ?

L'architecte : Oh, mon dieu ! Madame Gudule, en-
core une heure et ce sera une affaire bâclée !

Saint-Michel : Si l'escalier provisoire du parvis de
notre cathédrale n'est que bâclé, j'ai peur qu'il ne soit
solide...

— Le provisoire est solide, rétorque l'architecte qui
y va de son petit couplet sur le provisoire à Bruxelles.

Sainte-Gudule : Quant à présent, le principal est que
cet escalier d'essai et en planches, qui doit nous mettre à
même de juger de l'effet que fera notre escalier définitif et
en pierre, soit achevé tout à l'heure ; car nous avons fait
prévenir le Progrès belge, qui va se rendre ici pour assister
à son inauguration...

La scène suivante nous éclaire sur le nombre d'édi-
fices qui en 1855 réclamaient leur achèvement ou leur
restauration.

La Colonne du Congrès.

Quand je serai complète, il est tout clair
Que d'être Belge on sera fier,
Rien qu'en regardant ma colonne.

Après, on entend les doléances de la Tour de l'Hôtel
de Ville, de l'Église Sainte-Marie, du Réservoir d'Ixelles,
de l'Hospice Saint Pierre, du Marché des Bas-Fonds et du
Temple des Augustins.

Quelques minutes plus tard, paraissent des gens allant à la messe avec une échelle sur leur dos.

— On a pris si mal les mesures, explique Sainte-Gudule que le palier dudit escalier provisoire est à dix pieds au moins au-dessous des portes de l'église.

Là-dessus, les femmes, les hommes, les enfants, avec leur livre de messe et leur échelle, grimpent à l'assaut de Sainte-Gudule, en chantant sur l'air d'Ave Maria :

Des cloches le son
Au temple nous appelle,
Avec notre échelle
Tous grimpons-y donc.

L'escalier provisoire de Sainte-Gudule fit aussi les frais d'une scène de la revue « Gare Là-Dessous ! » par Marc-Le-Prévost, représentée pour la première fois, sur le Théâtre du Vaudeville, le 21 décembre 1857.

Deux agents entrent en scène. Ils portent un petit escalier qui ressemble à l'escalier de Sainte-Gudule.

Ils chantent :

A l'Amigo
Que subito
Sans gêne
On traîne
Cet escalier
Qu'il faut sur-le-champ châtier.

Pourquoi châtier l'escalier provisoire de Sainte-Gudule ?

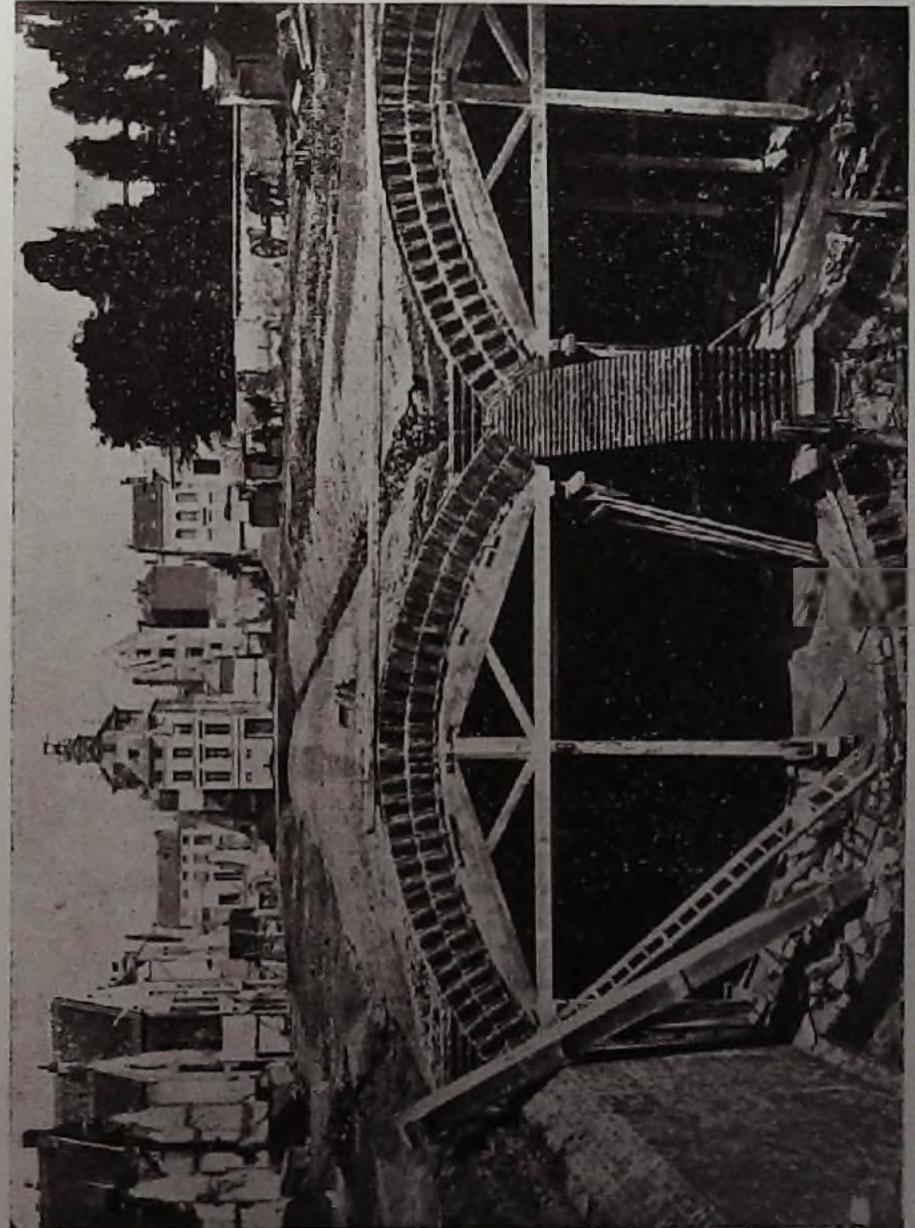
C'est bien simple. Un voleur avait imaginé y cacher les produits de ses larcins.

— Nous t'emmènerons à l'Amigo, dit un agent et tu figureras sur la sellette des criminels.

La Senne.

Voûtée en 1869-70, la Senne qui traversait le centre de la capitale a fait place aux grands boulevards.

Camille Lemonnier a décrit dans son ouvrage « La Belgique », cette rivière qui « avait fini par être le dépôt, non seulement des industries groupées sur ses bords, mais de toutes les maisons riveraines : il n'était pas rare



Travaux de voûtement de la Senne, P. G. Van Assche. Paris le fond l'Église des Augustins, (Place de Drouckère).

de voir un ventre ballonné de chien flotter, pêle-mêle avec des mise-bas et des détritns ménagers, à la dérive de ses eaux grasses et lourdes. En automne, des brouillards montaient de ses vases, assombrissant l'air de crêpes opaques. » La scène IV du 4^{me} tableau de « Bruxelles revu, etc. » (1855) fait paraître la Petite Senne « sale, bossue, tortue et cagneuse ».

La Senne se lamente :

J'offre à leurs yeux confus
Un réceptacle
D'ignobles détritns
Et d'épluchures
De pommes et d'oignons,
Sales rognures
De choux et vieux trognons
Dois-je à la file
Vous citer tout ce qui
Roule et défile
Dans mon lit.

La Petite-Senne est offusquée et elle demande que « désormais, il soit formellement interdit à lui (un Tas d'Ordures) ainsi qu'à ses pareils de venir se baigner dans mon sein, ça m'offusque, ça me vexe, ça blesse ma pudeur... »

Son grand frère, l'Escaut, lui répond.

— J'ai besoin de prendre des informations auprès des brassiers pour savoir si le faro que l'on fait exclusivement avec ton onde n'exige pas qu'elle ne soit jamais clarifiée...

Deux ans plus tard, Marc-Le-Prévost, décrit également la Senne dans « Gare La Dessous ».

Décampons vite : Ah ! voici la rivière
Sans plus tarder, descendons sur ses bords,
Et dans son sein, de l'ignoble poussière
Du Vieux-Marché, purifions notre corps,
D'une rivière ordinairement l'onde
Est claire, pure et limpide, allons-y.
Mais d'où vient donc l'odeur nauséabonde
Qui tout à coup aux naseaux me saisit,

Se peut-il bien que du lit de la Senne
Cela s'exhale ? Ah ! quel parfum maudit.
Mais sapristi ! pour être si peu saine
Que diable donc fait-elle dans son lit
Regardons ; Pouah ! le dégoût qui m'auime
Est si profond que point je n'oserais
Vous le narrer ; en dépit d'la maxime
Qui dit : les mots ne sentent pas mauvais.
Cela suffit, bornons là notre voyage,
Bruxelles n'a rien de mieux à m'offrir,
Et comme dit à Naples (sic) un vieil adage :
Quand on a vu la Senne, on peut mourir.

— Mourir de plaisir ? demande un personnage.

— Non, répond un autre, mourir du typhus ou de la cholérine...

Tous ceux qui ont écrit au sujet de la Senne avant son voûtement ont été d'accord pour dire qu'elle dégagait une odeur pestilentielle.

N'est-ce pas aux abords de la Senne qu'éclata une des épidémies de choléra de Bruxelles ?

Flor O'Squarr dit quelques mots du parfum de la Senne dans sa revue de 1863 « Ouye ! Ouye ! Ouye !!! », dans la scène du gaz portatif dont nous parlons d'autre part.

Le gaz portatif, accusé de sentir mauvais, rétorque :

Il fut un temps où votre odorat s'accoutumait bien de certaines choses à côté desquelles mon gaz est un parfum plein de suavité...

Vous aimez bien, cependant, le marolle,

Le roquesort,

Le vieux gibier, les crevettes, la schulle

Le herve fort

La Senne aussi pour vous a quelques charmes :

Pourtant, dit-on,

Cette rivière où s'baignent les gendarmes

Ne sent pas bon

Non, ne sent pas bon.

Les Géants de Bruxelles.

Nos sympathiques géants, Janneken et Mieke qui figurent encore tous les ans au Cortège qui ouvre la Ker-

Et même au Jardin Botanique,
 En tous temps je pourrais
 Rendre des points, si je voulais
 Outre mon orchestre,
 J'ai maint site alpestre,
 J'ai maint groupe équestre ;
 J'ai mes animaux,
 Leur voix forte ou grêle
 Hurler, beugler ou bêler,
 Mais toujours se mêler
 Aux chants musicaux.

Là-dessus, le Jardin Botanique, vraisemblablement jaloux du Jardin Zoologique, apostrophe rudement ce dernier :

— ...toi, Casino zoologique !... Allons donc, ton public quand il y en avait (des concerts) sortait de chez toi enrhumé jusques (sic) dans la moelle des os... C'est comme le jardin qui porte ton nom, il est si humide que ses animaux eux-mêmes y sont enchiffrenés ; on est obligé de leur donner des chaufferettes.

De tes bâtiments vieux ou neufs,
 Ils demandent qu'on les délivre ;
 Fais-en des étables à bœufs,
 Car le bœuf lui seul peut y vivre ;
 Et quant à l'endroit consacré
 A ton musical simulacre,
 Ton concert est fort peu sacré,
 Mais il faut que le public sacre.

— Insolent ! répartit le Jardin Zoologique, je lâcherai sur toi mes animaux féroces...

— Pauvres bêtes ! répond le Jardin Botanique ! Ils (sic) ressent d'être féroces dès qu'ils entrent chez toi... c'est le contraire du public...

La Comète de 1857.

Il y aurait tout un livre à écrire sur les frayeurs populaires causées par les annonces de la fin du monde et du passage des comètes.

En 1857, pendant des mois, des millions d'êtres humains attendirent avec angoisse la date du 13 juin, car,

disait-on la comète dite de Charles-Quint allait passer tout près de la terre et la consumer peut-être.

Le « Magasin Pittoresque » écrivait peu après :

Le 13 juin (1857), la journée a été admirable, un soleil radieux illuminait Paris ; la nuit a été sereine et, malgré la prédiction du bon Mathieu Laensberg, il n'a paru aucune comète.

Si la comète dite de Charles-Quint, que l'on avait en vue, avait reparu, en effet, elle eût passé à une distance de sept cent mille lieues de la terre ».

Si la comète de Charles-Quint ne fit aucun mal aux habitants de la Terre, le 13 juin 1857, du moins servit-elle de thème à la revue de Marc-Le-Prévost représentée le 21 décembre de la même année. Le titre « Gare La-Dessous ! » le dit tout.

Le personnage principal est la « Comète de Charles-Quint » rôle tenu par M. Tautin.

A ses côtés, les Bruxellois amateurs de spectacle viennent évoluer : Vénus, la Terre, Astrée, Vesta, Isis, un astronomie et Mercure.

On trouve au théâtre un reflet de l'angoisse qui dut étreindre le cœur de maint Bruxellois superstitieux, convaincu que la queue de la comète allait anéantir la Belgique et le monde en une seconde.

Le deuxième tableau représente « une rue de Bruxelles, sur le mur du fond se lit une affiche portant, en énormes caractères : *C'est aujourd'hui le 13 Juin, Gare la Comète!*. Au lever du rideau, un grand orage a lieu, le tonnerre gronde et les éclairs brillent ». La Comète entre en scène pour détruire Bruxelles avec sa chevelure de feu.

Mais auparavant, elle a été magnétisée par deux habiles coiffeurs bruxellois qui lui ont rasé sa toison mortelle et l'ont remplacée par une perruque inoffensive.

La Comète qui ne se doute pas du subterfuge, s'écrie :

J'ordonne à ma crinière
 De se transformer
 En gerbe incendiaire
 Pour vous enflammer
 Et vous consumer.

Elle se promène sur la scène en secouant sa chevelure, puis s'exclame naïvement :

— Eh bien ! ça ne s'allume pas...

Lorsqu'elle découvre qu'elle a une perruque au lieu d'une chevelure et qu'à cause de la malice des Bruxellois, elle n'a pu détruire leur ville, elle entre dans une colère terrible et c'est la fin de la scène II.

Nos mères et nos pères riaient aux éclats de la déconvenue de la comète. Il est vrai que la date fatidique du 13 juin était passée...

Bruxelles en 1857.

Une longue tirade chantée d'un personnage de «Gare La-Dessous» donne une description amusante de Bruxelles il y a 80 ans.

En voici des extraits :

LE MARCHÉ DES BAS-FONDS

(sous la Colonne du Congrès).

Par l'escalier qui se trouve derrière
Cette colonne, à l'instant descendons.
Un bâtiment de forme singulière
M'apparaît : c'est le Marché des Bas-Fonds.
Il est ouvert, mais il fait peu d'affaires.
Car tout s'y vend à si haut prix qu'hélas !
Au Marché des Bas-Fonds, les ménagères
N'achètent rien lorsque leurs fonds sont bas.

MANNEKEN-PIS

(une fontaine).

Me crache au nez ; à gauche, je m'enfuis.
Mais un enfant à la verte bedaine
Un peu plus loin fait encore bien pis.
C'est le plus ancien bourgeois de Bruxelles.
Et ce qu'il fait me prouve que jadis,
A l'opposé des coutumes nouvelles,
On n'avait rien d'caché pour ses amis.

LE VIEUX MARCHÉ

(qui se tenait alors à l'endroit devenu Place Anceessens).

Sur cette place on dirait qu'une averse
De saletés est tombée aujourd'hui,
C'est le marché de tout's les vieilles loques,
Ainsi qu'des vieux souliers, et leurs marchands
Ont sur le corps d'aussi sales détroques,
Que celles qu'ils offrent à leurs chalands.

Le Faro.

Il y a quelques mois, l'annonce de l'augmentation du prix de la bière souleva les vives protestations des «Brusseleers» pour qui le «pot quotidien» est une nécessité.

Nous retrouvons l'écho de ces éternelles protestations dans la revue de Marc-Le-Prévost (1855).

Entrent en scène des actrices représentant des cabarets fameux de Bruxelles : *Le Corbeau, La Louve, La Carpe, Barcelone, Le Cygne, La Faille Déchirée.*

Ils sont suivis d'hommes et de femmes du peuple qui sont en proie à la plus vive agitation.

Ce serait trop fort en vérité
Le farno serait augmenté
Et l'on verrait l'autorité
Se prêter à cette infamie
Qu'on se révolte et qu'on crie
Amis, fâchons-nous subito
Et ne souffrons pas tout de go,
Qu'on double le prix du farno.

— Ils ont augmenté le farno de deux centimes par verre ! s'exclame un homme du peuple.

— Et pourquoi pas ?

Vieux papa (répond le «Corbeau»).

C'est mon droit ! si ça n'leur plaît pas.

Qu'ils aillent ailleurs, je n'les en empêche pas.

Un monsieur fait appel à tous les cabarets afin qu'ils n'augmentent pas le prix du farno.

Tous se refusent.

La réponse de la «Faille déchirée» est amusante, car elle montre que déjà en 1855, on se moquait aimablement du parler bruxellois.

La Faille : Ah ! pour ça non... saveie... Godouche, ma faille est déjà assés déchirée pour que j'aille m'exposée à me la faire abimée tout à fèie !

Les cabarets et le peuple vont s'entre-déchirer lorsqu'ils sont calmés par un monsieur qui les invite à aller voir plutôt les changements survenus à Bruxelles.

Ch. Flor O'Squarr a chanté le faro dans « Ouye! Ouye!! Ouye!!! », revue de l'année 1863; jouée au Théâtre des Galeries St-Hubert :

Oui, c'est la bière
Du Bruxellois.
Le vieux faro, qu'on le boive à plein verre!
Oui c'est vraiment le faro prolétaire
Le franc nectar des rudes appétits.
Quand il en boit, l'ouvrier dans son verre
Voit le bonheur et trouve un paradis
Il fait rêver les vieux à la jeunesse
Il fait rêver les jeunes à l'amour
Il fait au pauvre entrevoir la richesse
Il plaît, console et guérit tour à tour.

La pièce d'O'Squarr nous apprend qu'en 1863, le faro coûtait quinze centimes le verre, mais ce devait être dans un café huppé.

Le Gaz portatif.

Le gaz portatif est une chose que peu de Bruxellois connaissent mais il est d'un usage assez courant dans les maisons qui ne sont pas reliées aux distributions de gaz.

On comprime du gaz — le butagaz — dans des récipients qu'on porte à domicile.

Le système du gaz portatif fut la cause qu'en 1862, les abonnés au gaz de Bruxelles virent le mètre cube diminué de cinq centimes.

En 1844, la Société Continentale avait obtenu de la ville une concession de trente ans pour la fourniture de gaz aux abonnés. Mais en 1862, raconte L. Clerbois dans son « Histoire de l'éclairage public à Bruxelles », s'installa aux portes de la ville, une usine pour l'éclairage au moyen du gaz portatif comprimé.

Le Collège s'en émut. Des enquêtes, des rapports furent faits. Le chimiste Stas déclara que cette installation était absolument remarquable et que cette « innovation » était de nature à bouleverser les systèmes d'éclairage en usage.

La Société du gaz portatif eut des clients et la Société continentale, pour tâcher d'enrayer cette concurrence s'empessa de réduire son tarif.

Le mètre cube tomba de 30 à 25 centimes, excepté pour les habitants du Quartier Léopold — trop lointain! — qui payèrent 35 centimes.

Le gaz portatif eut les honneurs d'une scène dans « Ouye! Ouye!! Ouye!!! » de Flor O'Squarr (1863).

Une voiture entre en scène, elle s'ouvre et le gaz portatif paraît.

Vankoppennolle : vous devriez bien aller vider votre mesthack ailleurs, hein!

Le gaz : Mesthack... C'est ainsi que vous traitez une des plus brillantes inventions de notre génie moderne?

Contre le gaz dit portatif
En vain votre esprit inventif
Dans un dessein spéculatif
Lance plus d'un trait incisif.
Essentiellement progressif
Mon gaz encor' facultatif
D'un usage limitatif
Va prendre un essor extensif

Vankoppennolle : Tout ça c'est bien, mais, portatif,
Tu sens pas hon, c'est positif.

Le gaz : Ne me confondez pas avec cette huile malsaine et nauséabonde qui étouffe et empoisonne sous prétexte d'éclairer.

Le gaz : Mon gaz poursuit sa carrière
Et quoique l'on déblatère,
Verse à torrents sa lumière
Sur tous mes blasphémateurs

L'Eglise de Laeken.

Dans son « Les Monuments Religieux », Des Marez dit que l'église de Laeken fut érigée à la mémoire de la première reine des Belges Louise-Marie, en exécution d'un arrêté royal du 14 octobre 1850. Léopold I^{er} en posa la première pierre le 27 mai 1854, mais les travaux marchèrent lentement et « aujourd'hui encore (1938) l'église est inachevée. Elle fut consacrée le 7 août 1872 ».

C'est donc un sujet qui serait tout à fait d'actualité que traita Flor O'Squarr en 1863 dans « Ouye! Ouye!! Ouye!!! ».

Le deuxième tableau est consacré aux embellissements de Bruxelles.

— Tiens, s'exclame Vankoppennolle, on a fait comme un balcon autour du Jardin Botanique.

— C'est un des embellissements dont 1863 a doté la capitale, lui explique-t-on.

Paraissent successivement le Palais de Justice « qui ne sait plus où juger », la Bourse « moi qui suis en état de vagabondage » (ces édifices n'étaient pas achevés) et l'Église de Laeken qui chante sur l'air de « Muse des Bois » :

Pour rendre hommage à la chère mémoire
D'un ange aux cieux trop vite rappelé
On décréta qu'un royal oratoire
Serait à Laeken à grands frais élevé.
Quand si longtemps tous mes travaux s'arrêtent,
Qu'on m'abandonne, ah ! faut-il suspecter
Que ceux qui m'ont voté déjà regrettent
L'Élan du cœur qui m'a fait décréter ?

La Colonne du Congrès n'est pas contente non plus, elle n'a pas encore ses lions.

« C'est une dérision, dit-elle. J'ai l'air, sans mes lions, d'une colonne de rien du tout, d'un chandelier, d'un mirilton.

— Prenez le lion de Waterloo, fait Vankoppennolle, il ne sert à rien du tout.

Les Accessoires du Chemin de Fer.

Un Anglais avec qui nous avons un jour pris le tram pour nous rendre à Strombeek manifesta une surprise joyeuse lorsqu'il vit le receveur de la remorquée emboucher son cornet de cuivre pour donner le signal du départ.

C'est qu'un cornet est aux yeux de beaucoup, chose désuète. Au chemin de fer, seuls l'emploient encore les ouvriers chargés de faire effectuer des manœuvres aux locomotives.

Pourtant, jadis, il était d'un usage général à bord même des trains, de même qu'une cloche annonçait dans les gares l'imminence des départs des convois.

La revue « Ouye ! Ouye !! Ouye !!! » de Flor O'Squarr de 1863 fixe une point anecdotique de l'histoire des cornets et des cloches dans notre système ferroviaire, car c'est en cette année-là qu'ils furent bannis par l'administration.

LA GARE

(Air de la Ferme de Primerose).

Naguère, j'avais
Sonores cornets
Joyeux clochetons,
Sonnettes aux doux sons ;
Leur appel discret
Aux trainards disait
Hâtez-vous ou bien
Vous manquez le train.
Ra ta ta (bis) tin, tin (ter)
Vous allez manquer le train.

Vankoppennolle : Oui, ça était bien amusant... On pouvait rester dans les cabarets jusqu'à la dernière minute...

Le critique : C'était un abus.

La gare : Et pour y porter remède, c'est moi qu'on a punie. On m'a enlevé ma cloche...

1864 : On vous a enlevé vos cornets aussi ?

La gare : Oui, pour les remplacer par des sifflets.

Cette inexplicable boulette
Frappe mes trains de discrédit.
Lorsqu'on remplaça la trompette
Par un sifflet, chacun se dit :
La gar' doit être en déficit.
Vous comprenez que je m'inquiète...
C'est d'ordinair' pour fêter un succès
Que l'on embouche la trompette
Pour les revers sont les sifflets...

Vankoppennolle : On a eu tort, c'était si joli ces trompettes... Laissez une fois entendre.

La gare (souffle et fait un couac) : C'était toujours comme ça... Mais dans un pays musical comme la Belgique, cela faisait toujours plaisir aux voyageurs...

Les Impôts.

1937... Plaignons-nous des taxes...

Mais les taxes furent de tous temps...

Sans parler de la gabelle, du tonlien, de l'octroi, de la mainmorte, citons simplement un petit couplet de Flor O'Squarr (1863).

On impose chevaux et voitures,
Beurre, poisson, café, tabac ;
Toutes les boissons et nourritures,
On impose la blouse et le frac
On impose l'air, la lumière ;
Le feu, puis l'eau, chaque élément
Je ne crois pas qu'il soit sur terre
D'gouvernement plus imposant.

La critique : On vient encore d'augmenter la taxe sur les chiens.

Vankoppervolle : Comment !... On paie patente pour être chien à c't'heure à Bruxelles ?

La critique : Je le crois bien... Le Conseil provincial vient d'élever la taxe des chiens dans une proportion telle que ces animaux pourraient être électeurs.

Griefs de 1861.

La perfection n'est pas de ce monde et la lecture des petits opuscules, d'apparence frivole, qui nous ont conservé les textes des revues qui amusaient Bruxelles, jadis, donnent au lecteur de 1938, une admirable dose de philosophie.

Savourez ce petit tableau de « Bruxelles sens-dessus dessous ». Grande féerie Revue-Vaudeville des Hommes et des Choses de 1861, en 14 tableaux, par Ch. Flor O'Squarr, représentée pour la première fois à Bruxelles, au Théâtre royal des Galeries St-Hubert, le 28 décembre 1861.

LA RUE DU MIDI.

Moi, du Midi, je suis la jeune rue
Depuis un an, mes travaux commencés,
En plan sont mis et moi, comme une grue,
J'y suis idem, vu q'on n'a pas assez

De métal argentin
Pour en faire soudain
Le papin dissolvant
Nécessaire à mon percement.

LA RUE BLAES.

Mon nom de Blaes certes me rend heureuse
Mais j'en serais bien plus joyeuse encor
Si je pouvais cesser d'être cagneuse,
Dut-on ne me redresser qu'à prix d'or
Car le peuple déjà
M'inflige à c'propos là,
Le plus grand des affronts
En me surnommant rue des Cromps.

LA MONTAGNE DE LA COUR.

Moi, de la Cour montagne si belle,
Ceux, qui, dit-on, doivent me niveler
Font comm'le chien de Jean de Nivelles
Ils s'en vont en s'entendant appeler.

L'ÉGLISE SAINTE CATHERINE.

Moi, je pourrais encor
Me plaindre plus fort
De ce triste abandon
Vu que Ste-Catherine est mon nom
Je devrais être une église où chaque âme,
Vint se blanchir tour à tour, mais hélas !
De moi l'on fait une blanchisserie infâme,
De caleçons, culottes et vieux bas.

L'Agonie de l'allée verte.

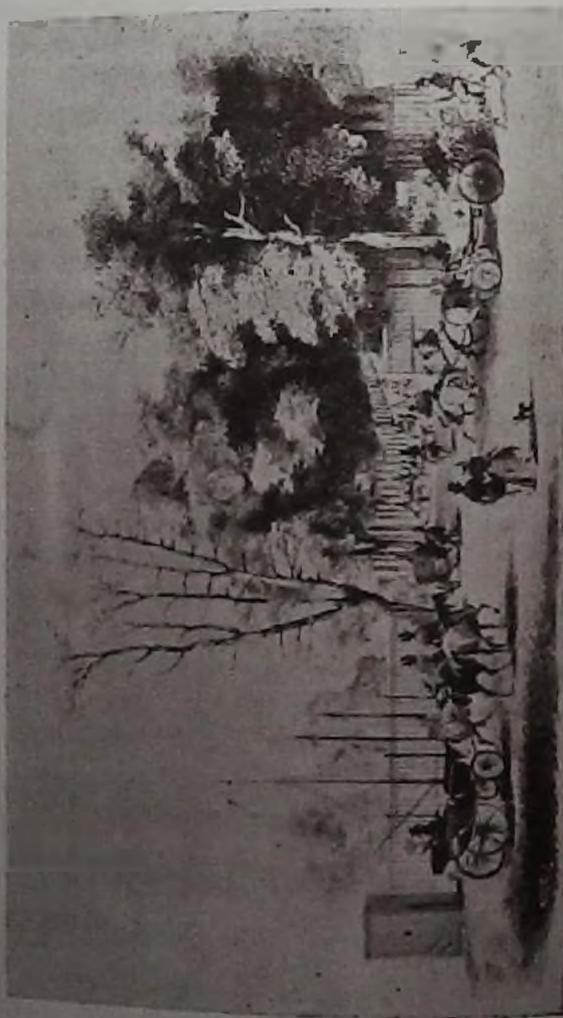
Pauvre Allée Verte ! Elle a bien déchu depuis qu'au début du siècle dernier elle était le rendez-vous de l'élégance bruxelloise : cavaliers fringants, amazones évaporées, bourgeois endimanchés qui par les bords ombragés du Canal gagnaient les guinguettes de Laeken !

L'aménagement du Bois de la Cambre porta un coup fatal à l'Allée Verte qui sombra dans l'oubli et qui, vers la fin du XIX^e siècle devint un repaire de mauvais garçons.

Un petit couplet dans la revue « Bruxelles Sens Dessus Dessous » (1861) nous fait assister à son agonie :

L'ALLEE VERTE.

Tu veux savoir quoi c'que je représente
 La verte alleie est mon nom, savez-vous
 Pour faire avec celle que l'on fréquente,
 Le long de moi se promeneie est doux.



L'ALLEE verte en 1845 Dessin de Louis Minart, gravure de H. Mor-

Mais on veut une fois
 Entraîner vers le bois
 De la Cumbre, les gens
 Qui viennent s'asseoir sur mes bancs.
 Pour cela faire, on plante une avenue.

Et voici terminée la tournée frivole et mélancolique
 dans les revues de Bruxelles.

Il est certain que dans un siècle, les folkloristes et
 les archéologues ignoreront quelles furent les réactions
 des revuistes devant les démolitions qui en 1938 font res-
 sembler le cœur du vieux Bruxelles à une cité ravagée
 par la guerre, car les livrets de revues ne sont plus édités.

Qu'ils sachent pourtant que ces démolitions, soule-
 vèrent un écho indigné dans les rares théâtres où fleurit
 encore en 1938 la bonne revue du terroir. Mais les termes
 spirituels dans lesquels s'exhalèrent ces indignations se-
 ront perdus... à moins que les directeurs de théâtres après
 avoir lu ceci, n'aient la généreuse pensée d'envoyer leurs
 manuscrits au « Folklore brabançon »...

LOUIS QUIÉVREUX.

Le Guérisseur Gibbens.

(CHARLES PERGAMENI).

Archiviste en chef de la Ville

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Ayant à effectuer des recherches dans les registres de la collection des *Copybooken* du dépôt des archives de la Ville de Bruxelles, mon attention fut attirée par une curieuse correspondance, qui me parut de nature à être reproduite utilement à l'intention de ceux que l'histoire locale intéresse.

Alphonse Wauters l'avait signalée dans son *Inventaire des Cartulaires et registres faisant partie des Archives Anciennes de la Ville* (1).

Le cas dont il s'agit — que Broeckx (2) avait eu soin d'évoquer antérieurement — ne laisse pas de projeter quelque lumière sur l'esprit du temps auquel il se rapporte, ni sur l'éternelle opposition qui met aux prises les disciples d'Esculape et les guérisseurs.

Un certain Jean Gibbens, qui se disait originaire d'Arlon (3) — Alphonse Wauters l'appelle Gibbon, contrairement aux mentions documentaires que nous avons utilisées, introduisit en 1779, une requête aux fins d'obtenir une gratification devant lui permettre de poursuivre ses expériences d'électrothérapie (4). Il s'exprima en ces termes :

(1) Bruxelles, Vve J. Baertsoen, 1894. Tome I ; 2^e fascicule, p. 556.

(2) Broeckx C. Histoire du Collegium Medicum bruxellense. Anvers, Buschmann, 1862, p. 442.

(3) Des recherches faites à Arlon n'ont donné aucun résultat.

(4) Les documents que nous reproduisons au cours de cette étude proviennent du *Copybook* des Archives de la Ville, année 1779, fol. 68 à 70 verso de la deuxième partie de ce registre.

« A Son Altesse le Prince de Starhembergh (1),
Remontre très humblement Jean Gibbens natif d'Arlon pais de Luxembourg venant de la Jamaïque, où il s'est distingué pendant tout le tems qu'il y a été par l'administration de l'électricité sur le corps humain affligé de différents accidens, secret qu'il a pratiqué aussi depuis avec un succès désiré en différentes contrées de l'Angleterre, que pendant un an il a travaillé sur plusieurs corps affligés des personnes hors d'état de le paier dans la ville de Bruxelles où il se propose de continuer si le bonheur veut qu'il en soit récompensé à cet effet, sujet de son très respectueux recours vers Son Altesse, La suppliant très humblement de vouloir bien lui accorder une gratification » (2).

La supplique est accompagnée d'une série d'attestations (3) destinées à l'étayer et qui émanent des patients suivants : le P. Minime Cassagnart, guéri d'apoplexie au bout de six semaines de traitement (4) ; la fille de Milord

Trois paginations se succèdent dans le manuscrit dont il s'agit : de 1 à 170 fol. ; de 1 à 132 fol. ; de 1 à 47 fol. Disons une fois pour toutes que nous conservons aux citations, l'orthographe manuscrite du *Copybook*, mais en y ajoutant l'accentuation.

(1) George-Adam de Starhembergh, prince du Saint Empire Romain, Ministre plénipotentiaire de S. M. Marie-Thérèse d'Autriche, auprès et sous les ordres de S. A. S. le Gouverneur général des Pays-Bas, Charles Alexandre de Lorraine.

(2) *Copybook* cité, fol. 66 verso.

(3) *Idem*, fol. 67-68 verso.

(4) Cette déclaration est attestée par l'intéressé et les médecins Durondeau et Verheyden.

Rappelons que François Durondeau naquit à Bruxelles le 30 août 1732. Cf. *Registres paroisiaux, Salmie Gndule, baptêmes* : « Franciscus filius legitimus Antonii du Rondeau et Marije Theresiae de Vandenesse conjugum. Susceperunt Franciscus le Brun et Cecilia Raes ». Il est décédé à Bruxelles le 3 Avril 1803.

Personnalité bruxelloise natale, Du Rondeau s'est distingué par son activité scientifique. Docteur en médecine et naturaliste, il devint membre de l'Académie royale et impériale de Bruxelles le 25 Mai 1773, fut médecin de la Cour de 1767 à 1788, publia divers mémoires et monographies, notamment sur *l'électricité médicale*, ce qui eut pour effet d'introduire cette méthode curative dans les hôpitaux. Il fut élu, le 11 octobre 1794, préfet du Collège des médecins de Bruxelles. Voir Broeckx, op. cit., p. 446-447. Dans la

Moré qui, soignée pour une paralysie, à Aix-la-Chapelle et aux bains de Spa, sans aucune amélioration de son état, « repassa par Bruxelles, où aiant été électrisée vingt cinq fois, elle put aisément se servir de sa main accablée et ne traha plus si fort la jambe (1) ; le coupeur de paille et scieur de bois Jean Dibbens, estropié du bras et complètement rétabli après deux mois de cure ; Marie Quinot, dont les mains engelées durant quize à seize ans et souffrant d'un rhumatisme persistant, se soumit avec succès une douzaine de fois à l'application de l'électricité ; Jeanne Van Overstraeten qui, victime d'un douloureux rhumatisme, fut rétablie au bout de trente huit séances ; l'abbé de Saint Pierre de Louvain, dont le tour de rein disparut en quinze jours, en raison du traitement électrique qui lui fut appliqué etc... etc...

Ce document fut soumis au Magistrat de Bruxelles par Charles de Lorraine ; mais les autorités communales, avant d'émettre une opinion, en saisirent le Collège des Médecins, le 27 avril 1779. Celui-ci répondit le 1^{er} septembre suivant, en déclarant que « l'électricité est un genre de remède nouveau dont plusieurs médecins et phisiciens ont fait usage : que les uns et les autres se font flattés de réussite qu'ils n'ont pas manqué d'appuyer par des certifi-

notice substantielle qui lui est consacrée par A. Vander Meersch, dans la *Biographie Nationale*, année 1878, nous relevons cette remarque judicieuse à propos de la pénurie de renseignements précis sur les hommes marquants du temps : « au 18^e s., on s'occupeait infiniment plus des progrès scientifiques, considérés collectivement, que des particularités faites pour caresser l'amour propre des Académiciens ». Rien n'est plus exact, ni plus révélateur de l'esprit du « siècle des lumières ».

(1) Attesté par le chirurgien Himmelbaur et une illustration de l'époque, le directeur de l'Académie impériale et royale de Bruxelles, l'abbé John Torbeville *Needham*, naturaliste, physicien, auteur de nombreuses publications scientifiques, apprécié par Buffon et la plupart des savants contemporains. Appelé à Bruxelles, à la suite des démarches de Cobenzl et du comte de Neuw, le 23 mars 1789, il fut nommé, le 5 mai, directeur de la Société littéraire, fondée le 12 janvier de la même année ; cette institution devint l'Académie. Lors de sa première séance, qui eut lieu le 13 avril 1773, *Needham* y occupa le siège présidentiel, qu'il ne devait abandonner qu'en mai 1780.

cats, ce qui a suffi pour engager S. M. T. C. à faire faire des expériences par la faculté de Médecine de Paris qui, en conséquence, a député des commissaires payés par sa dite Majesté, les a pourvu du nécessaire pour faire les dites expériences, que jusqu'à présent, c'est-à-dire depuis environ deux ans, la faculté de Médecine de Paris n'a encore osé flatter l'espoir du public impatient d'en apprendre le succès... que ces expériences ne sont pas exemptes de danger que l'on prend toujours soin de dissimuler ; tellement que le dit préfet et autres assesseurs sont d'avis que pour ne point exposer le public, il conviendrait que ces expériences se fissent sous les yeux des commissaires à députer par leur Collège, les seuls juges capables d'apprécier l'avantage de ce nouveau remède, que leur Collège est prêt de députer moyennant que le suppliant paye leurs honoraires (1) ; qu'enfin tous les Phisiciens et Médecins sont en état d'appliquer l'électricité en suivant les procédés de ceux qui s'y sont le plus exercés, procédés qui sont consignés dans les livres connus d'un chacun et qui ne sont pas difficiles à suivre » (2).

Dès le 20 septembre 1779, le Magistrat de Bruxelles allait émettre un avis conforme à celui du Collège des médecins, qu'il avait consulté.

S'adressant à Charles de Lorraine, qui leur avait transmis la requête de Gibbens, les « Bourguemaitres, Echevins, Trésoriers, Receveurs et Conseil de la Ville » s'expriment en ces termes : « La valeur du suppliant n'est pas une chose bien rare, les principes théoriques de l'électricité sont connus de tous les Phisiciens et les effets en sont exactement déterminés : la pratique n'en est qu'une espèce de mécanique qui est à portée de tout homme pourvu de quelque adresse. Nous avons plusieurs citoyens en cette ville qui savent en diriger les opérations, entre

(1) Je souligne à dessein le bout de phrase, car il me paraît assez piquant. D'autre part, le lecteur constatera une certaine contradiction interne dans le raisonnement des médecins. En effet, ils estiment que la méthode nouvelle n'a point fait ses preuves tout en admettant qu'on l'applique sans difficulté.

(2) Cf. *Copy-book* cité, fol. 28 verso — 69 recto.

autre deux apothicaires Steenmetser (1) et Van den Sande (2).

Il y a des tables ou tarifs pour déterminer les degrés de force ou d'activité qu'on veut donner aux mouvemens électriques. C'est le grand secret de l'art et si nous osions en croire le rapport de quelqu'un qui réclame la connaissance d'un célèbre président de Louvain ci-devant professeur de la pédagogie du Château, c'est précisément en quoi ce savant Physicien auroit trouvé le suppliant dans la plus parfaite ignorance (3).

Quoi qu'il en soit de ce fait que nous nous ferions scrupule d'affirmer sur le témoignage « de auditu » d'un simple particulier, nous croions qu'il seroit très dangereux de favoriser l'introduction de l'électricité par forme de remède sans l'avis préalable des médecins.

Nous avons lieu de croire encore que les cas où ce

(1) Broeckx, op. cit., pp. 476-477, cite le pharmacien J. H., Steenmetser à la date du 12 novembre 1728 et Joseph Steenmetser, fils du pharmacien, à celle du 18 septembre 1755. C'est de ce dernier qu'il s'agit : son officine d'apothecaire étoit située « près du Trourenberg ». Voir *Guide fidèle de Bruxelles*, 1781, et *Almanach nouveau pour l'année 1766 ou le guide fidèle*, 1766.

(2) Le pharmacien VAN DU SANDE est cité dans Broeckx. Il est l'auteur de « lettres » et de « mémoires » publiés de 1781 à 1788, parmi lesquels figurent : a. Lettre à M. Bennie licencié en médecine et membre de l'Académie impériale et royale des sciences et belles lettres de Bruxelles sur les effets pernicious des moules, 1781 ; b. Lettre sur la sophistication des vins, 1781 ; c. Mémoire en réponse à la question ; quels sont les effets de l'électricité appliquée aux plantes et aux arbres, 1783 ; d. La falsification des médicaments dévoilée, 1784, etc., etc.

(3) La personnalité à laquelle il est fait allusion parait être Thysbaert. Si l'on consulte le *Calendrier de la Cour*, année 1770, p. 142, on y lira que le dit Thysbaert fait partie du Corps des professeurs de philosophie « au Château » (Université de Louvain). De plus dans le *Calendrier de la Cour* de l'année 1779, p. 162, nous lisons qu'il fait partie du Conseil de la faculté des arts et qu'il assume la présidence du Collège du Roi. N'oublions pas, d'ailleurs que la « pédagogie du château » dépendait de la faculté des arts, ni que l'enseignement qui s'y donnait comprenait la physique. Cf. L. van der Essen : *Une institution d'enseignement supérieur sous l'ancien régime. L'Université de Louvain* Bruxelles, Vromant, 1921.

remède est nécessaire sont très rares. Et nous sommes persuadés que dans les occasions où les médecins le jugeraient avantageux à la guérison de leur patient, les deux apothicaires qui en possèdent la mécanique seroient prêts en tout temps de l'administrer même en faveur des pauvres.

Dans ces circonstances, nous croions que le bon plaisir de Votre Altesse royale pourroit être d'écouler le suppliant de sa demande quand à la gratification, lui [.....] (1) d'exercer ses talens quand il en sera requis pourvu qu'il le fasse par ordre et sous les yeux d'un médecin » (2).

L'affaire en resta là.

Sans intervenir, à titre rétrospectif, dans un débat qui remonte à près de cent soixante ans, et tout en rendant hommage à la prudence dont usa, en l'occurrence, le Magistrat Communal, dont le rapport paraphrase celui des médecins bruxellois, nous nous hasarderons pourtant à énoncer cette conclusion : Duchenne de Boulogne, le célèbre médecin diagnostiqueur français qui vécut de 1806 à 1875 et qui est considéré comme l'initiateur de l'électrothérapeutique, n'a pas laissé de compter peut-être parmi ses obscurs précurseurs en expérimentation, Jean Gibbens, qui réalisa des cures jugées intéressantes par le savant naturaliste et physicien Needham, directeur de notre Académie impériale et royale sous Marie-Thérèse.

(1) Je lis *entia*, erreur manifeste du scribe. Le contexte indique nettement qu'il faut lire *permette*.

(2) Copyboeck, op. cit., fol. 69 verso à 70 verso.

Les Edicules pieux en Belgique.

(Abbé G. CÉLIS).

Depuis quelques années nous voyons un peu partout, en Belgique aussi bien qu'en France et Italie, des historiens, des artistes, des poètes et des folkloristes se grouper pour sauver de la ruine les oratoires semés par la ferveur du peuple le long des chemins, dans les champs et aux carrefours.

On a enfin compris que les croix et les chapelles sont quelque chose dans nos paysages ; tel ôperon ne retiendrait pas si longtemps le regard, s'il ne se couronnait d'un minuscule clocheton qui fait valoir sa hauteur et sa masse. Suspensu à un arbre, tel saint bariolé agrémente le chemin à l'instant où il devenait monotone et fixe au moment opportun, un point de l'espace.

Qu'ils soient au fond de nos fraîches vallées ou en lisière de forêt, en plein bois, à l'entrée des villages ou dressés parmi les arbres rangés en rond sur les collines qui se gonflent dans le ciel, les calvaires et les oratoires ajoutent du pittoresque à nos sites.

Répondant à une question souvent posée : quelle est l'origine de ces édicules pieux ? Nous voulons en dire un mot.

La Bible fourmille déjà de pierres levées, de cippes, d'autels, de cailloux entassés pour former « témoignage » car il nous est dit que, dans l'austère et grandiose existence des peuples pasteurs, la coutume voulait qu'en mémoire des faits les plus saillants, on dressât des pierres que l'on consacrait avec de l'huile et du sel. Lorsque la tribu, changeant de campement, s'en allait vers des pâturages nouveaux, ces témoignages demeuraient après elle et servaient de mémorial aux tribus à venir.

Le commentateur des Proverbes de Salomon, Cornélius à Lapide, note au verset 8^e du chapitre XXVI, que les anciens avaient la coutume de dresser une statue de Mercure aux carrefours des chemins, et les passants pour

honorer le dieu du commerce, jetaient des pierres autour des figures. La coutume se perpétua chez les Romains, qui mettaient la statue du même dieu aux « trivio », rencontre en fourche de trois chemins. On nomma ce monceau « Mons Mercurii » (Mons dans le sens de monceau ou amas).

On rencontre encore dans les divers pays qui ont été sous la domination romaine, un type d'oratoire qui semble bien avoir son origine dans cet amas de pierres. En Provence, par exemple on trouve encore des oratoires formés d'un monceau de pierres brutes ramassées sur place, qu'aucun mortier ne relie entre elles, dans lequel plus tard on aménagea une niche. On le nomme MONTJOIE.

Moreri, dans son dictionnaire d'Histoire et de Mythologie (éd. 1674) dit au mot Montjoie : « Ce nom est fort célèbre dans l'histoire. On appelait ainsi autrefois un monceau de pierres entassées pour marquer les chemins (1).

Le cardinal Hugues de Saint Cher (1244) rapporte la coutume des pèlerins qui faisaient des montjoies de monceaux de pierres sur lesquels ils plantaient la croix aussitôt qu'ils voyaient le lieu de dévotion où ils se rendaient en pèlerinage : « Constituant acervum lapidem et ponunt crucem et dicitur Mons Gaudii ».

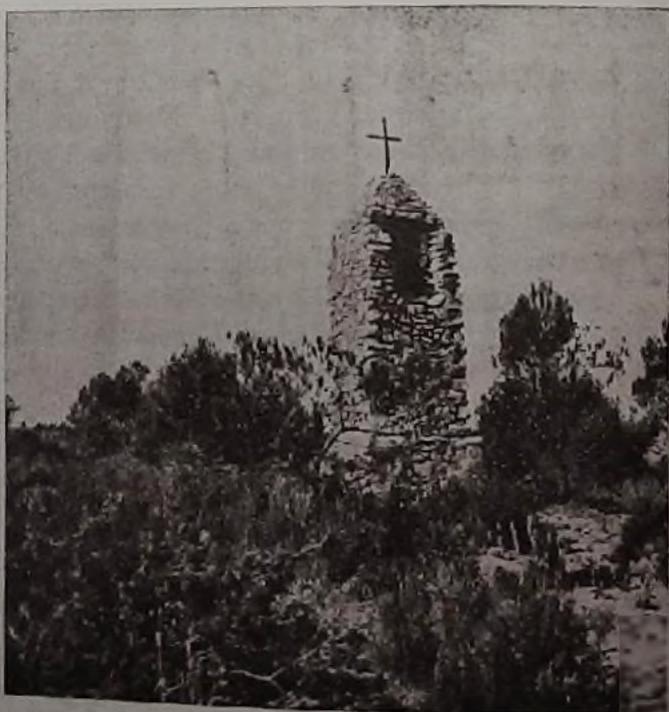
Débric dans ses Proverbes sacrés, dit la même chose des croix qui sont sur le chemin de St. Jacques en Galice : « Lapidem a practereuntibus positorum congeries, galli mont-joies vocant, ut securi indicium itineris inde capiant ».

Une définition analogue est donnée par Furetière dans son Dictionnaire Universel (tome II, 1644) « C'est un vieux mot qui signifiait autrefois enseigne des chemins et particulièrement de ceux qui menaient aux lieux saints. Ainsi il y en avait une près de St. Pierre de Rome, qu'on appelait Mont Gaudii, parce que les pèlerins se réjouissaient en la voyant près du lieu où ils voulaient aller ».

Citons enfin le poète Mistral, qui dit dans le Trésor du Félibrige (tome II) : « Tas de pierres sur lesquels les pèlerins plantaient une croix sur la route et aux abords des lieux de pèlerinage ».

(1) Ces données sont empruntées à la brochure de P. Triguin : Montjoies et Oratoires. Paris 1935, Société Française d'Archéologie.

Larousse note que d'après certains historiens le cri de ralliement : *Montjoie, St-Denis !* est en rapport avec ces amas de pierres que formaient les pèlerins pour marquer les stations d'une route conduisant à un sanctuaire. Or, *St-Denis* était un lieu de pèlerinage et les rois de France « *avoués de St-Denis* » avaient un culte particulier pour ce saint ; de là leur cri de guerre.



Crutaire de Malivert, à Puyloubier (Bouches du Rhône, France)

Plus tard on ajouta à ces amas de pierres une niche, soit au dessus, soit dans l'amas lui même, avec la statue du saint objet du pèlerinage.

Ces montjoies étaient donc des points de repère sur le chemin, un encouragement pour le voyageur, une prière pour demander la protection divine contre les périls qui menaçaient le pèlerin en route vers les grands sanctuaires. Elles étaient aussi des stations de repos. André Du Chesne, écrivit en 1547 au sujet du pèlerinage à *Ste Baume* : « Comme on commence à monter cette montagne assez facheuse,

c'était l'artifice duquel on a usé pour rendre le chemin plus facile et plus aisé, on trouve sept ou huit petits oratoires enrichis de belles peintures et représentations en bosse, où l'on avait élaboré toute la vie de cette bienheureuse repentie » (2). Lorsque le sentier abrupt côtoyait les précipices, ces montjoies n'étaient pas de trop pour que l'on puisse suivre sans encombre le chemin qu'elles jalonnaient. Donnons deux exemples de cette coutume encore aujourd'hui. En Italie à Bologne vers le sanctuaire de la *Madonna di San Luca* et en Belgique vers *Notre Dame de la Sarte* près Huy.

L'édicule pieux qui ressemble encore à la montjoie primitive, consiste en un socle ou base rectangulaire, tantôt en pierre de taille, tantôt en maçonnerie, surmonté d'une niche elle même souvent couronnée d'une croix en fer forgé. Nous en trouvons encore beaucoup d'exemples dans notre pays.

En France et en Pologne, certains édifices portent plusieurs niches : deux dos à dos, rarement superposées ou jumellées. Quand le socle est triangulaire il porte trois niches, on le rencontre quelquefois aux « *trivia* » ; enfin il y en a à quatre niches et leur forme rappelle les « *lanternes des morts* » qu'on voit encore en plusieurs endroits en France : le toit est alors supporté par quatre colonnettes plus ou moins ouvragées.

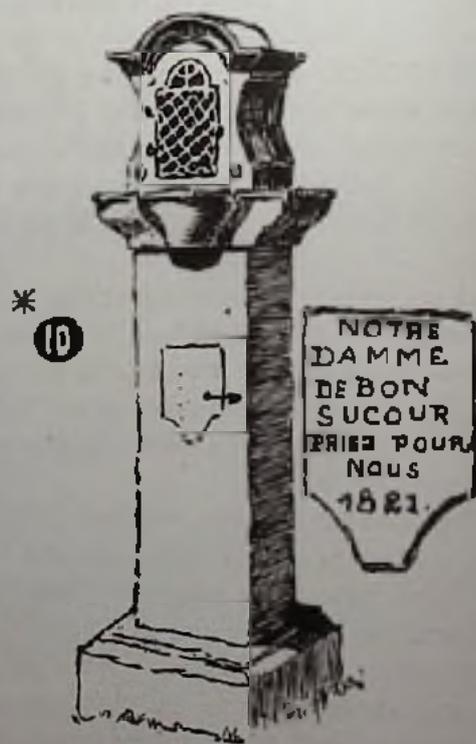
On rencontre en France et chez nous un type très intéressant en pierre de taille avec un entablement entre le socle et la niche, nommé « *Banquet* » qui servait de support pour les bustes et reliques des saints que l'on transportait en procession. Aux Rogations on y déposait la croix quand le prêtre venait bénir les champs. On en voit par exemple à *Chaumont-Gistoux* et à *Vieux Genappe* en Brabant (3).

Remarquons qu'Enlart, dans son *Manuel d'Archéologie Française* (1.802) dit que la montjoie dérive des piles

(2) Les antiquités et recherches des villes, châteaux et places les plus remarquables de toute la France. Paris chez Jean Petit Pns, 1547.

(3) Bulletin du Folklore Brabançon, XVI, 217

romaines. Déjà chez les Grecs on avait des bornes, poteaux indicateurs au buste d'Hermès-Mercure, placés dans les carrefours, aux coins des rues et le long des routes. Les



Chamonix-Gistoux. Edicule en pierre bleue.
(Dessin de P. J. Lefèvre).

Romains les ont imité avec le buste du dieu Terme : un bloc de pierre surmonté de la tête du dieu, placé de loin en loin sur les routes, et aux carrefours pour indiquer la sépulture d'un soldat romain.

Ainsi nous trouvons que l'origine des édicules pieux le long des routes, remonte à la plus haute antiquité. Il en est de même pour ceux qu'on voit dans les champs et les vergers.

De tout temps le cœur humain cherche dans la détresse, l'angoisse et la crainte, un secours d'un être supérieur, et quand il a été exaucé, c'est par un signe extérieur qu'il manifeste sa reconnaissance.

L'architecture grecque et romaine nous a conservé beaucoup d'édicules élevés à la divinité. L'Apôtre St. Paul nous parle d'un autel élevé dans les rues d'Athènes au « Dieu Inconnu » (Actes XVII, 23). Près des sources réputées médicinales on voyait en Grèce des chapelles consacrées à la divinité, remplies d'ex-voto et de petites images pieuses que venaient y déposer ceux qui étaient guéris ou espéraient l'être (4).

A côté du culte familial aux Lares, les Romains avaient aussi des autels aux Lares Compitales ou Viales, petits monuments qu'ils élevaient dans les champs pour obtenir la protection des récoltes.

Au musée lapidaire d'Avignon (Fr.) se trouve un petit édifice gaulois, présentant la statue du dieu Sylvain en haut relief dans une niche, dont les pieds droits sont décorés de feuillages, fruits et d'autres motifs ; la moulure semi-circulaire de la niche est également décorée des feuilles d'acanthé et de rais de cœur (5).

Un autre édicule, trouvé à Aimé en Tarentaise (Savoie) représente le même dieu et porte une inscription :

« Sylvain, dont l'image abritée sous le frêne sacré, à demi enveloppée de ses branches, dieu gardien de ce jardin haut situé, nous dédions ces vers, expression de notre reconnaissance. Tandis que, gouverneur en ce pays, je rends ici justice et administre les biens des Césars, nous pouvons à la faveur de ta protection bienveillante parcourir sains et saufs ces campagnes et ces monts alpestres et fréquenter sans crainte les hôtes qu'elle recèle, cette forêt de pins odorants qui t'est consacrée... » (6).

Il semble bien que ces deux monuments soient les ancêtres de nos oratoires actuels : une statue d'un dieu placée dans une niche formant un toit et se trouvant dans un champ pour le protéger. Le texte également est clair et prouve la coutume des païens d'élever des autels aux divinités dont ils imploraient l'assistance.

(4) Ménard René : Vie privée des Anciens : Institutions religieuses Paris, page 181.

(5) Sautel J. Vaison dans l'Antiquité. Tome II, pages 217-218.

(6) Dujoynet André : Dans « Les Alpes », X, N° 94.

L'auteur à qui nous empruntons ces renseignements (P. Irigoin) conclut : « Les nombreux laraires retrouvés à Herculanum et Pompéï lors des fouilles qui ne cessent de mettre à jour de si magnifiques spécimens de la civilisation romaine, ressemblent étrangement à plusieurs oratoires de Provence, de Savoie et d'Italie (et nous ajoutons, et de Belgique ; et les Termes à nos stèles en Wallonie). « Il est certain que les artisans chargés plus tard de construire un petit édifice chrétien se sont inspirés des monuments du même genre qui avaient existé et dont ils avaient pu voir des images ».

* * *

Lorsque les Romains s'établirent dans nos contrées, on vit venir de la Mère-patrie, principalement sous les Antonins (98 à 180) non seulement les fonctionnaires, agents militaires et administrateurs fiscaux de l'État, mais aussi des colons, cultivateurs et industriels, attirés par l'espoir d'une fortune rapide en pays conquis. En s'y établissant ils apportaient avec eux leurs habitudes et leur religion.

Ainsi on vit s'élever des édifices en l'honneur de Mercure, patron des commerçants, d'Epona gardienne des écuries, de Nehalennia protectrice de l'agriculture. Les Termes ou Hermès aussi ne font pas défaut.

Les fouilles archéologiques sur les voies romaines et aux carrefours, dont les objets enrichissent nos musées d'Ardenne, Bruxelles, Liège, Namur, etc. nous montrent que les chapelles actuelles ont presque toujours succédé à des édifices élevés du temps de l'occupation romaine (7).

On ne doit pas s'étonner que les premiers Évangélistes de nos contrées aient remplacés la divinité païenne par la statuette d'un saint, principalement de la Vierge. En cela ils se conformaient aux conseils du pape St. Grégoire le Grand (590-604) qui avait dit : « Toutes les fois que vous trouvez un temple païen ou un simulacre d'idole, élevez y une basilique au Sauveur, afin que les gentils ac-

(7) Abbé Jeandrain et P. J. Lefèvre : Quelques vieux chemins du Roman pays de Brabant. *Bull. Folklore Brabançon*, XVI, 193 à 246

coutumés à venir y déposer les offrandes, adorent le Seigneur au lieu des fausses divinités. Il n'est toutefois pas nécessaire de détruire les temples, mais d'en changer l'usage ».

Il est en notre pays encore des édifices qui ressemblent à l'ancienne Montjoie : un bloc de maçonnerie avec, à mi-hauteur, une petite niche renfermant une statuette de



Chapelle à Itterbeek.

saint en plâtre entre deux vases avec fleurs artificielles. La niche est fermée d'une grille en fer. Le toit à deux pans porte une petite croix en fer. Devant l'édifice, un petit banc de pierre. On en voit des exemples à Bouvaul, Joigne-Souveraine, Nil-St-Vincent en Brabant.

Le type de Terme se retrouve surtout sur les anciennes voies romaines, de Bavay à Tongres, de Mons à Nivelles, de Namur à Malines et, donc en Flandre Gallicane et en pays Wallon.

La forme la plus simple consiste dans une colonne rectangulaire de pierre de taille ou de granit, surmontée d'une niche fermée d'un grillage de fer, le tout quelquefois couronné d'une croix de fer forgé. Le fût porte souvent une inscription ou invocation. Nous en trouvons des exemples à Villers lez Heest (Hainaut) et Denée (Namur).

Cependant la plupart de celles qui jalonnent nos routes dans le Hainaut et le Brabant, sont inspirées du style Louis XIV et XV. Entièrement en calcaire bleu, se composant d'une niche posée sur un socle ventru, portant la dédicace. L'ornementation est des plus variée : angelets, rosaces, rocailles. Il en est aux proportions harmonieuses, d'autres très lourdes, de sveltes et de trapues, de sobres et de précieuses. Citons celles d'Alsemberg, Bousval, Broye, Ilterbeek, Thorenbaix-St-Trond, Tourinnes St-Lambert, Waterloo pour le Brabant et une série très intéressante à Soignies (Hainaut).

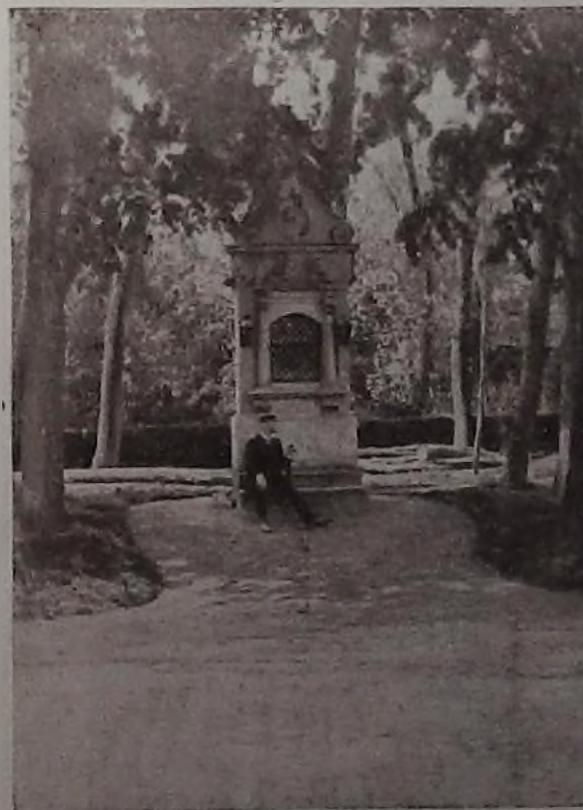
Dans la région du Brabant, Vollezeel, Tollembeek on rencontre par dizaines des édifices de ce type, mais le fût surmonté de la niche, porte une inscription funéraire. D'après mon correspondant, il s'agit d'une coutume déjà ancienne (XVII^e siècle). Les propriétaires de ces édifices les élevaient sur un coin de leurs terres longeant la route, en l'honneur des Saints, patrons de leurs parents décédés, et invitaient par l'inscription les passants à y prier pour le repos des âmes. Ces édifices sont en pierre bleue monolithe du XVII^e au XVIII^e siècles, en maçonnerie au XIX^e.

Certaines chapelles de style renaissance ont un cachet très artistique, comme celles de Erps-Querbs en Brabant et de Rœulx en Hainaut.

Au Luxembourg on rencontre un type nommé « Bildstock », type qu'on connaît dans le Grand Duché, en Alsace, en Bavière jusqu'en Hongrie.

Le Bildstock est un monument en pierre qui se compose d'un fût, rond ou polygonal, au dessous de 2 mètres de haut, dressé sur un socle ou soubassement massif. Ce fût porte un chapiteau formant une ou plusieurs niches, ou un

bas-relief aux sujets religieux, principalement des scènes du Calvaire. A propos de l'origine, un auteur allemand, Max Waller dit que le bildstock est sorti peu à peu de la



Chapelle à Erps-Querbs.

croix sur les routes. La barre verticale devenue plus élevée, les bras transversaux furent coupés. Déjà sur les croix plus élevées, au milieu de la barre transversale on avait creusé une niche qui garde la place qu'elle avait conquise (comme au Tyrol et en Suisse) ; les niches se développèrent, se multiplièrent, mais la croix ne disparut pas, elle devint le couronnement du monument ou mise en honneur avec le groupe traditionnel, dans la grande niche, place d'honneur du bildstock (8).

(8) R. Kieffer, Les Bildstock au pays de Thionville

Bien que le type de montjoie et terme soient les plus anciens comme monument en pierre, nous trouvons en Belgique, comme d'ailleurs en Bavière et Pologne, quantité de chapelettes en bois, pendues aux arbres, dont l'usage remonte aux premiers siècles de l'évangélisation.



Bildstock à Bonmert (Luxembourg).

D'après certains auteurs la chapelette aurait son origine dans l'ancien culte des arbres christianisé. Mais, comme le dit fort bien A. Van Gemep « de la fixation il ne faut pas déduire que les arbres auxquels ces chapelles sont fixées (chênes, tilleuls, hêtres, ormes) aient été choisis parce qu'ils étaient sacrés antérieurement. Le but a été de tout temps de donner un réconfort et protection aux voyageurs et de servir aussi d'indication topographique.

Il y a ici un plan psychologique parallèle. Partout, dans toute l'humanité, quand on court un risque de se tromper et de s'égarer, on pose des jalons ; partout le danger d'attaque est plus grand aux carrefours que sur la voie unie et droite, donc les chapelettes sont autant de poteaux indicateurs » (9).

Cependant, connaissant le rôle important des arbres dans les religions anciennes, leur caractère sacré et augural, comme il le fut chez les Germains, il n'est pas invraisemblable que les évangélisateurs, qui ont donné à certaines fêtes et coutumes païennes un sens chrétien, aient aussi placé dans les branches et le creux naturel des arbres, une statuette de saint pour changer le but du culte populaire.

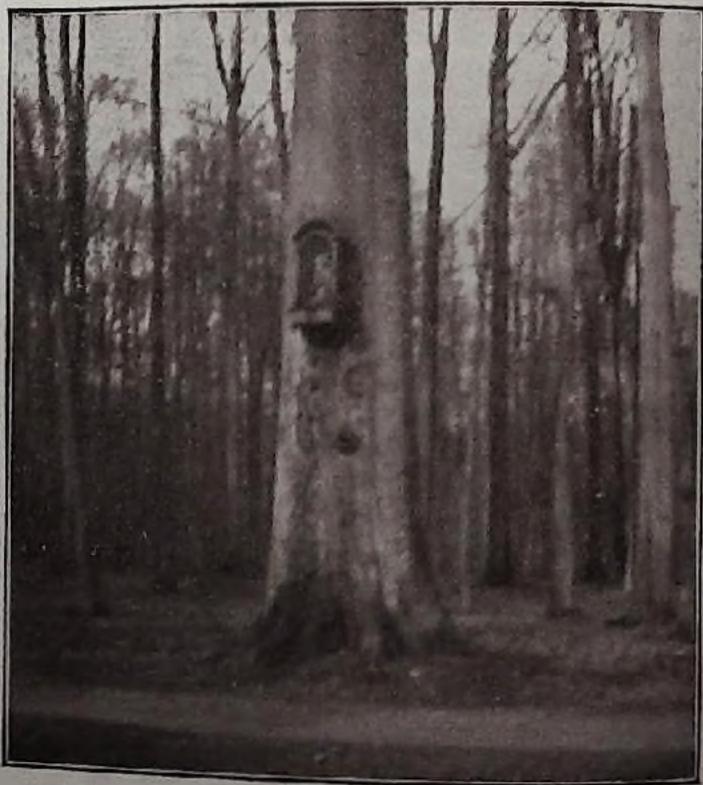
Notons toutefois, que tel peut être l'origine pour les premiers siècles, mais à partir du X^e nous croyons qu'elle se trouve dans le désir naturel de l'homme de rechercher la protection divine contre les dangers et les maléfices. Or, nous voyons que les plus anciennes chapelettes ont été placées à la lisière des forêts et aux carrefours boisés.

Chacun sait que durant le moyen âge et même jusqu'au siècle dernier, les forêts étaient des antres de voleurs qui dévalisaient aisément les voyageurs, commerçants pour la plupart, et ne craignaient même pas de les tuer. À l'effet de demander la protection divine dans le danger, une main pieuse a pendu aux arbres, à l'entrée du bois, une chapelette afin que le voyageur puisse jeter un regard sur la Vierge, Secours des chrétiens, et lui adresser une prière. Il advint même que des voyageurs reconnaissants placèrent eux mêmes une chapelle à cet endroit, p. ex. Notre Dame au Bois.

Pour ce qui est des carrefours, on connaît l'ancienne croyance populaire chez nos ancêtres, de voir dans ce lieu le rendez-vous des sorcières qui se rendaient au sabbat. Pour se sauvegarder du maléfice, on attachait une statuette de la Vierge à un arbre et l'endroit devint inoffensif.

(9) Van Gemep Arn. Le folklore de la Flandre et du Hainaut Français, tome II, page 482.

Plusieurs de nos lieux de pèlerinage ont à l'origine une statuette retrouvée dans un arbre. La statue de la Vierge vénérée à Anvers sous le nom de Notre Dame sur l'Arbre, fut retrouvée après la tourmente Normande en 837 sur un tilleul dans un jardin. La ville de Boom doit



Chapelette dans la forêt de Soignes (appelée « Chapelle de la Reine » parce que élevée par la reine Louise Marie). Cliquez obligeamment prêté par les Editions Historiques de Belgique.
(Extrait de Sander Pierron : *La Forêt de Soignes*).

son nom et son origine à une petite image de la Vierge attachée à un arbre, et la ville d'Hasselt doit sa fondation à la statuette vénérée dans un bois de noisetiers.

Ailleurs c'est une petite statuette anciennement nichée dans le creux naturel d'un arbre, dont l'écorce avait, avec les années rejoint les fissures, qu'on découvre en le sciant. Tel à Deerlijk et Foy Notre Dame. Ailleurs encore ce sont des hirondelles voltigeant autour du même arbre

(Gand) ou des oiseaux qui de leur chant attirent les regards des passants (Bruxelles, Recloo) et qui y trouvent cachée la statuette ancienne.

Les chapelettes furent remplacées par des chapelles en maçonnerie, et plus tard s'élevaient de belles basiliques où se rendent les foules ; tels Cortenhosch, Duffel, Edelare, Ertvelde, Heffen, Montaigu, Notre Dame au Bois, Walcourt.

Plus tard la coutume se propagea comme sauvegarde des champs, des bois et des propriétés. Là où les arbres fient défaut, on plaça les chapelettes en bois sur un poteau de barrière et dans les champs. On en voit aux coins des vergers entourés d'un jardinet de fleurs odorantes, où le lierre et l'églantine entourent le support.

Si les édifices dont nous venons de rechercher l'origine sont encore nombreux dans certains pays, en Belgique, en France, Italie et Pologne, il est un autre modèle qui ne l'est pas moins, celui qui porte à plus juste titre le nom d'Oratoire : lieu où l'on prie. Ce sont ces édifices assez vastes en maçonnerie, fermés d'une grille ou d'une porte, dans laquelle on peut entrer, s'agenouiller et vénérer le saint dont la statue se trouve sur un autel.

On les trouve un peu partout. Le site est d'ordinaire très bien choisi. Ici l'instinct populaire a trouvé l'emplacement qui convenait le mieux. Sur les collines, au penchant d'une côte, le long de quelque route solitaire, à l'angle d'une pâture à la lisière d'un bois, à l'entrée d'un village, dans les hameaux les plus perdus, parfois en plein champs, engagées dans des haies, embracées par un bouquet de tilleuls ou par des couronnes de rhênes, les chapelles font partie intégrante avec le paysage.

Quoique l'antiquité nous ait conservée des édifices qui ressemblent à nos oratoires, nous ne pouvons toutefois pas conclure à une origine commune.

Comme exemple de tel ancien édifice, nous citons une chapelle dédiée à Isis, découverte à Rome sur l'Esquilin, en 1883. Elle date du V^e siècle. Elle est en briques recouvertes de marbre et contient au fond la statue de la

déesse et des petites niches avec des statuètes de moindre grandeur, représentant aussi des divinités, le long des murs de côté. On rencontre encore le même dispositif dans maintes de nos chapelles rurales : la statue du Saint principalement vénéré accompagnée d'un certain nombre d'autres statuètes (10).

Pour certains l'origine des oratoires le long des routes et dans les hameaux serait à rechercher dans l'éloignement des églises paroissiales aux XIV^e et XV^e siècles ; les habitants s'y réunissant le soir pour la prière en commun. Mais nous croyons plutôt que la construction des oratoires répond uniquement à la dévotion particulière d'un individu ou d'un groupe. En effet nous les rencontrons surtout à la lisière d'un champ, au bout d'une allée seigneuriale ou à l'entrée d'un village ou hameau.

On connaît l'importance que le laboureur attache à l'état atmosphérique : une grêle, un orage détruit en une nuit les plus belles espérances de récoltes fructueuses et maint paysan s'est vu ruiné par les épidémies dans le bétail. Pour obtenir la protection céleste, il a donc élevé une chapelle à quelque saint protecteur, aux confins de sa propriété.

Les seigneurs de village ont demandé la même protection pour leurs terres, et alors la chapelle du *châtelain* est devenue bien commun, où certains jours les fermiers se réunissent pour la prière et où le curé vient aux Rogations bénir les champs.

D'autres oratoires ont été élevés en ex-voto par les habitants d'un hameau ou d'un voisinage en commémoration d'une épidémie qui ravageant la contrée les a épargnés après le vœu de la construire.

En certains cas des chapelles ont été élevées en souvenir d'un accident mortel ; une inscription invite le passant à dire une prière pour le repos de l'âme du défunt. Ainsi on remarque maintenant la place où feu notre vénéré Roi Albert à Marche les Dames et notre regrettée Reine Astrid à Kussnacht ont trouvé la mort.

(10) *Nieuwe Wereldgeschiedenis*, de Dr Jan Romijn. IV, page 2088.

* * *

Les oratoires de notre pays présentent des formes les plus diverses, suivant les régions ; ils sont exécutés tantôt en pierre de taille, tantôt en maçonnerie avec ou sans enduit, parfois en briques.



Chapelle à Steenokkerzeel.

Si nombre d'entre eux ne présentent aucun caractère, d'autres par contre offrent de vrais petits chefs d'œuvre d'architecture, ornés souvent avec beaucoup d'art et de goût.

La forme ordinaire est une construction rectangulaire en briques, à façade surmontée d'un cintre ajouré ou maçonné, flanquée de deux pilastres surmontés de cônes. L'extérieur est blanchi à la chaux ; l'intérieur est voûté et peint. L'autel qui forme le fond est un bloc avec table en

Pierre de taille ou avec des carreaux rouges. La niche est fermée par un grillage en fer, avec quelquefois une aumônière. La statue du saint qui se trouve sur l'autel est entourée de vases aux fleurs artificielles et de candélabres. Ces chapelles ne peuvent contenir aucun pèlerin, aussi l'édicule est précédé d'un petit banc en pierre.

Plus nombreuses sont les grandes chapelles où des chaises et des bancs invitent le passant à prier. La plupart ont une façade en style renaissance ; deux pilastres servent de support à des volutes qui soutiennent un pignon triangulaire, celui-ci porte une inscription, invocation et date.



Chapelle à Dongelberg.
(Dessin de P. J. Lefevre).

Entre les pilastres s'ouvre une porte en plein cintre. Ces oratoires sont couverts d'un toit en ardoises, qui supporte quelquefois une petite tourelle ou clocheton. Au moins deux fenêtres éclairent l'intérieur où, sur un socle au-dessus de l'autel se trouve la statue vénérée qu'entourent des luminaires et des fleurs.

Il y a de ces oratoires assez grand où l'on célèbre à certains jours le Saint sacrifice de la Messe. La chapelle est alors surtout, précédée d'un auvent où les fidèles sont à l'abri du vent et de la pluie.

A l'extérieur on remarque souvent les stations des VII Douleurs ou les Mystères du Rosaire. Ces oratoires sont alors des lieux de pèlerinage local où les villageois se

rendent le dimanche après vêpres, les jours de fête de la Vierge et le soir durant le mois de Mai.

Maintenant la chapelle se dresse au milieu d'arbres, tilleuls ou chênes, qu'entoure une haie verdoyante pour compléter le cadre si pittoresque des édifices pieux en nos contrées.

Cette étude serait incomplète si nous ne disions un mot des statues qui par dizaines, par centaines souvent, ornent les façades et coins de rue à Anvers, Bruges, Gand, Courtrai, Liège, St-Trond, etc., et des petites chapelles dans les quartiers ouvriers qui ont donné à ces villes, le titre de Cité de Marie.

Où se trouve l'origine des statues aux façades et les coins de rue ?

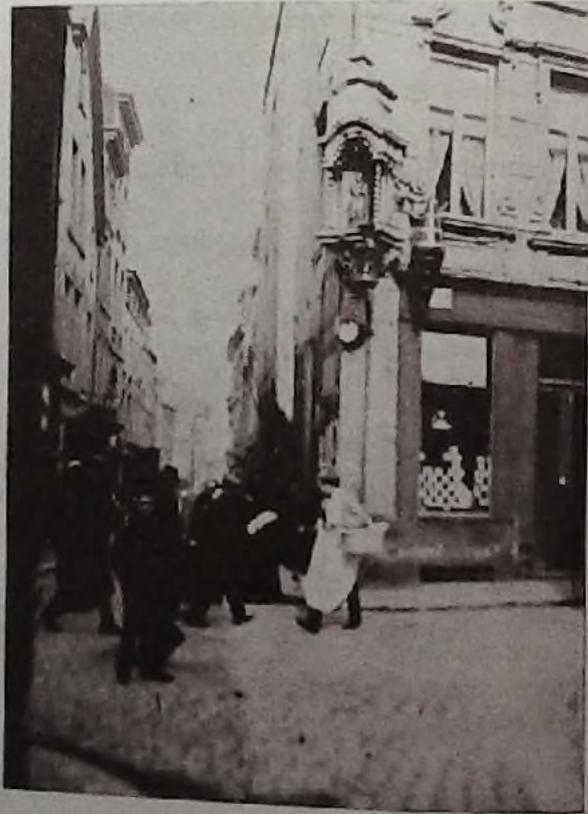
On remarque certes les statues de divinités païennes et de héros aux temples et palais grecs et romains, mais peut-on en déduire qu'elles y figurent comme protecteur de l'édifice ou simplement comme ornement ? Il est permis d'en douter. La coutume, dans le sens religieux, vient certes de la Rome chrétienne, et ce sont probablement les ordres religieux qui en ont été les propagateurs dans les différents pays.

Quand on regarde les anciennes vues de villes, on y voit souvent des statues de Madone ou de Saints protecteurs locaux, sur les hôtels de ville, les portes d'enceinte, les fontaines et les palais ; ce n'est pas seulement en Italie, mais aussi en Autriche, Espagne, France, Pologne, etc. Même les ponts portent soit un calvaire, soit la statue de St-Jean Baptiste ou de St-Jean Népomucène.

Certains auteurs, parlant de la coutume en Belgique, croient qu'elle ne date que de l'occupation espagnole ou du règne des archiducs Albert et Isabelle ; d'autres y voient l'influence de la Compagnie de Jésus.

Nous voulons bien que les archiducs aient restaurés les statues et chapelles détruites durant l'iconoclastie, et que la Compagnie de Jésus en ait fait construire de nouvelles, mais les archives en font foi, la coutume est bien plus ancienne, elle remonte aux XIV^e et XV^e siècles, aussi bien pour les maisons particulières que pour les hôtels de ville et portes d'enceinte.

C'était jadis un usage fort répandu que l'on ne construisait guère sans ménager une niche dans la muraille, au dessus de la porte, et on y remarquait surtout le patron du négoce du propriétaire : St-Eloi chez le forgeron, St-Antoine chez le charcutier, St-Joseph chez le menuisier, Ste-Anne chez la couturière.



Chapelle au coin des rues des Mexiens et Steenpoort à Bruxelles. Cette chapelle a disparu récemment pour le travail de la jonction. Elle aurait été conservée dans les magasins de la ville de Bruxelles.

Chaque coin de rue avait sa petite chapelle ornée d'une statue et surmontée d'un dôme. L'architecture en était gracieuse et soignée, avec ses pilastres découpés ou ses colonnes mères qui supportaient soit une ogive, soit un fronton à la grecque, soit un cintre harmonieux. Plus tard même c'est le style renaissance que l'on relève dans ces constructions minuscules. Une belle lanterne qu'une grande potence en fer forgé suspend au mur, s'allume le samedi

soir et les jours de la Vierge ou du Saint vénéré, d'une petite flamme fervente. Au moyen âge et dans la suite, cette lanterne était l'unique éclairage de la ville et guide du passant, comme le fait remarquer l'Abbé Thyssen (11).



Entrée de l'Impasse de la Perle d'Amour à Bruxelles.
Dessin de R. van de Sande.

Les statues sont quelquefois œuvre de maître ; nous en connaissons de Collins de Nole, Fay d'Herbe, Quellin à Anvers et Delcour à Liège.

(11) Thyssen A. Antwerpen, vermaand door den erebiedst van Maria, page 47.

Si le culte populaire s'affirme dans les statues aux façades et coins de rue, la chapelle du voisinage, la potale, est plus familiale. La préférence populaire va à la modeste statuette enfermée dans une petite niche en bois, pendue à quelques mètres du sol, qui appartient à la communauté. La Madone habillée à la mode espagnole est « Sa » Madone, et la confiance du peuple ouvrier va à « Sa » Vierge, qui est la protectrice attirée de « Son » voisinage, de « Sa » cité. Cela ne doit pas nous étonner, car ces chapelles ont été élevées en commémoration d'une épidémie, d'une inondation, qui au siècle dernier ont ravagé tant de villes.

Si on devait rechercher l'origine de ces chapelles, on serait étonné de voir plus d'un fait miraculeux, dont le souvenir reste encore vivant chez les habitants de la ruelle (12).

Ces chapelles sont modestes, simples coffres en bois ; la statuette, mannequin habillé ou en bois peint, possède un trésor de bijoux conservés chez la doyenne du voisinage, qui en orne la statue aux jours de fêtes, surtout à la mi-août. Alors on peut voir à Gand et à Liège, les Vierges ornées de boucles d'oreilles, broches, pendentifs, couronnes, sceptre et chapelet en argent et en vermeil, et le soir on illumine le voisinage et la chapelle et on vient de loin pour y chanter et prier.

A part la Vierge, nous y voyons vénérés aussi les patrons contre la peste : St-Roch, St-Macaire et St-Antoine de Padoue.

* * *

Naïfs monuments élevés la plupart à la gloire de Notre Dame en pur et simple acte de foi, les édifices pieux ont acquis au cours des années une réelle valeur. L'archi-

(12) Celis G. De Onze Lieve Vrouwekapellekens te Gent, 1924.
Coenen J. Les monuments de la piété populaire à Liège, 1926.
Lauwerijs J. De knopellekens te Hoogstraeten.
Slotte de Bert : Folklore Montois, Culte populaire de la Vierge, 1924.

Thijs C. De kapellen te Alsenberg, 1934.
Van Nyeu K. De veldkapellekens in de Kempen, Beersse, 1933.

itecture en est souvent simple, la décoration naïve, la main qui les fit, fut guidée par une foi profonde.

Certaines statues ont acquis une grande célébrité et tous les villages des alentours sont fidèles à leur pèlerinage annuels. Il est regrettable que nombre de ces chapelles soient délabrées ou tombent en ruine.

Ce serait œuvre utile de récolter des notes historiques et folkloriques, des photos de ces édifices et de les envoyer au siège des associations qui s'occupent de les restaurer et sauvegarder. Nous donnons ici les noms et adresse de ces associations : *Les Amis de la Ste Vierge*, Boulevard d'Heirnesse, 5 Gand. *Kapel en Beeld*, Groot Markt, 24, Courtrai. *Les Amis des Calvaires et des Potales*, rue des Clarisses, 98, Liège. *Kapellekenshulde*, Redingenstraat, 15, Louvain. *Voor Kruis en beeld*, rue St. Thomas, 32, Anvers. *Les Amis des Calvaires et des Chapelles*, rue du Luxembourg, 14, Arlon. *Les Amis des Calvaires et des Chapelles du Hainaut*, Château d'Ecaussines-Lalaing. *Comité pour la sauvegarde des souvenirs hainauts*, rue des Champs Élysées, 43, Bruxelles.

Le Chantelet.

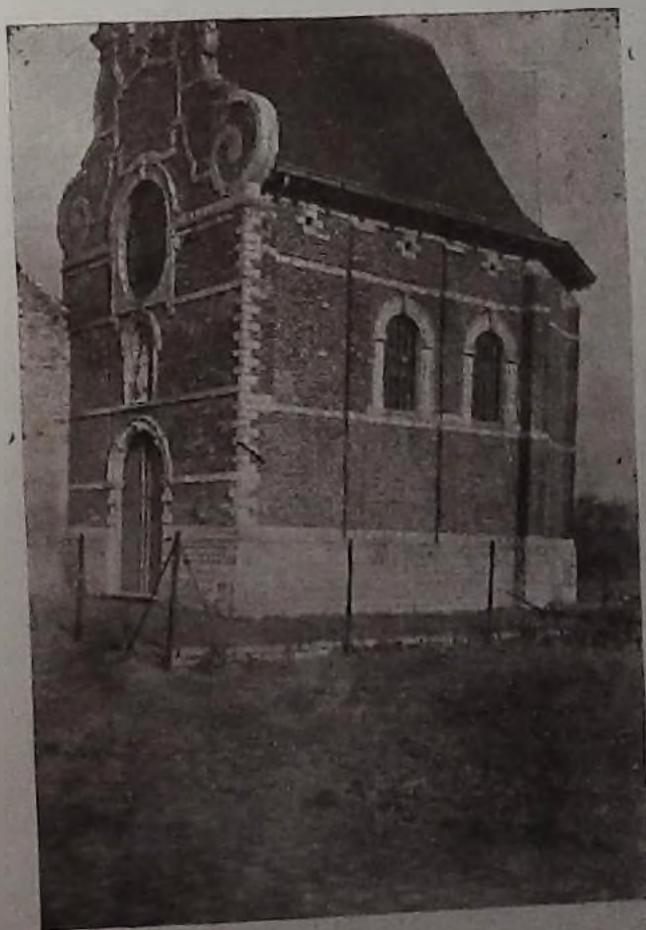
(G. LAMBERT).
Curé à Ways.

Primitivement Canteleu — ce mot provient d'après l'étymologiste Dewert — de Cant (en flamand Kant, coin) et de leu (endroit). Ce serait un endroit situé dans un coin entre deux chemins. C'est bien la situation topographique du Chantelet se trouvant entre la route de Maransart et le chemin du Vieux-Manant.

Parmi les fiefs situés à Vieux-Genappe et ressortissant du duché de Brabant, Tarlier et Wanters existent la maison du Chantelen, qu'Henri de Canteleu vendit à Gérard, fils de Jean de Malines, dont la sœur Marguerite épousa Jérôme Hinckaert, et en eut un fils nommé Philippe (relief de l'année 1381-1384). Les sires d'Ohain, descendants de celui-ci, le cédèrent à leur tour, en échange des biens situés à Ohain, à Philippe de Withem, sire de Beersel (relief du 12 Juillet 1516), et le 5 Mai 1612, Ernestine de Withem en fit l'abandon au profit de Claude Goubault. A la demande de cet acquéreur, la totalité des biens fut déclarée constituer un fief du duché (lettres patentes en date du 26 Mars 1613) — Vinrent ensuite Cathérine de Grécourt, veuve de Claude (relief du 13 Septembre 1622 en vertu de leur testament conjonctif passé le 16 Septembre 1616) ; Claude, Charles et Marie Gomba, leurs enfants (relief du 7 Mars 1624), Anne Jacqueline, fille de Claude, veuve de l'avocat Snaegels, leur fils (relief du 8 Février 1685), le prêtre Philippe Snaegels, leur fils (relief du 12 Septembre 1698) ; Charles Joseph Bernard, baron de Pallant et consorts (relief du 24 Janvier 1742) ; la dominière de Pallant, dite de Hautepeppe (relief du 15 Octobre 1783). En 1787, elle avait pour héritier le Baron de Wul, député de l'État noble du pays de Liège (1) ; en 1867 la famille Van Ham, de Braine-l'Alleud

(1) Géographie et histoire des communes belges par J. Tarlier et Alph. Wanters — Canton de Genappe — Vieux Genappe, p. 18.

acquiert la propriété du Chantelet en vente publique, de la famille d'Hoogvorst ; depuis 1930 la propriétaire est Madame Gaushef Van der Meersch, fille du Monsieur Louis Solvay.



Chapelle du Chantelet restaurée, à Vieux-Genappe.

D'après un acte conservé à la cure de Vieux-Genappe c'est en date du 20 Juillet 1662, que l'évêque de Namur permet à Marie Goubault (1) d'ériger une chapelle au Chantelet, en l'honneur de l'Immaculée Conception de la

(1) D'après Tarlier et Wanters, Marie Gomba

Ste-Vierge Marie avec charge d'une messe les dimanches et jours de fête. On désigne comme dot annuelle la somme de 40 florins tant pour faire dire la messe que pour l'usage de la fabrique de la dite chapelle. L'exposé des motifs pour la messe dit que ce serait une facilité pour les propriétaires et les gens de l'endroit à cause de la distance trop grande,



La Vierge du Chantelet. Type des Immaculées Conceptions avant la proclamation du dogme en 1854, remplacé depuis par le modèle décrit par Bernadette. (Collection Van Ham, Braine l'Alleud).

où ils sont de l'église paroissiale. Le document recommande à celui, qui y célèbre, d'instruire ceux qui assistent à l'office, dans les fondements de la foi, selon les décrets synodaux et demande que tout se fasse en dépendance, selon la décision et le consentement du curé de l'endroit, ne voulant déroger en rien ni aux droits, ni aux

prérogatives de l'église paroissiale. En foi de quoi nous avons signé et apposé notre sceau : Jean, évêque : le secrétaire : De Zwerendoncq.

Ce fut surtout le sieur Philippe Snaevels, prêtre, Seigneur du Chantelet, qui dota richement la chapelle, comme l'atteste un autre document, conservé à la cure de Vieux-Genappe et datant de 1741.

La rente de 40 florins, dont on parle plus haut, était hypothéquée sur onze bonniers de terres labourables ou environ, gisants au village de Buzet ; plus tard on y ajouta une rente héréditaire de treize florins, dix sept sols et demi à charge des États du Haynaut.

Mais comme les susdites rentes sont sujettes au remboursement et que par là cette fondation pourrait être altérée, le prêtre Snaevels pour prévenir cette difficulté et secondar les pieuses intentions de ses parents et pour augmenter la dite fondation promit devant notaire tant pour lui que pour ses héritiers, de payer au chapelain moderne et à tous ceux à venir une rente héréditaire de cent-vingt quatre florins par an, argent courant, au lieu des susdites deux rentes, les quelles viendraient à cesser. Le compte devra se faire de la façon suivante : 100 florins pour le chapelain, les 24 florins restants pour être employés à la fabrique de la chapelle, la dite rente libre des vingtièmes, centièmes etc... Comme conditions il met que le chapelain devra, outre les messes du dimanches et fêtes, dire encore deux autres messes par semaine pour les fondateurs et bienfaiteurs, et catéchiser tous les dimanches. La collation du présent bénéfice appartiendra à toujours au prêtre Snaevels, à ses héritiers ou ayant cause, à l'exclusion de tous les autres. Il oblige sa personne, ses biens présents et futurs, et notamment pour hypothèque perpétuelle environ de dix neuf à vingt bonniers de terres labourables sous Witterzée, comme prime une pièce de terre grande de trois bonniers et six verges. Item trois journaux nonante deux verges. Item six bonniers de terre labourable. Item et finalement environ quatre bonniers de prez ou pâtures. Le tout appartenant au sieur comparant Philippe Snaevels (1)

(1) Snaevels = Snaegela.

du chef et comme unique héritier et enfant de feu le sieur Jacques Snaevels, avocat au conseil du Brabant et de demoiselle Anne Jacqueline Goubault, sa tante et dont le dit sieur comparant et ses dits parents en ont la paisible possession de cent et plus d'années. Le possesseur moderne de la dite fondation et ceux à venir pourront recevoir tous les demies années, sous leurs quittances, des mains du fermier des dites terres, la dite rente de cent vingt quatre florins par an, et lesquels paiements à faire par le dit fermier valideront à compte de son bail, et, en cas de difficulté au sujet du dit paiement, le même possesseur du dit bénéfice pourra contraindre les débiteurs par voie de justice, le tout sans charge ou frais de la dite fondation.

Fait aujourd'hui, treizième de Septembre, mil sept cent quarante un par devant moi soussigné notaire admis par le conseil souverain de sa majesté, ordonné en Brabant, résidant à Bruxelles et en présence des témoins Pierre Joseph Tollenaers et Jean-François Lenis.

Quod attestor,
J. M. De Grève, nots.

L'acte conservé à la cure de Vieux-Genappe est une copie authentique de l'original, faite par le greffier de la ville de Bruxelles, M. Claessens, le 29 avril 1743 pour le Baron de Pallant, qui, comme nous l'avons vu plus haut, acquit le Chantelet en 1742 (24 Janvier).

La chapelle du Chantelet est aujourd'hui ressuscitée de ses ruines plus belle, plus coquette que jamais ; les ancêtres qui l'entourèrent de tant de soins, de tant de sollicitude, doivent s'en réjouir là haut, de même que tous les amis du folklore sont unanimes à approuver, à louer hautement, ce beau et généreux geste, qui, nous l'espérons, trouvera d'autres imitateurs.

Li Soke dès Sôrcyères.

(La Souche des sorcières).

(AD. MORTIER).

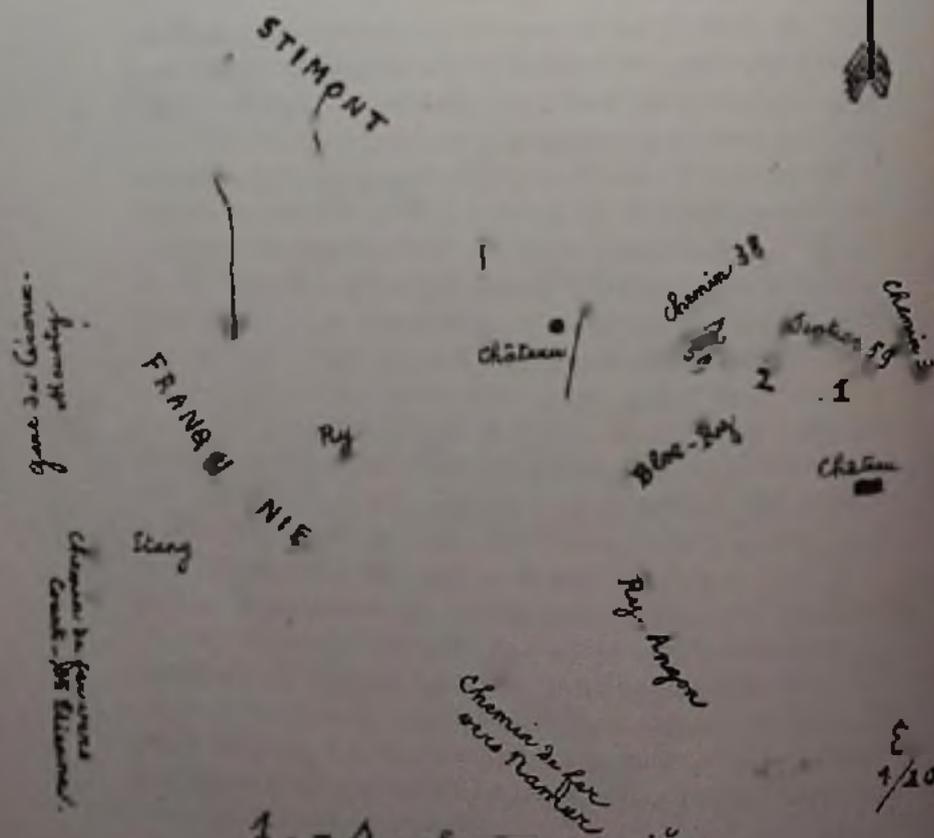
A deux kilomètres environ à vol d'oiseau, au Sud-Est de la station d'Ottignies, coule le ruisseau le Bloc-Ry, dans une vallée profondément encaissée appelée *Li valaive dès Crazaux*, nom qui restera toujours une énigme.

Le sol y est tourbeux et recouvert d'une mousse haute et grisâtre, là où les aulnes n'ont pas encore poussé. La flore et la faune y sont très riches et parlant fort intéressantes. De nombreux ruisselets, affluents minuscules du Bloc-Ry, s'y promènent gracieusement et, à côté d'eux, existe une fontaine renommée pour la pureté de son eau. Avant l'installation de la distribution d'eau à domicile, bien des gens des hameaux de Blocry et des Bruyères venaient s'y approvisionner (1) ; plus d'une idylle amoureuse s'est éclosée sur ses bords, surtout à la vesprée des beaux jours. Mais l'on se gardait bien de s'y rendre tard dans la nuit, car cet endroit était le rendez-vous des sorcières dont l'haleine se répandait tout alentour et formait un brouillard qu'il était prudent de ne pas respirer.

Les auxiliaires du démon se faisaient des ablutions, près de la fontaine, avec le produit de celle-ci dans des *polyas* creusés sous les taillis ; c'est surtout leurs pieds qu'elles mouillaient pour s'envoler plus facilement peu après.

(1) J'ai entendu souvent dire par les anciens, que le baron Edmond-Ghislain de Marq de Tiège, seigneur et bourgeois de Ottignies (10 février 1816 - 3 juillet 1880), attrista longtemps l'état brillant de sa santé, à l'absorption d'un grand pôt d'eau, que, journellement, un domestique allait remplir aux Crazaux. Il vint ainsi guéri lui-même, prétendait-on, d'une fièvre maligne.

Gare d'Ottignies

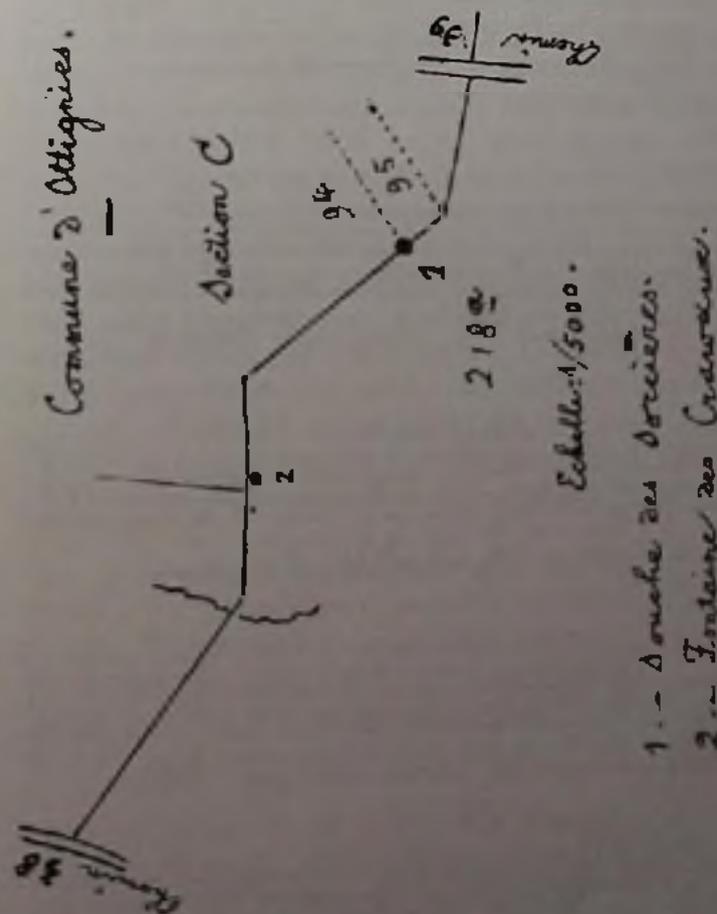


1. - Douche des Sorcières.
2. - Fontaine des Crauwans.

Souche des Sorcières et Fontaine des Crauwans.

Plan des Lieux.

La fontaine avait pourtant la réputation d'être bénie et ainsi s'explique le fait qu'elles n'osaient s'y laver directement, de crainte d'être frappées du grand mal par l'être suprême.



1. - Douche des Sorcières.
2. - Fontaine des Crauwans.

Souche des Sorcières et Fontaine des Crauwans
(Commune d'Ottignies). Situation géographique

Elles remontaient ensuite le sentier qui conduit au hameau des Bruyères et, autour d'une grosse souche qui existe toujours, y organisaient leur Cancau (1), autrement dit y tenaient leurs assises. Elles y étaient rejointes par leurs consœurs qui survenaient en retard et que l'appel des premières repérait au loin.

(1) Cancau - Sabbat.

Cet appel consistait dans le chant ci contre que j'ai entendu jadis répété bien des fois par feu Brabant (Charles-Joseph) dit Charlot Braibant (Ruchaux : 29 août 1848 / 27 mai 1899).

Il faut savoir que le hameau, proche, des Bruyères, est traversé par le vieux chemin de Nivelles à Tirlemont ; cette dernière ville était considérée sans doute comme étant, pour les populations d'alors, l'aboutissement d'un grand voyage ; l'emploi du mot *quautron* (quarteron) est aussi bizarre, car *quautron*, en ces lieux, désignait un lot de vingt-six œufs ou un lot de vingt et une fois deux pommes, plus une *rawète* d'un même fruit.

Une variante me fut donnée, il y a une bonne trentaine d'années, par feu Ghislain-Alexandre Eyraud (dit Zante Cocotte), de La Croix, sous Ottignies (Ottignies : 27 février 1835 / 25 février 1918). Les paroles seules purent être recueillies, parce que mon interlocuteur ne se rappelait plus l'air sur lequel on les débitait :

Au d'zeû dès hâyes èt dès bouchons,
Accourez subtil'mint, sôreyères !
Tournoz-vos rate ès p'tits mouchons,
Po vos rinde brammint pus lèdgères !
Satan nos hûke au grand Cancan !
Satan nos hûke au grand Cancan !

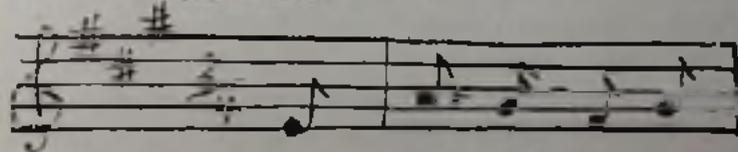
À la même époque, le même renseignement me fut communiqué par feu Adolphe-Jacques Goset (dit Bêruic Fyen). — Blocry, 6 mai 1844 / Ottignies-village, 12 août 1907.

Il convient de dire qu'à la fin du *cancan*, les membres de la compagnie (de l'escadrille, dirait-on, actuellement) se frictionnaient sous les genoux et aux aisselles, avec une graisse composée de cœurs de crapauds et de *bat pêches* (salamandres) et du jus de plantes, de fruits sauvages, d'arbrisseaux ou même d'arbres à sève forte, trouvés sur place ; de quelles plantes, de quelles fleurs ou de quels fruits ? Ainsi qu'il est dit d'autre part, la flore y est et doit avoir été toujours très riche ; selon les saisons, les sorcières y trouvaient :

Des ardgintines (*potentilles*), des aupsous (*champignons*) gros et petits, des aurêspes (*arroches*), des s'ar

Musique notée par M. J. Louvreur,
professeur d'échecs à Ottignies

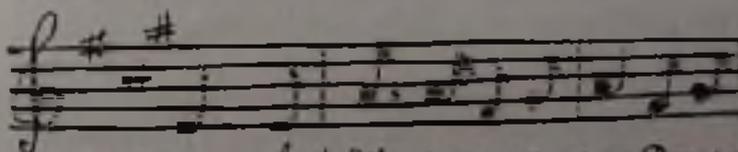
Modérato



Ac - cou - rez par do -



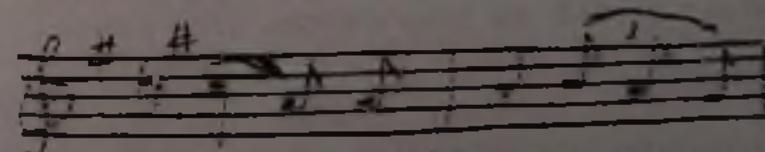
- gainnes dis - pus l'êrd del Do.



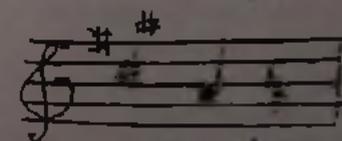
deinne A tch'fau des vos se-mous d'yeux q'ê



z'êl Bir - li - mont ! ac - cou - rez par do -



do - gainnes . Ac - cou - rez par gainnes



deau !

(ails), des baurbes di gatte (*lazules sylvestres*), des blancs-fwarts (*absinthes*) — voir *sauvadges blancs-fwarts*, des boulardones (*centaurées jacées*), des brayes di tchèt (*primèvères*), des brouvères (*bruyères*), des bwès d'poyes (*drables champêtres*), des caclindgis (*myrtilliers*), des chittes d'agace (*anémone*), des coïdes di dyale (*chèvre-feuilles*), des contrèpwèzons (*hyones*), des cramèttes ou pus d'poyes ou crassès poyes (*spargouilles*). Voir « *cramettes* », des cwarnayis (*cornouillers*), des crassès hyèbes (voir « *pattes di lèp* ») des dés (*campanules, raïpones*), dès dints d'tchèt (*chiendents*), des djibaudges (*jubarbes*). — On dit aussi « *fleurs di ton'wère* », des djin' nyèsses (*genets*), des djolis bwès (*trènes*), des faussès rhubarbes (*pétasites*). — On dit aussi « *sauvadgès rhubarbes* », des fèssasses di totes sòrtès (*houlques de toutes espèces*), des fètchères (*fungères*), des flaminettes (*soncis*), des fleurs d'avri (*narcisses*), des fleurs di bîue (*renouées printanières*), des fleurs di miwarts (*perenches*), des fleurs di Sint-Djean (*seneçons Jacobea*), des fleurs di ton' wère (*jubarbes*). — On dit aussi « *dgibaudges* », des fleurs di vèves (*scabieuses*), des fleurs di la Vièrge (*myosotis*), des frambangis (*framboisiers*), des franches vyolètes (*violettes odorantes*) des gratte-cus (*graterons*), des gueèyes di lèp (*muffliers*), des liyos (*houx*), des holètes di bièrdgi (*houises à pasteur*), des hyèbes del dyale (*stamaines*), des hyèbes di broc ou di brocale (*menthe des champs*) des hyèbes di fè (*ellébore*), des hyèbes di tchèt (*calaires*), des hyèbes di cwachûre (*arpins*), des hyèbes di coq (*menthe poirée*), des hyèbes à pwès (*morelles noires*), des kakèdaux (*églantiers*), des klèkes (*caulies*), des lachas d'coloute (voir « *rèvèye-matin* »), des lairdjons (*laiterons*), des luïsses (*lières tomaties*), des linwes di vatche (*cousoudes*), des linwes di tchèt (*plantains lancéolés*), des Mari-bat-l'hûre (*lotiers*). — Les enfants placent sous leurs mentons une fleur de lotier, fleur qui est jaune ; selon l'intensité du reflet sur la neuz, le joueur mange beaucoup ou peu de beurre ; d'où le nom donné à la plante, des mastouches (*capucines*), des mauwlètes (*mauves*), des musplis (*néfliers*), des mill-trous (*mill-periaus*), des minètes (*lupulines*), des orayes di bandet (*houillons blancs*), des papalaulaus (*arums*), des

parailles (*patiences*), des pattes di lèp (*berces*). — On dit aussi « *pas* » et « *pids d'lèp* » et « *crassès hyèbes* », des paukia (*huïs*), des pèkèts (*genévriers*), des pètards (*stictères*), des pètchis (*sorbiers*). Voir « *sauvadges cors* », des pids di scoff (*renouées courantes*), des pingnes di sorcyères (*bardanes*), des poulus (*serpolets*), des prunalis (*prunelliers*), des pus d'poye (voir « *cramettes* ») des ramons d'sorcyères (*guis*), des ramproules (*lières*), des ram'rales (*camomilles sauvages*), des revèye-matins ou lachas d'coloute (*euphorbes*), des roses d'Égypte (*résédas*), des rwèffes (*renouées à fleurs de patience*), des Sint-Djôsèf (*hlas*), des sapès et francs sapès (*sapins et épicéas*), des satches (*sangs*), des sauvadges blancs-fwarts (*armoises*), des sauvadges cors (*sorbiers*). — Voir « *pètchis* », des sauvadges damas (*Jubiennes sauvages, cardamines des prés*), des sauvadges rhubarbes (voir « *fausses rhubarbes* »), des setchès kèwes (*prèles*), des sefissis (*sureauux*), des solognes (*chélidoines*), des spines (*aubépines*). — On recommande aux enfants de ne pas manger les haies d'aubépine, car ils seraient infestés de poux, des surailles (*oseilles*), des surailles di coucou (*oxalides*), des tan'zaiyes (*tamaisies*), des tehapyas d'praitcheu (*aconits*), des trainnes di pourcha (*renouée trainante ou des oiseaux*), des vèvin-nes (*vevéines*), des vyolètes di tchèt (*violettes inodores*) et des wartaiyes (*orties*). — Blanquès wartaiyes (*lamiers blancs*), rodgès wartaiyes (*lamiers rouges*) et wartaiyes di dines (*orties des dindes*) ;

Dans les terres cultivées voisines, des barons (*nielles des blés*), des chitroules (*mercuriales*), des djanzriyes (*gesses et vesces sauvages*), des èrins (*épis ergolés*), des pawas (*coquelicots*), des perstinankes (*lupinambours*), des pychèttes (*blucts*), dèl tiàne (*de la cuscute*) et des vauvales (*lisérons*), etc., etc.,

Des mossets di totes lès sòrtès (*moyses de toutes espèces*), dans les prés, sur les arbres, padza les stokaiyes (*sous les taillis*), etc., etc.

Certaines de ces plantes, propres aux jardins, y avaient, disait-on, été semées par les sorcières.

Ainsi onctionnées, celles-ci se plaçaient dans le sentier sablonneux, devant la souche, dans un cercle tracé par

la maîtresse-sorcière, en triangle à la mode des oiseaux migrants et, prononçant simultanément les mots sacramentels *Au dzeû dès hayes et dès bouchons, djusqu'aux poites di Tirlimont* (au-dessus des haies et des buissons, jusqu'aux portes de Tirlimont) elles s'envolaient, chacune à cheval sur un manche de *ramon* (balais). Il arriva, un jour, à une étourdie d'entre elles, de dire *Au triviès dès hayes et dès bouchons...*, c'est-à-dire à travers les haies et



La souche des sorcières à Ottignies (10-6-1934).
(Photo J. Detry, de St-Josse-ten-Noode).

les buissons. Ses vêtements furent arrachés par les épines et insoufflée à sa chan en pâlit; elle rentra chez elle en très mauvais état.

La souche en chêne autour de laquelle se déroulèrent tant de cérémonies démoniaques, existe toujours, mais

endommagée par les ans; elle s'est ouverte en deux tronçons fortement verrouillés et l'on dit que lorsqu'on souhaite du mal à son prochain, il suffit d'enfoncer un clou ou un couteau dans l'un ou l'autre creux, à l'endroit correspondant à celui du corps de son ennemi où l'on désire faire surgir un mal incurable.

En septembre 1920, me trouvant en promenade près des Craux, je fis part à mes compagnons de route (1)



Fontaine des Craux à Ottignies (1-7-1920).
(Photo Georges Bertels, Court-St-Etienne).

du prétendu pouvoir sortilège de la souche, il y eut aussitôt accord unanime pour lui rendre visite. Quelle ne fut pas notre surprise de voir planté, à un mètre et demi du sol, dans le tronçon vers l'Est, un couteau tout neuf et effilé! Les jeunes filles de notre groupe pâlirent d'émotion

(1) M. et Mme Dubois, alors instituteur et institutrice à Beauvieux (Court-St-Etienne), leur jeune fille Valentine et leurs nièces Marthe et Bléonore Maillien, de Court-St-Etienne (village).



La Fontaine des Crawaux. Cliché extrait du *Folklore Belge*, t. II,
Éditions Historiques, Bruxelles.
L'épouse Jules Glibert, née Eugénie Delaitemps, de Bloery, allant
puiser de l'eau à la fontaine des Crawaux (décembre 1926).

et refusèrent de prendre en mains le couteau en question que je remis du reste en place.

Quelque temps plus tard, près de là, il y eut mort violente d'un homme, par coups d'arme à feu ; je me suis longtemps demandé si une corrélation n'existait pas entre ce drame et l'histoire du couteau.

La souche a cessé de pousser des jets depuis 1934 ; elle doit être considérée actuellement comme étant morte définitivement. L'administration communale d'Ottignies ne pourrait-elle pas en prendre les restes sous sa protection ?

Ruchaux, avril 1938.

Erratum.

Fascicule n° 102, page 518, sous rubrique « Peinture des âtres », sixième ligne, mettre *litches*, en lieu et place de *litchés*.

Léau légendaire et folklorique

par

LOUIS STROOBANT.

« Je sais aussi bien que vous que l'histoire est fautive et que tous les historiens, depuis Hérodote jusqu'à Michelet, sont des conteurs de fables ».

A. France, *Les torts de l'histoire*.

Le Pagus Lewenticus.

BERTHELOT, *Histoire du Luxembourg*, II, 68, fait mention du *Pagus Lewenticus*, dans une charte de Louis-le-Gros, de l'an 882. D'après SENAYES, *Les Pays-Bas*, II, 448, il s'agirait du canton de Léau.

Avant de parler de la protohistoire de Léau, que le chroniqueur VAN VARNEWYCK dit avoir été fondée par les Romains, examinons rapidement les faibles données que nous possédons sur les localités avoisinantes et qui peuvent avoir fait partie du *Pagus Lewenticus*.

Halmael.

HALMAEL, au S. E. de Léau, a fait partie du domaine du comte Wicholde, père de S. Trudon, domaine donné par le saint à l'église de Metz. Le patronat de Halmael, in pago Heshano (en 680), appartenait à l'abbaye de S. Vaast.

Halmaia en 673, 680, Halmaele en 1063, Halmalle en 1085, Halmala en 1095, Halmalia en 1139, Halmalinon en 1147, Halmael en 1213, Hallemael en 1367 aurait été le manoir ou cour de justice de Wicholde, qui résidait au château voisin de Sarchinnum (Zerkingen) (DE CORSWA-REM et SIMENON).

Zeelhem.

ZEELHEM aurait appartenu aux parents de Saint Trudon, qui étaient des nobles de la cour du roi Dagobert. Trudon aurait rencontré S. Remacle à Zeperren et reçut la prêtrise à Metz. Ce serait à Zerkingen, près de son lieu de naissance, que Trudon édifia une église dédiée à S. S. Quentin et Remy. Il y serait décédé en 693, âgé de 80 ans.

Les rédacteurs de la loi Salique habitaient, suivant divers textes, cités par A. WAUTERS (36) *Salchaim*, *Bodohaim* et *Windohaim*; *Salham*, *Bodham* et *Widham*; *Idslas*, *Inbothagin*, *Windigagin*; *Salcheim*, *Bodechaim* et *Windecheim*; *Salochagin*, *Wibothagin* et *Widochagin*; *Saloghove*, *Bodoghove* et *Windoghove*; *Salogove*, *Bodegove* et *Windoshove*. Les quatre rédacteurs s'appellent *Wisogast*, *Visogast*, *Wisigast* ou *Wisowast*; *Arekast*, *Arekast* ou *Bodekast*; *Salogast*, *Sologast* ou *Salogast* et *Windogast*, *Usogast* ou *Wisowast*.

LEIBNITZ, ECCART, etc. ont cherché ces localités en Allemagne.

WENDELINUS, *Legum Salicorum*, p. 104, explique longuement que *Salogast* résidait à *Salcheim* = *Zeelhem* lez Diest, (son *Dispargum*), près de Tessenderloo (le lucus ou bois sacré des Toxandres), près de *Selck* ou *Selleke* (le chêne des Saliens, *Sel-eycke*). Il a assimilé *Bodohaim* ou *Bodegove* à Boyenhoven près de Léau. *Wendelen* place *Windohaim* ou *Windshove* à Wintershove. A. WAUTERS le retrouve à Winden (Neer, Middel en Overwiuden).

POTTMEYER (37) place *Salchaim* à Zelm les Moll, tandis que les *Monumenta Germanica*, VIII, 307, situent *Zelhem* = *Salchaim*, en Gueldre. Le plus ancien manuscrit de la loi Salique dit *Salachaem*. Cf. *Nomina geographica Neerlandica*, III, 311.

A Zeelhem nous rencontrons les lieux-dits *Donderbosch* (bois de Thor), le *Zwartwater*, affluent du Demer qui a servi de limite entre Lummen (mairie de Sichen) et la Campine Liégeoise (Tessenderloo, Beringen, Zeelhem). Au *Paenhuis* « in het Panis tot Zeelhem » se réunissait jadis la Cour échevinale. M. VANDER HEYDEN, de Beringen, a trouvé en 1862, entre Zeelhem et Lummen des objets

romains. La voie romaine passait de Tongres, par Stevoort, Zeelhem, Diest, Tessenderloo, Neerpelt, la Hollande. Au S. Jansberg, près du château *Fischbach*, jadis couvent de Chartreux, on se rend en pèlerinage pour guérir les enfants pleurnicheurs. On y invoque S. Jan de Schreuveer. Au N. du village existe le *lobos* = bois du lucus = bois sacré. On y a trouvé une nécropole à incinération. Cf. *Bulletin de la Soc. les Melophiles*, de Hasselt, XXIII, p. 147. (Collection C. BAMPS).

Zeelhem, jadis *Salighem* est *heim* ou habitat des Salions, *Selheim* = *Saliorum domus*, *Selk* = *Zellick* = *salicus vicus*, *Seilberg* = *Salicusmons*.

Zeelhem et Hæxl avaient des *schansen*, refuges ou retranchements remontant à l'époque Franke, et dont SCHUERMANS a publié des règlements in *Bull. des Comm. R. d'art et d'archéol.*, I, 96 et 763, p. 399.

Les Franks se seraient rassemblés vers 422 entre Herck et Haelen.

Halle-Booienhoven.

A Halle-Booienhoven nous trouvons un *Tungerveld* = champ des Tungrois (?) ou *Dungerveld* (de *Dungel*) une S. *Odulphusbron*, source païenne christianisée, la *Holtkensbron* = source du loup, un *Haliebroek* = marais de la *Dea Hellia*, le *Neckersveld* = champ des Nikers, le *steunboerveld* = champ de la colline aux pierres où des fouilles seraient fructueuses.

HALLE-BOOIENHOVEN, à 3 1/2 kil. de Léau, d'Orsmael et de Wilderen, jadis au comté de Looz et incorporé au Brabant, dont le ruisseau de Dormael la sépare.

Halle qui suivit la coutume de Liège, relevait de l'abbaye de S. Trond pour la collation de l'église et la ferme de Meer. L'abbé de S. Trond Adelarid II avait élevé une église au XI^e s. près de la voie romaine à Meer. SIMON, *Notes pour servir à l'histoire des paroisses qui dépendaient de l'abbaye de S. Trond*, (Liège, 1908).

En 1065, Frédéric, duc de Haute Lotharingie reconnut n'avoir aucune juridiction sur la villa de Meer.

Halle est un antique *franc-alien* avec *hlaek* (Halek en 1016), qui appartient aux Hamal au XIV^e s.

Boyenhove, sur la voie antique, probablement romaine, qui passait entre le *Hilderenberg* (mont de Hil ou de Hel ?) et het *torcken* (la tourelle), serait le fameux *Bodehove* ou *Bodeheim* où se tint l'un des trois grands mats dans lesquels fut discutée la rédaction de la loi salique. C'est WENDELINUS, *Legum Salicarum*, p. 104, qui a soutenu cette thèse que nous croyons vraie malgré A. WATERS, qui dit que WENDELIN, préoccupé de son idée de retrouver le *Dispargum* de Grégoire de Tours dans Diest (ce qui est probable), cherche *Bodogove* dans Boyenhove. (A. WATERS, *Hist. des environs de Bruxelles*). Ce dernier est d'avis que *Bodogove* cité dans la loi Salique est Bodeghem S. Martin et *Dispargum* = Duysbourg-lez-Tervueren. Malgré l'autorité de l'éminent historien A. WATERS nous situons *Dispargum* à Diest et *Bodogove* à Boyenhove.

Nous ne pouvons exposer ici toutes les raisons qui militent en faveur de ces assimilations.

Dans le triangle formé par Boyenhove (*Bodogove*), Zeelhem (*Solchem*) et Wintershove (*Windehove*). WENDELINUS (*Carte*) situe la *Francia secunda legum saliearum natala solum*.

Le *heim* du Frank *Saligast* semble être échu à Wibo et à sa femme Adèle, parents de S. Trudon. Zeelhem fut alors le chef-lieu d'un comté et le château se serait élevé entre l'église de Zeelhem et le Demer, dans une prairie. On en voyait encore des substructions au XVII^e s.

Ste Adèle (la mère de S. Trond), décédée vers 643, gît dans l'église de Zeelhem où l'on voit encore son sarcophage (DE RAM).

Kersbeck-Miskom.

KERSBECK-MISKOM, au N. O. de Léau, sur la Velpe, affluent du Demer, est un ancien fief brabançon donné par le duc Henri I à sa fille Marie, épouse de l'empereur Othon IV, et possédé plus tard par Arnou, sire de Wessemael. Miskom est possédé en 1284 par Godefroid d'Aerschot, frère du duc de Brabant Jan I, et fait partie de la terre de Sichein.

Keersbeke en 1339 est traduit par CHOTIN, ruisseau (*beke*) des cerisiers (*keers*). GRAMAYE dit *Cerasorum torrens*. Nous proposons *beke* = ruisseau (du) *Kers* = cresson.

Au *Lackstrate*, pèlerinage au *heilige bron* = source sainte, dont les eaux sont curatives. Le *Cattebeek*, ruisseau des chats, peut être des sorcières. Le *Dorp-Vroen*, *Leedsche Vroen* en *Yzerenvroen* = *vroen* = du seigneur.

Au *Calenberg* on trouve des puits antiques hors d'usage. Le Docteur RAEYMARKERS y a récolté en 1901 un fragment de *tegulae* et un *nucleus* en quartzite. Entre *Kersbeek-Miscom* et *Neerlinter*, un lieu-dit *Stock*, que nous traduisons par *ustrinum*, où peut avoir existé une nécropole. Entre le *Ransberg* et la *Gette* se trouve la *Panisborne* = source du pain ?

Duras.

DURAS se trouve immédiatement à l'E. du *Venn* de *Léau*, au S. de *Runkelen*, à l'O. de *Gorssum*, à 4 1/2 kilom. du village de *Léau*.

C'est l'antique *castrum* des d'Oultremont, situé au milieu d'un vaste étang. *Duracum* au XII^e s. *Durachium* et *Duras* en 1099 et 1138. *Duras* en 1230, *féoda van der As* en 1367 — *scodum de As* en 1367, *leen van der As* au XV^e s. *Der Ass* en 1437, est une antique seigneurie *Lossaine* dont les seigneurs furent maréchaux héréditaires du pays de Liège et Comtes de *Looz*.

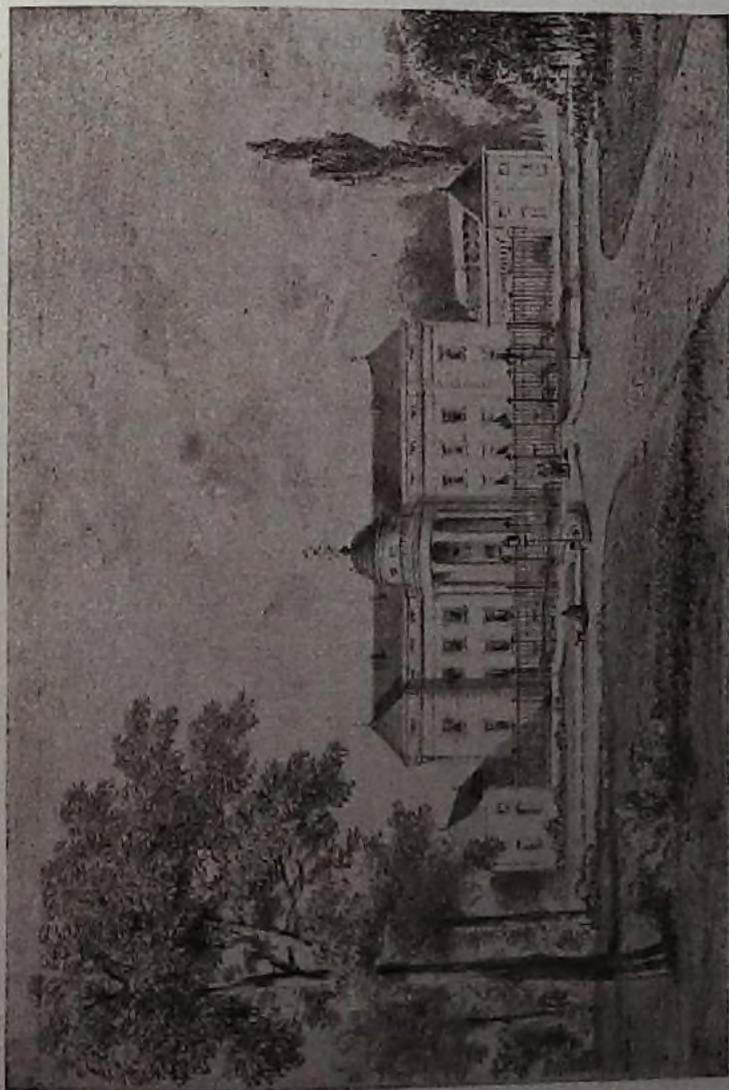
Au XII^e s. *Gislebert* comte de *Duras*, est sous-avoué de l'abbaye de *S. Trond*, dont l'avouerie appartenait alors au duc de *Lothier*.

C'est probablement le même qui rançonnait les marchands de *S. Trond* et qui fut privé de son fief.

En 1129 son château de *Duras* est assiégé par les troupes de l'évêque de *Liège*. HENAUX, *Histoire du Pays de Liège*.

Le château de *Duras* fut acheté en 1153 pour l'église de *Liège*. DE CORSWAREM, *Mémoire cité*. En 1130 l'évêque de *Liège* avait assiégé à *Duras* les troupes de *Thierry d'Alsace*.

Duras a été occupé par les Romains, car vers 1869, dans le parc du comte d'Oultremont, à 7 kil. d'*Alken*, à



Château de Duras, d'après une lithographie de A. Vasse, 1855

droite du chemin antique, dit *heerbaan*, on découvrit plusieurs objets romains, dont une lampe et trois bustes en bronze ainsi qu'une superbe hache en diorite polie sur toute sa surface, roche d'un gris verdâtre piqueté de vert foncé. Collection C. BAMPs, *Le Limbourg primitif*, p. 18, actuellement au Musée Curtius à Liège. *Annales Congrès arch. de Gand*, 1913. *Bulletin de l'Acad. A. d'archéol.*, 1885. Sur le comté de Duras, Cf. *Annales de la Soc. Arch. de Namur*, vol. XII et XIX.

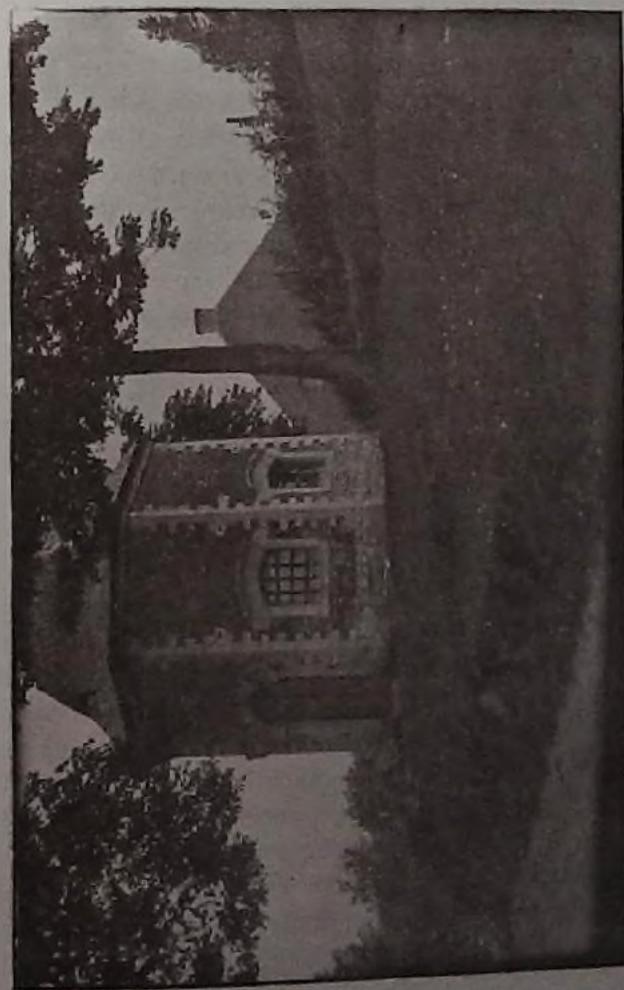
Budingen.

BUDINGEN, au confluent des deux Ghêtes, à 4 1/2 kilom. de Runckelen et de Léau. Jadis *Bodinghen*. En 1086 *Budenghem*, *Budengehem*. En 1080 *Budinga*, en 1144 *Budenges*, en 1088 *Butingen*, etc... peut être de *Bude* : *Masure*. Cette localité, basse et marécageuse, devrait son nom d'après CHOTIN à *butte* = bas-fond ou cuve. Les lieux-dits *Leenhage*, *Panishorne* et *Roel* sont groupés. A la chapelle S. Job se trouve un antique tilleul. Le *Neckebosch* — *ten Hellesberg* — *den Wolfsboom* — *de Schydhago* — *de Borgstad* alias *Bikaer*, font supposer l'existence d'une nécropole de La Tène. La procession se rend à la chapelle de S. Pierre le second jour des rogations. Un René de Budingen est cité en 1080. Sur les premiers seigneurs de Budingen. Cf. F. DE RIDDER. Ce château relevait jadis, en partie, du Brabant.

Neerlinter.

NEERLINTER est séparé de Léau par la Grande Ghête. Nous y trouvons le *Borgt* (castrum disparu) qui s'élevait au coin de la *commerstrale*, vers le *Ransberg* (mont des béliers = *mons arictum*), un *tombroek* (marais de la tombe ?), un *stok* (*ustrinum* ?), *de Helle* (la *dea Hellen*), *de Schanse* (le retranchement), *de tomme* (la tombelle), le *Callenmeerenborck* (bois de la mare aux chats — aux sorcières), *Hamelryck* (paradis), *het ongenadige* (sans pitié, lieu d'exécution), *de holenbornestraat* (rue de la fontaine de Hel ?).

Pèlerinage célèbre à *O. L. V. ten Ransberg* où l'on se rend pour les enfants morts-nés, qui y sont rappelés à la vie, ce qui est la spécialité de la *dea Hellen* et des Vierges Noires. Bref un groupe toponymique qui nous révèle l'existence à Neerlinter d'un bois sacré avec une nécropole (non encore repérée) de l'époque de La Tène.



Chapelle orthogonale au Ransberg, dite O. L. V. Heerskapel

Au S. de Neerlinter et à 4 kilom. de Léau se trouve MELKWEZER, sur la voie romaine Turlemont-Tongres, qui semble signifier *Myl-ayzer*, *cippus lapideus* ou indicium milliaire romain, d'après CHOTIN (14).

Oplinter.

OPLINTER à 2 kilom. O. de *Neerlinter* semblent être les deux parties d'une cella Franke (*Op en Neerhof*). C'est le seigneur d'Oplinter, Martin van Wilre, dont la pierre tombale se trouve dans l'église de Léau, qui fit exécuter pour 600 florins, par Corneille de Vriendt, dit Floris d'Anvers, le magnifique tabernacle en pierre de l'église de Léau.

Oplinter est très ancien. Nous y trouvons l'abbaye de *Maegdenal*, qui aurait été fondée au début du XIII^e siècle par Barthélemy d'Aa, sire de Léau. Près de cette abbaye, au *Kloosterveld* (champ du monastère) on a trouvé des tegula, qui témoignent d'une occupation romaine. Plusieurs lieux-dits de Oplinter sont de nature à nous intéresser. *Oppenem* et *Nederhem* (le heim supérieur et le heim inférieur, c. à d. l'habitat du seigneur frank et la Basse-Cour. Le *Malbroek*, marais du *mallum*. Le *hoogvondel* près de la Ghête, à la limite des deux Linter. Le *Ellesbrouc*, marais de *Hellia*, le *heytwige herkhof*, cimetière d'Helwige, près de *Sanctus landeken*, la terre sainte. Le *dunen-berg*, colline de la dune ou de la tombelle. L'*alboemke*, arbre de al ou de Hel qui est l'ancienne potence. Le *Stock*, peut être ustrinum, sur la limite vers Neer-Linter. Le *gêrichte van Heverlé*, justice d'Heverlé se trouvait à la *Cruysstraete*, croisée des chemins. A la partie la plus élevée du territoire, (altitude 60) au N. de la chapelle de S. Hubert, se trouvait à *droog-op-Linter*, le tilleul sec ou potence. Remarquons que la potence se trouve la plupart des temps dans l'ancien lacus où il remplace le frêne *Ydragsill*. Au lieu dit *Linter* (Tilleul) se trouvait un *mégolithe* légendaire dit *borne de Ste. Geneviève*, qui fut remplacée par la chanelle de Ste Geneviève. On raconte que la borne fut placée jadis pour servir de limite entre deux domaines. On y invoque Geneviève pour la guérison de la peste.

Graesen.

GRAESEN, au N. de Léau, serait *Groesas in ?* *Harbanis* en 680 (31). Il y existe un *Dombos* = *Dombosch* en 1312 = bois de Thor (?) alias *Rummenbosch* =

de *Rummen* ou des romains (?) ou *Dombosch* peut être *tombosch* = bois des tombelles (?)

Wilderen.

WILRE, entre Léau et S. Trond se prononce *Wilder* et *Wilderen*. C'est un ancien fief de Looz et l'ancienne paroisse de Graesen, Overhalmael, Runckelen, Bindervelt et de Duras.

Wilre est cité en 1065 dans des lettres d'Alberon, évêque de Metz, disant que dans les cours de Berlo, Lare, Mere, *Wilre*, Richein, Staden et Hallemael, l'avouerie n'a jamais été concédée.

Un Arnold de Wilre est aux croisades en 1147. Un Godefroid de Wilre est sire de Brocht et de West-Wezel au XIII^e siècle.

Wilre semble signifier *villaris* = petite villa (romaine).

A WILDEREN, le lieu-dit *Standaard* rappelle la victoire des Liégeois, Hutois et Lossains commandés par Alexandre de Juliers, en 1129-1130 sur les Brabançons commandés par Godefroid le Barbu, comte de Louvain. On rapporte que les Liégeois y prirent l'étendard ducal qui se déployait sur un char trainé par quatre bœufs. Cet étendard avait été donné au Brabant par la reine d'Angleterre. F. HENAU (25). On porta longtemps ce glorieux trophée dans les processions des rogations à Liège. DEWEZ, *Historie générale*.

F. HUYBRIGTS (26) y signale = Wilderen une villa romaine et une voie romaine de Tongres à Tessenderloo. La seigneurie de Wilderen, du comte de Looz, fut donnée en 1024 par le comte de Duras à l'abbaye de St. Trond (en partie). DE CORSWAEM (27).

Runckelen.

RUNCKELEN. Au N. du château de Duras et au N. E. du *Venne de Léau*, à l'extrême limite du comté de Looz, contre le Brabant, se trouve Runckelen (à 5 kilom. N. O. de S. Trond, et à 4 1/2 kilom. de Léau). Ancienne dépendance du banc de Duras, on y trouve le *cout lossain* de

Baxen. Jadis *Runckeren*, *Runchies*, en 1099, *Runcheren* en 1366, *Ronkel* en 1376, *Rouckeren*, etc. signifierait d'après HOUZEAU, *Essai de géographie physique, l'habitation du cours d'eau* (douteux). Mais le leçon *Runckeren* semble exclure le suffixe *Kylac*. Le *locellus Runchirs* peut être du bas latin *runcarius*, peut signifier *champ inculte* ou *champ de ronces*. (Bull. de l'Institut Archéol. Liégeois, 1854, t. II et GRANDGAGNAGE, cité).

Mais DE CORSWAREM, *Mémoire hist. et étymologique sur les noms etc.* (Tongres, 1863) propose de traduire *Runckelen* par *heim de garde* (de *Roeck* = soin = attention). *Roeck nemen* = prendre garde. Il n'y existe cependant pas, à notre connaissance, de poste ou castrum antique pouvant justifier cette étymologie. L'ancienne carte par DE L'ISLE porte *Runckel*.

Bindervelt.

BINDERVELT, au N. E. de Runckelen est une seigneurie de comté de Looz mais dont le château du XII^e s. était un fief brabançon. Olderic van Bilrevelt est cité en 1135. Un carrefour y porte le nom de *klein Roomc*, camp ou villa (?). A la fontaine de Lexhy se montre une jolie jeune femme qui est le diable ou une sirène.

Gorssum.

GORSSUM, à l'E. de Duras et du Venne de Léau, est *Grubmiltis* en 1064, *Gorsein* en 1315, *Gorssom* en 1377, jadis dans le comté de Duras. *Gorsumdrul*, *Gursemdrul* en 1260, *Gorsemdrul* et *Bruct* (tourbière, marais). HEYBRIGIS y fait passer la voie romaine Tongres-Meerhout et y situe une villa romaine.

Rummen.

RUMMEN, au N. de Léau où se trouvent un *Roomenfeld* et une *Roomenbeck* (camp et ruisseau des Romains) serait un castrum romain, que MANTELIUS qualifie de *Borgt*. Entre Rummen et Wamont un lieu-dit *juxta Meerberghe*, que GRANDGAGNAGE dit être une aphérèse

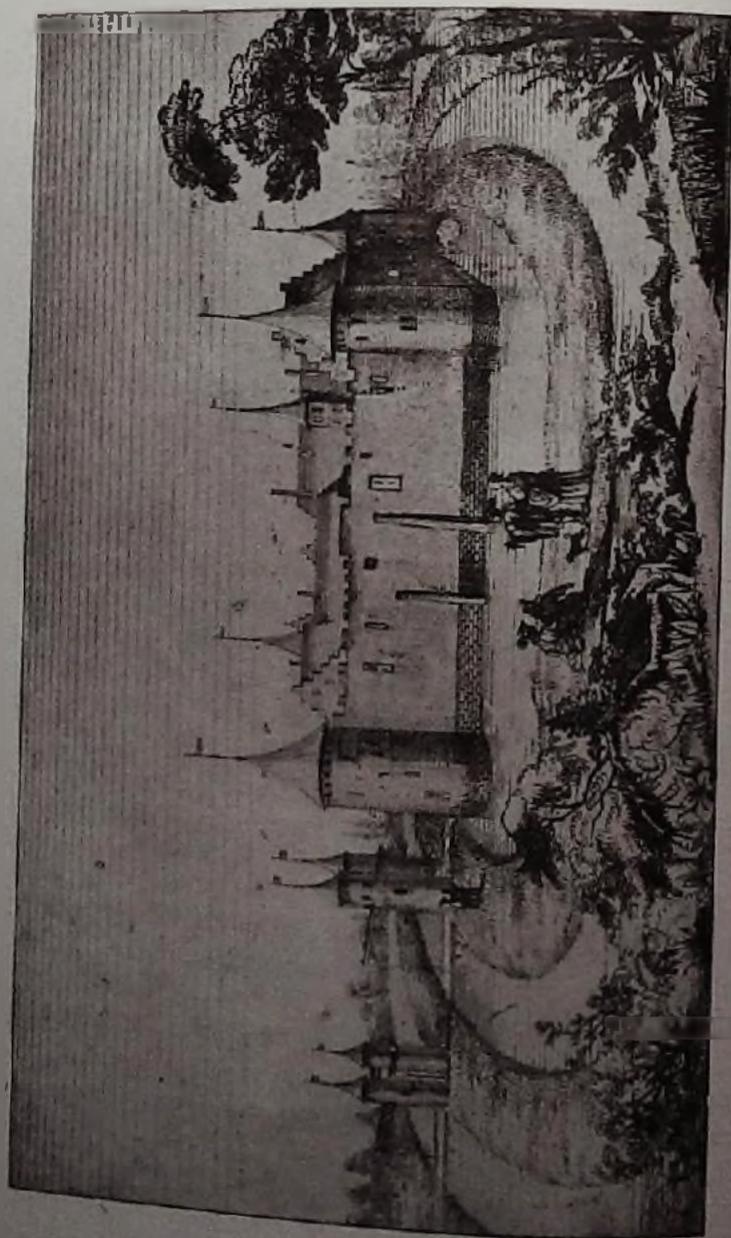
Romersberghe, mont des romains et qui viserait un turanus (?). Rummen emprunte son nom à un castrum romain, d'après WOLTERS, *Notice sur Rummen*, p. 64.

Les Franks se seraient fixés plus tard au *Klein Frankryk* (petite France). Au XIV^e s. Arnold d'Orey, sire de Rummen y fait battre monnaie. Cette monnaie porte *Moneta Frank* (*moneta francorum*) qui semble rappeler l'établissement Frank. SERRURE, *La monnaie en Belgique*.

Au XV^e s. la monnaie frappée à Rummen porte *Moneta Nova Romanorum*, nouvelle monnaie des romains, ce qui semble établir une tradition. A. WAUTERS. *Les bords du ruisseau de Dormael* (Mallum de Thor ?) affluent de la *Cicindria*, paraissent avoir été bordés de villas belgo-romaines. Bull. Comm. Royale d'art et d'archéol., 1865, p. 87.

Rummen est riche en lieux-dits intéressant la proto-histoire : *Nonnenkerkhof* = cimetière des nonnes, près du *Kondensteekapel* = chapelle de la pierre froide (?) et du *Schraans* = le retranchement. *Sassenrode* = défrichement des Saxons, cité au XIV^e s. *Romna*, *Rominc* en 1278 (chez WOLTERS) *Roomenveld*, *Roomenbosch* en *Roomenbeck* = champ, bois et ruisseau des romains. La ferme, dite *Roomen Campvelt*, champ du Camp romain, entre la *Graese* (jadis onde Ghete) et le château *Rotvelt* = champ défriché, ferme de *Vrunt* = du seigneur (Fro), *Asbroec* = marais aux cendres, *Solveld* = champ de sol = du Soleil (?), *Stocken* = attiser = lustrinum ? *Roomestraal* = rue de Rome, *Tichelberg* = colline aux tegulae, de *tempel sille*, le *bois de Dornt* = de Thor (?) signalés par A. WAUTERS et qui seraient très utilement explorés. Jusqu'à ce jour aucune trouvaille antique n'est signalée dans ce centre romain.

Au N. du lac de Venne de Léau, sur le ruisseau-limite de *Graes-beek* se trouve le château d'Oriente. Il semble avoir donné son nom à l'abbaye d'Oriente établie à *Klein Rummen*, au N. du château, probablement sur les ruines d'un établissement romain. C'est la *Curia Sancta Mariae* citée en 1244. Entre la *Graesbeek* (jadis Onde Ghete) et le château se trouve le *Camp veld* = champ de tournoi. Au *veste weyde* existent des substructions helgo-



Ancien chât. au de Rummen.

romaines, non loin d'un *hunsberg* = colline du sacrifice (et non des Huns). C'est au *Vesten* qu'Arnold d'Orey aurait élevé au XIV^e s., peut être sur les ruines romaines, un château-fort, détruit par les Liégeois en 1365. On raconte à propos de ce château que certaines nuits on y voit circuler un chariot de feu, dit de *roode koets*, attelé de quatre chevaux noirs et conduit par deux cochers diaboliques. Ils font trois fois le tour des ruines, près de la warande (garanne). Cette légende que nous rencontrons en maint autre endroit en Belgique est le char de Hellia, (*hellwagen* = petite Ourse) qui vient recueillir les âmes des trépassés.

Rummen qui serait devenu fief de Looz en 801 aurait eu jadis une grande importance.

L'abbaye d'Orienten alias *Val des Vierges*, établie sur le camp romain de Rummen, au confluent de la *Cicindia* ou *Meltenbeek* et du *Roomenbeek*, aurait été reconstruite en 1234 par le comte de Looz Arnulphe VII qui assura à la communauté les revenus indispensables. L'abbaye d'Orienten fonda, au XIII^e s. des filiales à Hautershoven et à Oeteren (le Mont Dieu).

On rapporte que parmi les redevances d'Orienten figurait la distribution hebdomadaire de douze pains aux pauvres de Rummen. Un treizième pain était du au porteur. Chaque pain devait peser *trois livres et un clou de roue de voiture*.

Il existait jadis à Rummen une foire franche qui durait trois jours. On n'y prélevait aucun droit et aucune arrestation ne pouvait y être opérée. A cet effet on plantait un mât surmonté d'une girouette rouge à laquelle était attaché une glave et une main coupée. Aussi longtemps que ces emblèmes étaient exposés, les voleurs pouvaient opérer impunément et les marchands vendre à perte.

Guillaume de Montferraut fut sire de Rummen en 1240.

Cette localité qui n'a jamais rien livré au point de vue romain, serait cependant utilement fouillée.

Heelen-Bosch.

Le *HEELIN-BOSCH*-lez-Léon est *Hildina* en 873, *Heelne* en 1229, *Helene* en 1232, *Helens*, *Heelen* en 1488,

semble signifier bois de *Hel* ou de la déa *Hellia*, comme le *Helhoek* de la nécropole à incinération à Ryckevorsel. L'an 873 un comte Evrard et sa femme Gisèle donne à son second fils Beranger qui devint roi d'Italie, *grezinam et cortem nostram Hildinam in Hasbanio*. A. WAUTERS. Il y existe une *Romalle* (Rome ?), un tilleul de S. Donatien, un *Rommersomcouter* (Rome ?) *den molen van Romale* cité en 1387 (moulin détruit).

CHOTIN traduit *Heelenbosch* par bois froid (1).

Il y existait un béguinage au Grieken, fondé en 1242 et incendié en 1578 qui fut transféré à Léau. DE RINDER, *Notice sur la géographie ecclésiastique*.

Ceux de Heelenbosch sont spotés les va nu pieds (*barveoets loopers*), DE RAADT, *Sobriquets*.

Dormael.

DORMAEL, à 3 kilom. au S. de Léau, se trouve sur la voie romaine Tongres-Louvain. Les ducs de Brabant y firent élever un *castrum* de défense contre le Pays de Looz, au début du XIII^e s. et établi sur une cella Franke, dont l'existence est attestée par le *Op-Dormael* et le *Neer-Dormael*. A Op-Dormael existe une antique motte avec fondations, qui passe pour l'antique château de Dormael et dont la chapelle castrale (?) a disparue. La voie Romaine traverse la Vieille Ghête à la limite du territoire, vers Neerlanden. A cet endroit existait un poste romain dont les substructions furent repérées en 1886 à 500 m. de la villa romaine du *Kloosterhof*, fouillée en 1872. On y trouva des murs en pierre de grès de petit appareil et maçonnes au mortier. Le pavement était en ciment romain. On y mit à jour des colonnes d'hypocauste en briquettes circulaires, des monnaies de Constantin le Grand, une partie de fibule, une faucille en fer et d'autres objets belgo-romains. A Panbrugge = pont de *tegulae*, sur lequel passait la voie romaine, une tradition situe une villa disparue. LERÈVRE, in *Bull. de l'Institut arch. Liégeois*, 1886, y signale un établissement militaire romain.

DORMAEL, en 1015, *Tormales*, en 1010, *Tormala*, en 1089, *Dormale* est traduit par *praedictum siccum* par GRAMAYE. *Doer* = au-delà (de la) *maal* ou borne = limite

par CHOTIN qui recherche cette pierre miliare à la borne de Melkwezer à l'O. de Dormael. CHOTIN ajoute que Melkwezer est *Myl-wyzer* ou indicateur = *wyzer* du *Myl* = borne miliare. Eau par GRANDGAGNAGE. *Doer* de Theodore et *mael* = molen (moulin) par BERNAERTS. Nous croyons que Dormael est le *mallum de Thor*.

On remarquera que le *mallum* se tenait à la limite



Sceau de Dormael de 1355

des territoires. Or, au *Eikensveld* (champ du chêne) s'élevait sur le territoire de Neerlanden un chêne isolé probablement voué à Thor, qui marquait la séparation de Neerhespen, Dormael et Neerlanden. On y éleva plus tard une chapelle consacrée à la Vierge où a lieu un pèlerinage ? La voie romaine qui passe au pied de l'arbre remplacé par trois jeunes chênes, y fait une courbe comme pour respecter ce lieu de guérison de la fièvre. A 400 m. O. du village se trouve le *Hilderberg* (colline de Hilda ou de *Hilda* ?) à côté le lieu-dit *H'ecuc*, le *Muggenberg* et *Hellerbosch* (marais de la déa *Hellia*).

La voie romaine se dirigeait au N. de Dormael par *Poivache*, *Vedichoven* et *Neer-Dormael*. *Poivache* serait un des nombreux *Pillevache*, sobriquet donné jadis aux châteaux des seigneurs rançonneurs. KURTH, *Frontière in-*

quistique. Le Court de l'hôpital cité en 1284, fut un refuge ouvert jadis aux voyageurs et semble avoir remplacé un relais romain. Dormael, *Dormael*, jadis domaine de l'abbaye de S. Trond, est donné en fief en 1222 par Englebert, archevêque de Cologne, au duc de Brabant. VANDER MAELDEN, *Carte archéologique*. Devant l'église de Dormael existe une petite plaine, dite *Vrythof* où les coupables avaient droit d'asile.

Au XIV^e s. on cite à Dormael la fontaine (christianisée) de S. Martin. Cette fontaine existe toujours mais à perdu ses vertus curatives.

On appelle les habitants de Dormael de *Neven van de Bokkenryders*, les neveux des *Bokkenryders*, de *Weerwolven*, les loups garous, de *Fuurmans*, les hommes incandescents, surnoms qui rappellent la mesnie d'Hellekin, le loup garou ou loup Fenrers Scandinave qui circule près des antiques nécropoles et le berger incandescent, survivances de la mythologie Odinique qui révèlent le voisinage d'un bois sacré, avec *mallum*, arbre de plaid, nécropole, puits de Hiel, etc.

À Dormal, le long de la Ghète, les remblais ou fortifications dites *les lignes* se prolongent du N. au S. à travers le quartier de Louvain, en suivant la Ghète par Ezemael et Thines vers Marche-les-Dames. (Cf. la Carte de *Guill. de Pisle*).

À WATERLOOS Meer aurait existé une église avec cimetière (disparu). À ASUROEK aurait existé un village disparu. À proximité, vers le S. existait la potence, indice qui peut révéler le voisinage d'un *mallum*. Cette toponymie nous indique nettement l'existence d'une nécropole à incinération.

On dit de ceux de Halle-Boyenhoven :

Winghe, Wanghe, Laer

Hespen over Orsinael

Halle es 'ne verkensstal.

À Boyenhove existe un tumulus.

Léau.

LÉAU (Leeuw ou Soutleeuw) est une ville brabantonne, située à 5 kilom. N. O. de S. Trond et à 33 ki

à l'E. de Louvain. D'anciennes cartes du Brabant (1) renseignent Duras et Louuwe (Léau) en saillie sur la frontière du quartier de Louvain, vers l'évêché de Liège. C'est une contrée marécageuse qu'arrose le ruisseau de Dormael qui y a son embouchure dans la petite Ghète. Comme à toutes les embouchures nous trouvons ici un antique *castrum* qui semble avoir défendu le Brabant contre l'antique *Sarchinium* (S. Trond) du Pagus de Looz, et qui a fait partie des *castra* défensifs de Diest et Haelen (*).

Découvertes.

Vers Dormael, où passe la voie romaine Tongres-Tirlemont-Louvain, VANDER MAELDEN (2) signale des tumuli avec poteries. La carte archéologique de C. VAN DESSEL ne renseigne rien, ni à Léau, ni à Dormael.

DE HURTIN (8) reproduit dans son *Oryctographie*, p. 66, une hache polie en jade vert poracé, plate, mince, à peu près triangulaire, trouvée au XVIII^e siècle, dans la carrière du moulin (au musée de Bruxelles). À l'*oppidum* du *Castelberg* dont nous parlerons plus loin, existaient d'antiques substructions.

Un *diverticulum* semble avoir quitté la chaussée Tongres-Tirlemont entre Attenhove et Halle pour se diriger (S.-N.) vers le Demer à Haelen et Herck-la-Ville, en suivant à quelque distance vers l'E. les bords de la Gette et traversant Halle-Boyenhoven, le lac de Léau, le Graebroek où nous trouvons la ferme Rome et le village de Rummen ? Il serait utile de rechercher une villa romaine, peut-être au *Castelberg* (colline du *castrum*).

Léau entretenait au Moyen-âge, par la Petite-Ghète, navigable comme la Grande-Ghète, des relations commerciales avec Haelen, Diest, Sichen, Aerschot, Malines, Anvers (10).

(*) Haelen serait *Harnach*, donné en 838 par Robertus à l'abbaye de Sarchinium (3). Déjà en 748 Robert, comte de Hesbène avait fait la même donation (4). Ce serait au *Castelberg*, entre Haelen et Herck, que Farnmond aurait été couronné (5). On y a trouvé des urnes cinéraires au Donck (6).

Etymologie.

En 657, villa *Leuva* ou *Lewa* (dans la vie de S. Landold), *Lewe*, *Lewa* au XI^e s. ; *Leuges*, *Lewes*, *Lewis* au XII^e s. ; *Leuges* en 1133, *Lewe* en 1256, *Leuwes* en 1287, *Leuwen* en 1301, *Lewe* en 1302, *Leuwe* en 1307, etc. D'après PIOT (11) et (12), qui dit que le nom de Léau



Scellum de Léau de 1355.

provient de *le*, *lode* = passage (entre Tirlemont et S. Trond).

GRAMAYE le fait dériver de *lion* (!). A propos du lion héraldique Belge qui figure dans les armoiries de Léau, il est utile de rappeler que Philippe d'Alsace, aurait enlevé en 1177 près du Mont Sinaï, le bouclier d'un musulman, sur lequel était peint un lion de sable sur fond d'or. Ce glorieux trophée aurait été adopté comme écu de Flandre. Pour christianiser ces insignes orientaux, il aurait suspendu une croix au cou du lion, (Armoiries de Gand).

Cependant VERBIUS donne des chartes de 1161 et 1163 (donc antérieures) avec le sceau au lion, auquel KERVYN assigne une origine scandinave (13).

Le lion brabançon aurait figuré à l'origine sur la bannière de Léau, (*Leuwe*) dit VANDER MAELEN. Un Comte de Louvain ayant expulsé vers le milieu du IX^e s. les Normands encore établis en Campine, avec l'aide des habitants de Léau, avait, en reconnaissance de leur bravoure décidé que la bannière de Léau serait doucement portée à côté de la sienne. Le lion de Léau aurait été adopté héraldiquement par plusieurs états Belges.

WENDELINUS, *Leges Salicæ*, p. 104, compare *Sall Leuwe* à *Leuva Salica*, *Leuacum Salicorum*. Ce qui donne une certaine vraisemblance à cette interprétation est le voisinage des plaines de FRANKRYCK et de ZELHEM-lez-Diest, localités célèbres par la résidence des Franks Saliens. Le *Leuva Salica* serait *Leuacum Salicorum* comme Zelhem fut jadis *Salem*, dit VAN ÈVEN (13) qui cite *Lewis* en 1260, *Leuensis* et *Leuensese*, en 1291, *Lewe* en 1342.

Mais A. WALTERS (14), qui cite *Leuva* en 1191, (vie de S. Landelin) *Lewe* au XI^e s., *Oppidum Leuense* en 1295, *Lewis in Brabantia* et *Leuensis Sancti Leonardi* au XVII^e s., rapproche *Lewe* des *Leuaci* ou *Leuages*, clients des clients des Nerviens. Cependant il ajoute prudemment que le préfixe *Leu* ou *lew* reste inexplicable. WILLIAMS opine pour *lode* = passage. GRANDGAGNAGH et CROPIN (14) citent *Lewa*, *Leuva*, IX^e s. *Lewe oppidum* en 1213, *Leuacum* en 1256, *Leuwe* en 1255, *Leuvia*, *Levia*, *Leuwes*, etc. serait *lew* = *waterloey* = aqueduc (?).

A. WALTERS (*Environ*, I, 76), dit que *Léau*, *Leuwe St. Pierre*, *Denderleuwe*, toutes localités marécageuses doivent leur nom à l'arve, l'arve, l'arve = eau = la.

Nous pensons que *leuva* de l'ancien saxon *lūwa* signifie *loo* = *lucus* = bois sacré. Ajoutons que les *Nomenclator geographica Neerlandica*, vol. III, p. 346, citent *Leuensis* (*Leuwen*, *Leuven*) et *Leuven* (*Lewe*, *Leuven*, *Loi*). *Leuva* ressemble beaucoup à *Leuven* (Louvain) qui signifie *de la mare* (*ven*) le *loo* (*lucus*) ou *mare du bois sacré*.

MARINUS, in *Leu*, signale la légende disant qu'en l'an 276 un comte (?) de Louvain aurait fondé la ville (?) de *Lewes*.

Les Levaques.

WASTELAIN (15) situe les Levaques, sous la protection des Nerviens, en Brabant, peut-être à Louvain, avec PONTUS HEUTERUS. La carte des Gaules place les Levaques vers Hasselt, à l'E. des Grudiens, établis sur les rives de la Petite Ghète, dit A. WAUTERS (16). Il est vrai que le même historien a avancé dans ses *Environs* (15), publié en 1855, que Leefdael pourrait devoir son nom aux Levaques. Ils sont, ajoute-t-il, sans doute identiques aux *Lacvi*, peuple ligurien qui fonda Pavie, et ils eurent la divinité *Lacva* dont un temple *Lacva Janum* se trouvait près de Nimègue. BAERT situe les Levaques à Léau, V. SMITH vers Jodoigne. VAN SPRUNER, *Atlas Antiquus*, place l'habitat des Levaques au Pays de Waes et les *Grudes* et les *Gaiduns* dans la Flandre Maritime, ceux-ci près de l'embouchure de l'Escaut, ceux-là un peu plus au S. O. VAN HASSELT, *Hist. des Belges*. En vérité nous n'en savons rien. La plupart des attributions fautives des anciennes peuplades Belges sont basées sur de pitoyables analogies étymologiques.

Le pagus *Lewenticum* est cité dans une charte de Louis de Cros de l'an 882. Mais ni WARNEKOENIG et GERARD, ni BETS, qui en parlent, n'osent choisir entre Léau et Légia. BERTHOLET, *Hist. de Luxembourg*, II, 68, le cite également, ainsi que SCHAVES, *Les Pays-Bas*, II, 446, qui l'identifie avec le canton de Léau.

Léau fut un des quatre doyennés de Brabant et comprenait Tirlemont et Diest. La paroisse de Léau comprenait Geet-Betz, Budingen (*) et Boeyenhoven. (*Leewe = Léau*) bonne citadelle, dit MORERI, entre des marais, à 4 lieues de Louvain, 2 de Tirlemont et 2 de Herstal.

(*) Budingen, au N. de Léau, jadis *Bodinghen*; au confluent des deux Ghètes possède un *Morieveld*, un *Neckebasch*, ten *Hellesberg*, den *Wolfsboom*, *Schythage*, groupement toponymique qui permet d'y rechercher une nécropole à incinération de la Tène.

A Binderveld, au N. N. de Léau, existait au XII^e s. un castrum relevant de Léau. Un carrefour y porte le nom de *Klein Romm*. Alderic de Binderveld est cité en 1135 dans l'acte de fondation d'Averbode.

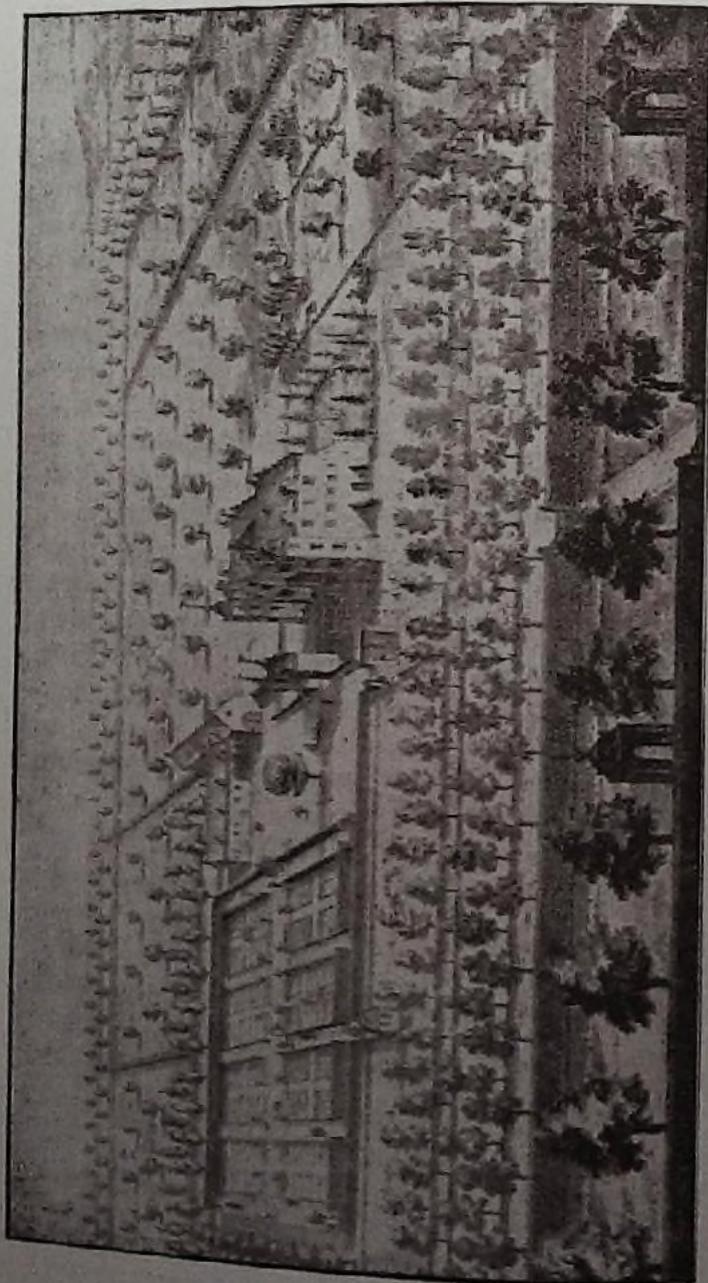
Le Castrum.

Le *Castel* ou *Castelberg* (colline du castrum) est une suite d'élévations hors de la porte de S. Troud qui dominant le marécage, dit le *Venne*, d'un côté et la Ghète de l'autre.

Ce castrum est-il d'origine romaine ? On n'y a jamais, à notre connaissance, trouvé des témoins de cette époque. Cependant, déjà VAN OPSTADT, *Die antiquiteit van Sout-Leeuw*, avance que le château du *Castelberg* aurait été bâti par FLAVIUS CASTELLIANUS (?) d'où son nom de *curia castilliana*. Ce CASTELLIANUS aurait été capitaine d'un fabuleux roi des Tongres, appelé BAVON BRUNNIUS. Le château du *Castelberg* aurait été détruit l'an 1000 avant J. C. (!). Un roi des Belges (?) HERRIBRANT le fit restaurer. Un prince MENAPIUS, fils de Léon, vingtième prince de Tongres et roi de Belgis, le fit entourer de murs du temps du roi LÉON qui fut tué dans un combat contre les *Sassenaers* (Saxons). Les normands (scandinaves ?) et leur roi ANTONCTIÈRES (?) attaquèrent en vain *Zout-Leeuw*. Mais onze ans plus tard, l'an 5140, Jules César fut plus heureux. Il prit la CURIA et y mit une garnison commandée par FABIUS.

Voilà bien des précisions pour une époque si reculée. A. WAUTERS (9) dit que ce sont là des rêvasseries. Mais ailleurs (18) il dit que le *Castelberg* de Léau est un castrum gaulois. Le Chroniqueur OPSTADT dit que le castrum en question fut élevé pour repousser les Eburons. GUICCIARDIN dit que Léau était considéré comme la clef du Brabant et qu'il y existait une forteresse moult forte et bien munie.

Déjà au VI^e s. Léau aurait eu une population si importante que S. Remacle y établit, en 657, un seigneur et fit bâtir l'église S. Sulpice. Cette église primitive s'élevait au S. du territoire, à l'endroit où le chemin de fer traverse des hauteurs d'origine artificielle; l'église aurait été transférée en ville, en 1231, sur l'emplacement d'une chapelle de S. Leonard. Ce dernier saint devint, alors seulement, le patron de Léau. Vers 657 la *villa Louwa* aurait été un fief (?) tenu par un seigneur Hubert de l'évêché de Liège. PIOT (12).



Ancienne gravure autographe représentant le château de Léau au XVIII^e siècle. On ne connaît plus la situation exacte de ce château disparu.

En 657 S. Landoald résidant à Wintershoven, une femme de la villa *Leuva* ou *Lewa* vint se faire exorciser. SCHAVES. *La Belgique*, etc...

Mais l'incident de la légende de S. Landoald se rapporterait, non à Léau mais bien à Gors-op-Leeuw (*Gorslieno*) = *Gorsleeuw* = *Leuva* en 980 = *sübleva* = *Lovais Godefridi*. La voie romaine Tongres-Turnhout par Kerniel et Wellen y passe, d'après HUYBRIGTS (26). Il y aurait existé une villa romaine, possédée au III^e s. ap. J. C. par C. GRACILEINS SIMILIS, édile de la cité des Tungres, d'après SCHUERMANS (32). Il y a deux siècles on y découvrit une inscription romaine, recueillie par le chanoine VANDEN BERGH, hérald d'armes de la principauté de Liège.

C. GRACILEIVS SIMILIS AEDIL. C. T. SIBI FECIT ET QUINTO LIBER to AUDAX ET QVINTV, inscription que le professeur ZANGEMEISTER traduit : *Caius Gracilegus similis aedilis civitatis Tungrorum sibi fecit et quinto liberto. Audax et quintus hic siti sunt.*

Il résulte de cette inscription que Tongres fut organisé en municipe dès le II^e ou III^e siècle.

C'est à *Gors-op-Leeuw* qu'on aurait battu monnaie à l'effigie de S. Lambert (*Annales de la Soc. Arch. de Bruxelles*, 1887-88).

Cependant, quantité d'historiens, G. LEBÈVRE (19) DEWEZ (*Dictionnaire*) etc... citent la forteresse de Léau réputée imprenable, et dont les souterrains en pierre de taille furent comblés, vers 1705, parce qu'ils servaient de repaire à des vagabonds. A. WAUTERS (9). La forteresse fut mise en vente en 1783. Actuellement les habitants de Léau ne savent plus en désigner l'emplacement. F. DE RIDDER (20) suppose qu'il s'agit des ruines de la *Jehshoere hoven Castel*, achter de Rielborne. L'abbaye de Vlierheek et le chapitre de S. Leouard à Léau, se départirent la possession de ces antiques domaines. La *Jehshoere* peut avoir été la *villa rustica* du castrum romain du *Castelberg*.

La ville de Léau fut jadis une des sept villes principales du Brabant, et le boulevard du pays du côté de l'évêché de Liège. La forteresse comprenait aussi une prison d'état. A. WAUTERS, *Les Délices de la Belgique*. Comme

Hougaerde, Tirlémont, Alost, etc, Léau doit son développement aux mesures prises par les ducs de Brabant contre les évêques de Liège, ceux-ci contre les ducs de Brabant, les comtes de Flandre contre les ducs de Lothier, par l'établissement de *Castra* que l'on dota de privilèges et d'immunités pour y attirer des habitants. Cette remarque fort judicieuse de SCHAYES-PIOT, III, 204, est applicable aux travaux de défense établis dès l'époque romaine et peut-être antérieurement, aux confluent, gués et croisements de grandes voies.

Au XI^e s. Léau fut une possession des évêques de Liège. Il y existait alors un atelier monétaire livrant des deniers portant *Lewe*. SCHUERMANS in *Bull. de l'Acad. d'Archéol. de Belgique*, 1875, p. 148. En 1106 Léau est érigé en ville par Godefroid le barbu. Celui-ci fortifia Léau et lui annexa le château de Dormael (19). D'après le chronique de S. Trond, on se présenta à Léau en 1133 avec le fameux vaisseau diabolique; ceux de Léau fermèrent les portes de la ville. Ce vaisseau semble avoir été une survivance de la *barque solaire* que l'on promenait en cortège. En 1194 *Leeuw* est cité comme ville brabançonne. DEWÈZ, *Dictionnaire*. En 1178 Léau est qualifié ville. SCHAYES. En 1222 est cité l'*oppidum de Léau*. En 1213 le *castrum* est assiégé et pillé par les troupes de l'évêque de Liège. En 1356 le comte de Flandre s'en empare. Le *Castelberg* semble avoir eu pour renfort le château voisin de Duras. BURKENS, *Trophées* (A). Tous ces *castra* reçurent des garnisons après la bataille de Montenaeken.

Les bannis.

Les marécages qui entouraient jadis Léau en avaient fait un territoire malsain. Le souverain y envoyait en exil les personnages qu'il voulait punir et bannir. Ces accusations avaient déjà cours au XVII^e siècle et sont reproduites dans les *Délices des Pays-Bas*.

On était obligé de changer souvent la garnison de Léau à cause de ce mauvais état sanitaire.

(A) Sur les anciens sires de Duras cf. DE REINFRENNE, in *Nouveaux mémoires de l'Académie de Bruxelles*, vol. VIII.

Légendes de Léau.

L'étude des migrations des vieilles légendes, n'est au fond que celle des migrations des sociétés humaines.

C. Van der Elst.

Voici quelques légendes inédites qui nous furent communiquées en 1908 par L. Pieraerts, de Léau :

Le lapin blanc. On voyait certains soirs un lapin blanc dans la *begaden ou begaaien straat* qui sortait de l'ancien cimetière, pour disparaître dans une grange dans l'ancienne chapelle du couvent des *begarden*. Ce lapin fantôme disparaissait lorsqu'on lui envoyait un chien.

Le Kattenpoel. Près de la porte de S. Trond, vers la *Kanonstraat* se trouve la *Kattepoel* (mare aux chats ou des sorcières). On y a vu souvent un monstre noir qui ressemble à un tronc d'homme sans tête. On y entend aussi de la musique dans les airs.

Meken de Stoeldraaier. Lorsqu'on se rend par l'ancienne chaussée à l'*Ossenweg* on rencontre un bâtiment qui est l'ancien octroi. Cet endroit à de tout temps inspiré le plus grand effroi aux enfants qui devaient se rendre de l'*Ossenweg*, de *Wip* et het *Finne* à l'école de Léau. Pour cette raison l'instituteur autorisa les enfants à quitter l'école à trois heures. Ce *Meken de Stoeldraaier* est une espèce d'épouvantail local.

La ferme ensorcelée de *Terweiden* est un incident diabolique fréquent jadis mais qui a perdu beaucoup de son intérêt depuis que les paysans ne croient plus à la *male-main* (*Kwade Hand*). O. L. V. van *Osschenweg ad quercum ibidem pendula fuit reperta*.

TERWEIDEN. Au pied du *Pelsberg* existe une ferme où furent convoqués, il y a peu d'années, les pères de S. Trond pour exorciser l'habitation. Ni les gens ni les animaux n'y étaient en paix. Les chevaux étaient déliés, même le chien avec sa grosse chaîne au cou (le loup *Penners*) y était ensorcelé.

Kapelweiden. Hors la porte de Tirlémont, sous *Heerlenbosch*, se trouve à droite, passé le pont, une prairie diabolique. Il s'y trouve une large place circulaire, comme

un manège. On dit que la nuit des sorcières, de la ville, viennent y danser en rond et chanter. A cet endroit ne croit plus jamais de l'herbe.

Ces historiettes sont assez semblables à celles que nous notons aux nécropoles à incinération de la campine.

Le *Kattenpoel* et son fantôme noir rappelle le *sabbat* qui avait souvent lieu à proximité des nécropoles, dans le bois sacré. C'est une survivance des pratiques de la religion probablement Odinique. La musique aérienne est la *Mesnie* d'*Hellekin*.

Le *Sabbat* se tenait dans les anciens bois sacrés. A Nymègue au *Durvelsberg*, à Lochem au *Paaschberg*, à Katwyk au *Cimetière*, où les sorcières dansent en rond, au Kemmelberg-lez-Ypres, à Flohecq au *Krekelberg*, à Anvers vers au *Galgeveld* (champ de la potence), à Namèche à l'*arbre S. Anne*, à Louvain et à Lierre, sur la grand'place, au Doel dans une prairie, à Poelare au *Hazaelaerenbosch*, à Stekene (Waes) au *Meulenbergh*, etc...

Après l'introduction du christianisme les cortèges et pratiques du paganisme se continuèrent la nuit en secret. C'est ce que vient confirmer la défense contenue dans l'*Indiculus*. Le *sabbat* qui fut si féroce réprimé au moyen-âge, semble être la survivance de ces pratiques subversives (23).

Les Manichéens, dit PAUL ADAM (22) p. 168, qui conservèrent les coutumes originelles de la foi, perpétrèrent jusqu'au XII^e s. environ ces sortes de cérémonies, clandestinement répétées pendant tout le moyen âge, au *sabbat des sorcières*.

Les sorcières qui se rendent au *sabbat* et traversent les airs au vol, à cheval sur un manche à balai ou sur un chat, sont les *Walkures* qui volent à travers l'espace, les uns sur le symbole d'Odin (*donnersbesem*), les autres sur *Pria* (un chat) (24).

La prairie de la *Kapel weide* est encore un endroit réputé hanté.

Lieux-dits.

Solveld = champ du Soleil (?). *Panhuis* = maison des *tegulae* (?) près de la *doodpoort* (porte des morts).

La *Helpoorte* = porte de la dea *Hellia* (la Proserpine du Nord). En Campine les *Helhoek* et autres lieux-dits en Hel sont un indice certain du voisinage d'une nécropole à incinération de la Tène. *Colloo* et *Bolloo* des lieux-dits intéressants dont la désinence *loo* semble signifier *lucus* = bois sacré. On y trouve le *Mallum*, la *potence*, le *bûststein*, la *nécropole*, groupés dans le bois sacré. *De Rietborne* = la source aux joncs. *Icu den ouden aert by 't linderkyn ten opstalle* semble rappeler l'existence d'un frêne *Yggdrasil* scandinave. Au *ouden weg*, vers S. Trond, ont habité les *Kabonters*, (nutons).

L'église de *Lewis*, Léau, chef lieu du Concile dans l'archidiaconé de Brabant, est une *Ecclesia collégiale, plebania, capella clericorum, altare S. Marie primum, idem altare secundum, altare S. Barbare, altare S. Cornelii et Anne, altare S. Catherine, altare S. Spiritus, altare omnium sanctorum capella de Uthem, altare S. Marie*.

Ecclesia beginarum in Lewis (béguinage) *Altare S. Marie, altare S. Katherine, matricularia, capella Bogardorum, hospitale*, dit J. PACFAY, *Pouillé de l'ancien diocèse de Liège en 1497* (34).

Au *gat van het heksenkot* = passage de la lumière des sorcières, on a vu entrer et sortir d'étranges figures. D'autres lieux-dits comme *Entryk, ter Mergheloepe, ter Hayen, den Rode, onder Budinghen, in den Haghemischen canter, den Muggenberg, den Kacyberg* ne semblent pas pouvoir intéresser la pré- ou la protohistoire.

Déjà au XIII^e s. le patronat de l'église de Léau appartient à l'abbaye de Vierbeek et au chapitre de St. Denis à Liège. *Hagelands gedenkschriften*, 1907. Le chœur de l'église S. Léonard aurait été à l'origine une chapelle du même saint, qui aurait été bénite l'an 420 par l'évêque de Maestricht et aurait remplacé un temple païen. A. WAUTERS (9) et *Hagelands gedenkschriften* cités.

Dix églises sont consacrées en Belgique à S. Léonard que l'on invoque aux pèlerinages de Léau, Borch, Haysinghen, Diest, Thollembeek, Penthy, etc. Cf. *Folklor Brabant*, N^o 17, 1924. A Léau on offrait encore récemment des ex-voto en fer forgé représentant des mannequins, des jambes, des pieds, même des sexes. Ce genre d'offrandes en pierre, en fer, en argent, en or, était d'usage dans



Offrandes en fer forgé qui se faisoient à l'Eglise Saint-Léonard
à Léau.

les temples païens, tels celui de la forêt d'Hallate, etc. A Léau, le second jour de Pentecôte, les pèlerins se rendent d'abord à la chapelle de N. D. de l'Ossenweg, à 45 minutes de la ville. Aux Rogations, la procession suit le *S. Lenaerlsweg* rituel et fait trois fois le tour de la statue. Vers Halle-Boyenhoven, à la limite du territoire, jaillit la fontaine curative dite de S. Léonard. On y voit une énorme pierre octogonale en forme de cuve dite *bogyne hispot* (pot de chambre des béguines). Une pierre polie cylindrique aurait été trouvée à proximité et une chapelle (disparue) de lépreux s'y serait élevé. Cf. *Folklore brabanton*, 1922, n° 7.

Nous basant sur les observations faites au cours de nos fouilles en Campine, nous croyons qu'une nécropole à incinération est à rechercher vers la limite du territoire, près de la fontaine de S. Léonard, peut être une réplique de l'*Urdabrinne* christianisée. La pierre octogonale peut être un *butstein* qui se trouvait au mallum. La chapelle des lépreux peut avoir remplacé le *sacellum pain*. Il serait utile de noter les noms des parcelles de cet endroit. On y trouvera tout au moins des tessons d'urnes et des silex taillés.

Une chêne sacré semble avoir donné lieu à la vénération de N. D. de l'Ossenweg. D'après les notes du curé VANDEPUTTE, des boiteux, des herniaires, des aveugles, des malades y furent guéris de leurs infirmités. En 1538 un Egide van den Hove, complètement paralysé à la suite d'une maladie de longueur, fit le pèlerinage à Léau et y fut complètement guéri. WICHMANS, *Brabantia Mariana*.

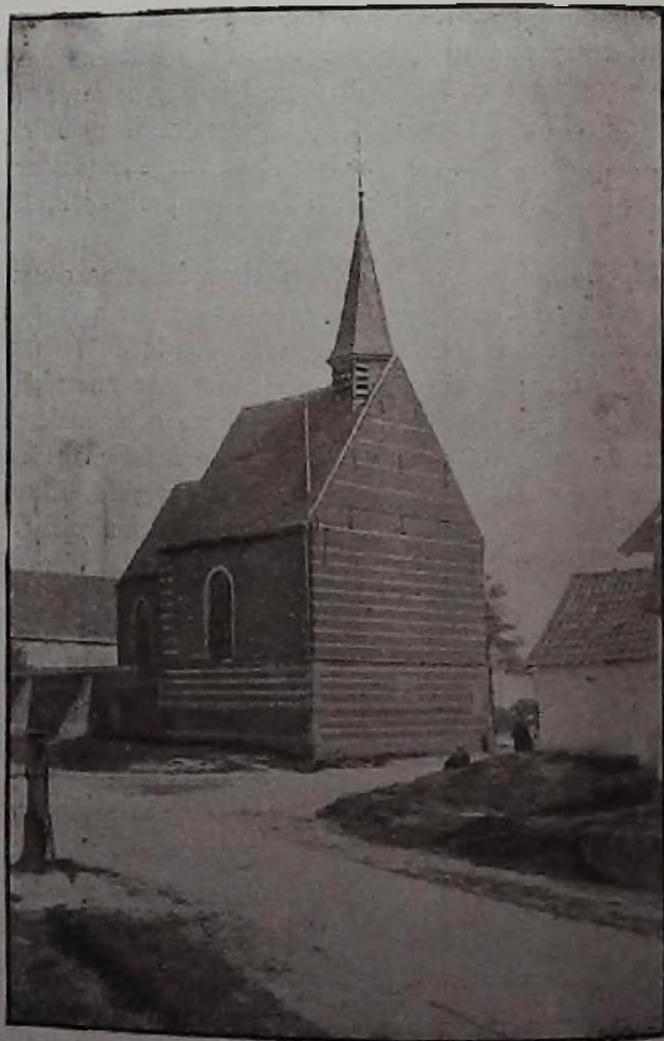
Ce dernier ajoute que l'image miraculeuse de N. D. fut trouvée sur les branches du chêne. Mais SCHEUTRNS, *Maria's Brabant*, stipule qu'elle fut déterrée par deux bœufs et suspendue à un chêne.

Le savant mythologue L. P. C. VAN DAN HEKKE. *Proeve van een kritisch woordenboek der nederlandse mythologie*, 1846, signale des chênes sacrés... « te Houtbeverle, Scheutveld, Zout-Leeuw, Kortembosch, Soignies, Geel, Merveld, Aerschot, etc. ». Tous ces *quercus diabolica* ont été christianisés par une statuette de la madone.

Ces arbres sacrés ne sont autres que des répliques de

l'Ydragil qui s'élevait dans le bois sacré, près du mallum et de l'Urdabrunne où se tenaient les trois nornes.

S. Leonard délivre les prisonniers. Il guérit les Iunibagos (*leaphyit*). Chose curieuse, à S. Leonard-lez-Brecht,



Chapelle de N. D. de l'Ossenweg à Léau (1538).

l'église semble avoir remplacé un temple païen, car elle se trouve en plein centre d'une nécropole à incinération.

Sur la construction de *sacellum* dans l'antiquité, voir CAIX DE SAINT AYMOUR, *Le temple de la forêt d'Halatte*, Caen, 1907.

Dans les temples païens l'autel était placé, non dans la *cella*, mais dans la portique ou *pronaos* qu'on appelait ainsi *Delubrum*. La *cella* était réservée aux statues des dieux. Derrière le mur extérieur du *salocum* un corridor souterrain et chambre secrète servait à rendre les oracles. Les reliques précieuses étaient conservées dans un *adytum* ou chambre secrète. Cet *antrum* était toujours situé derrière le fond de l'édifice. D'après RICH, *Dictionnaire*, ces parties du temple servaient aux prêtres pour tromper les fidèles par des réponses prophétiques. Dans l'*adytum* souterrain du temple à Alba Fucentis, on a trouvé des tubes creusés dans les murs. Voir les autres exemples cités par CAIX.

À Léau on invoque encore Ste Lucie contre les maux de gorge. On porte au cou un fil de soie rouge. Sur la puissance des fils rouges dans les enchantements, voir les très beaux articles de TEICHMANN in *Mélusine*.

Ste Ide de Brabant, qui serait née à Léau, y est invoquée pour la guérison des maux de dents.

À propos de Léau, disons en passant que les deux belles *corona lucis*, qui se trouvaient, avant 1865 à l'église, se trouvent en Angleterre (33).

Le Vinne — Gouffre de Hellia à Léau.

LE VIN. On appelle het *Vin*, het *Ven* ou *Vinne* un lac de 42 bonniers, de 95 à 150 hectares, jadis en communication avec la Petite Ghète et qui fut desséché vers 1849. C'est très probablement une antique tourbière, devenue un vaste marécage, qui contribuait à la défense du *castrum* du *Castelberg*. De nos jours het *vin* a été transformé en prairies. A. WAUTERS (21).

C'est probablement ce marécage qui fit appeler ceux de Léau par leurs ennemis les S. Tronniers, *Rals d'eau* (*Waterlatten van Leeuw*), de *Rallerangers* = les chasseurs de rats, de *Waterheeren* = les seigneurs aquatiques ; à quoi ceux de Léau répliquent en qualifiant ceux de S. Trond par le spot injurieux de *lobst* (lache). *Folklore Brabant*, 1924, n° 17.

Près du *Ven* se trouve l'*hof ten Rode* (ferme du défrichement) et *Heelen* qui semble rappeler le culte de la déa Hellia comme nous le verrons par la légende du *Ven*.

La légende du Ven.

Tout le passé de Léau est dominé par *La légende du Ven*. Au Ven il aurait existé jadis une ville populeuse où l'on festoyait sans cesse. Les habitants y refusaient tout secours aux pauvres, jusqu'au jour où le bon Dieu y envoya l'ange Gabriel déguisé en mendiant. C'était à la Noël et l'hiver était rude, mais personne ne voulut secourir l'envoyé de Dieu. Celui-ci lança l'anathème sur les mauvais riches et un ouragan terrible détruisit la cité du Ven. La nuit de Noël on y entend des bruits souterrains et le son des cloches. DE COCK et TEIRLINCK, *Brabantsche Sagenboek*, I, 1909.

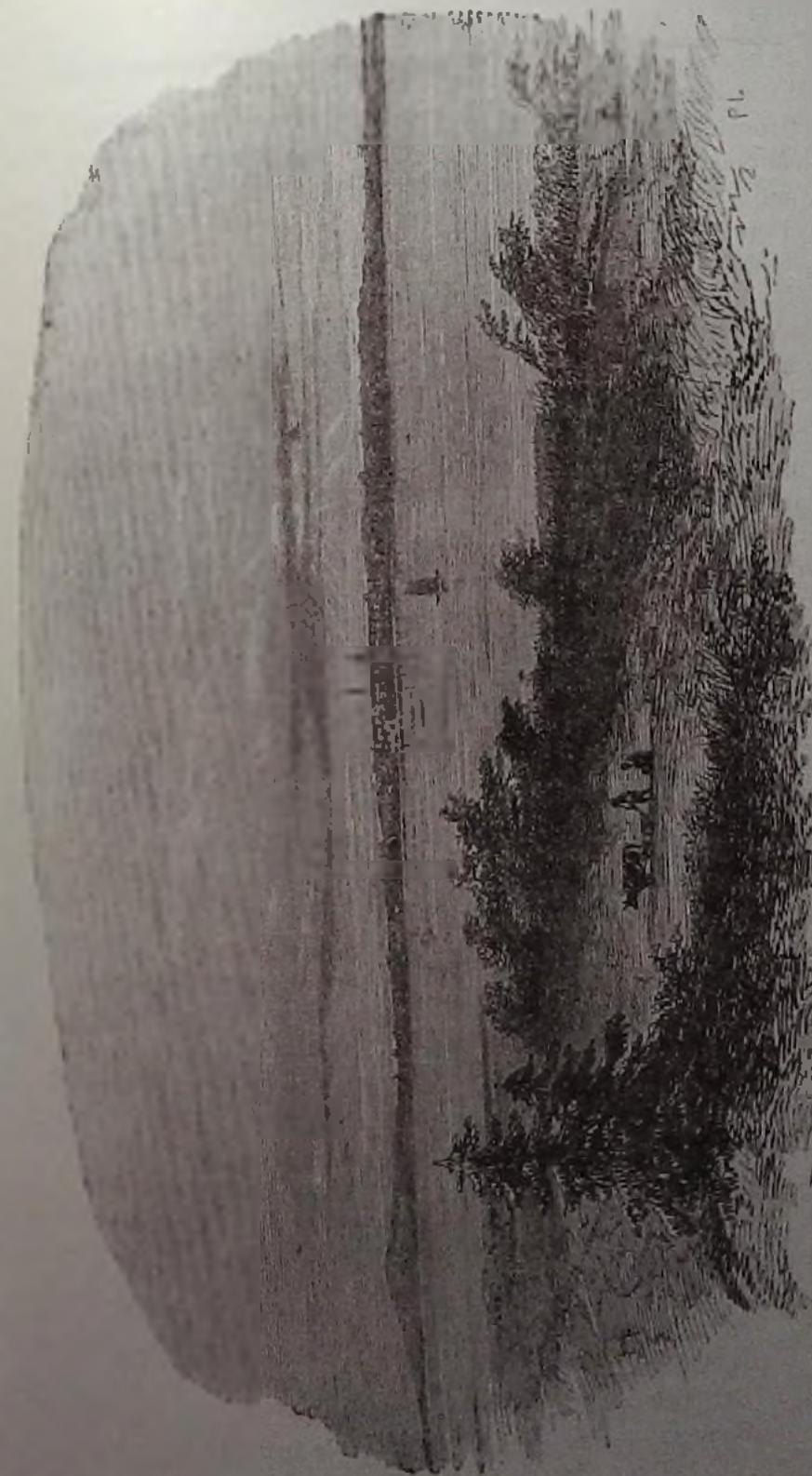
Voici une autre version des mêmes folkloristes.

Au grand étang dit het *Vin* ou *Veen*, une vieille femme trouva un fil de fer et l'emporta vers Léau. Elle sentit une résistance et s'aperçut qu'elle tirait un clocher d'église du sol. C'était une sorcière qui s'effraya à la vue de la croix qui surmontait le clocher et qui lâcha le fil de fer. Au même moment le clocher rentra sous terre et il s'éleva un ouragan terrible qui creusa le ven au fond duquel disparut la sorcière.

On y entend sonner les cloches sous l'eau et on y a vu la croix à peu de profondeur.

D'après d'autres, la femme en question n'était pas une sorcière. Le fil était un fil rouge en soie qui entourait l'herbe. En tirant sur le fil elle fit remonter la croix du clocher. A ce moment elle s'écria « Jésus-Marie » et aussitôt la croix disparut dans le lac. Si elle n'avait pas prononcé cette invocation, elle aurait retiré de l'eau, la ville qui s'y trouve engloutie. L'invocation chrétienne démontre qu'il s'agit ici d'un endroit du culte païen.

Voici la version de J. F. VINCKX, *Sagen legenden*, euz., publiée en 1906. A l'endroit du *Vin* de Léau se trouvait jadis une ville magnifique aux maisons de marbre et habitée par des nobles. Mais le Seigneur l'avait condamnée et un orage, suivi d'une inondation terrible, engloutit la ville. Chaque année à minuit, la nuit de Noël (solstice d'hiver) on entend sonner les cloches dans le ven de Léau. Leur sonnerie signifie que Dieu ne laisse pas impuni le tort fait aux pauvres.



Le lac de Léau appelé het *Venne*, mesurant jadis 40 bonniers et asséché vers 1848.

Le *Hillensteen* (pierre de Hil ou de Hel) à Dwingeloo (Gueldre) où on a vu plus de 50 chats venir danser en rond (sabbat). *Hellebronne*, (source de Hel) à Réty (Pas de Calais), en 1286 *Helige bronne* (source sacrée, dit G. KURTH, *Frontière linguistique*, qui ajoute qu'un ancien culte païen y fut célébré. A Wambeek, Liedekerke, Assche, Beveren (Fl. Or.), Eernegem (Fl. occ.) existent des *Klokkeputten* avec légendes de *cloches englouties*. Cf. *Volkskunde*, III, 174, le *Verzonken put* (le puits englouti) au *Kerkveld* (champ de l'église) à Denderwindeke où sonne une cloche et où existe une villa belgo romaine, le *Klokven* à Poederlé, le *Klokven* au Troon-lez-Grobbendonck, le *Duivelsven* (mare du diable) à Dommelen, à côté du *Duivelsberg* (colline du diable). A Ichtegem, Coeckelaere, Leflinghe existent des *mares à cloches* ou *helleputten*. On a vu à *Volksleven*, 1880, 109. A Alveringhen, le *Puits de S. Omer* est une mare à cloche, Cf. RINSBERG-DURENFELD, II, 163; le *Klokkput* à Opwyck, la *Fontaine des Fées* près de la bosse des Rées, tombelle à Breux-lez-Geromont (inonuaies d'Antonin et de Marc-Aurèle), le *Duivelsput* à Knocke, le *Trou des cloches* à Flavion, près de la nécropole des Illiats. (*Annales Soc. Namur*, 1861, 2). Le *Klokkput* à Belcele (Waes).

Nous tenons une centaine d'autres *lieux-dits en Hel* à la disposition des toponymistes qui s'y intéresseraient.

Qu'il nous suffise de souligner ici la grande similitude qui existe entre ces puits mystérieux, repartis sur une grande distance. Leur consonnance nettement Thioise et l'analogie des légendes qui s'y racontent et dont nous parlerons plus loin. Mais surtout leur situation dans le *voisinage immédiat de nécropoles*. Les dominantes sont la *cloche engloutie*, la *dea Hellia* ou le *diable*, cette dernière appellation semble être une appellation christianisée.

De nos jours, ces puits, généralement de forme circulaire et de diamètres très variables, sont abandonnés et envahis par la végétation. Les paysans les évitent avec soin, surtout le soir. Certaines de ces mares sont garnies de haquettes (*wallen*) en terre, dont il subsiste des vestiges notamment à Rijckevorsel. A notre connaissance on n'a jamais pratiqué de fouilles dans les puits de Hel.

Voici quelques exemples des légendes qui s'y racontent.

CASTERLÉ (Campine). — Nombreux tessous d'urnes de La Tène au *Duivelskuil* = mare ou gouffre du diable. Ce gouffre, aujourd'hui presque comblé, se trouve en bas de la colline dite de *Hooge mauw* où on allumait jadis le feu de la S. Jean. A la Noël, à minuit on entend dans le *duivelskuil des cloches* qui sonnent en l'honneur de la naissance du Seigneur. Ce puits contient toujours de l'eau, hiver comme été. Près du *Duivelskuil* se trouvent les lieux-dits *boschhoeven* (curtis du bois), *lykweg* (chemin des cadavres), le *Venusberg* (montagne de Venus); le *Koningsbosch* (bois du roi), le tout dans le *looi* (lucns) ou bois sacré, à côté d'une voie antique et de la potence. Les tessous que nous avons récolté au *duivelskuil* sont à col droit, du type d'Hallstatt (38).

MEIR (Campine). — Le *tommelberg*, colline des tombes s'élève à côté du rivelet la *Marck* (*marca* = limite), on dit qu'une *église y est cachée*. Au pont dit *Helvonder* (Hellia) on entend *sonner une cloche* la nuit de Noël. A quelque distance de là, près des *aschputbergen*, collines des puits des cendres (?) se trouvent les *dry gezusters*, les trois sœurs. Ce sont trois gouffres dans la *Marck* où l'on entend *sonner une cloche* à minuit à la Noël. On raconte que trois sœurs s'y sont noyées. Rappelons que les trois normes se tiennent dans l'*Urdabrûnn*. Près de là se trouve le *duivelsbrug*, pont du diable, où on a vu circuler un chariot diabolique attelé de chevaux blancs (le char de Hel). Au *tommelberg* on allumait jadis les feux de la S. Martin. Au *Kattenbosch* a lieu le sabbat, près du *Frankenberg* (colline des Franks) (39).

BERGICK (Brabant septentrional). — A environ 15 minutes du village se trouve le *Frossewen*. C'est une mare inculte où serait immergée une *cloche* que l'on entend *sonner* à minuit à la Noël. Près de là on a trouvé quantité d'urnes proto-historiques, en majorité de La Tène.

Le *spookwagen*, char des revenants, circulait à l'endroit où se trouve l'habitation du pasteur protestant. Quantité de chats diaboliques se réunissaient au *heksenbergh* (colline des sorcières) au N. du lieu-dit *Eind*, terminus.

Le *sabbat* se tenait au *Moulin*. Au *hoogen berkt*, le bon-
beau élevé, se tenait un gros chat noir, etc. etc. (40).

VELDHOVEN (Brabant Septentrional). — Au *Goor*
se trouve le *Klokkenuil*, gouffre ou trou à cloche où l'on
entend sonner une cloche à minuit à la Noël. On raconte
qu'il s'agit d'une cloche non baptisée attachée au clocher
par le diable au cours d'un orage, du clocher de Veldhoven
et précipitée dans le gouffre (41). Nous y avons récolté
des urnes proto-saxonnes figurés in (41). Il est à remarquer
que toutes ces localités au N. de Postel, Duisel, Netersel,
Steensel, Bladel, etc. etc. sont d'antiques *cellas de chefs*
Franks et que c'est là, dans le N. de la Campine et dans le
Brabant Méridional que nous situons la *Francia* primitive
où viennent s'agglomérer diverses tribus de *Franks Salicis*
jusqu'au moment où Rome, retirant ses garnisons de nos
contrées, au V^e s., leur permet la conquête de la Gaule.

LUKGESTEL (Brabant Septentrional). — A la li-
mite du territoire de la commune, vers Bergeyck se trouve
une mare dite *de doode put*, le puits des morts. A proximité
se trouve la nécropole à incinération explorée par nous en
1903 (42). Nous y notons de nombreux lieux-dits caracté-
ristiques et légendes Odiniques.

WHEELDE (Campine). — Le *Bogaertsche wiel* est un
marécage où on raconte qu'une église, d'après d'autres,
une ville entière est immergée. On y entend une cloche la
nuit de Noël. La profondeur de ce *wiel* est insondable.
C'est là ajout-on qu'habite le seigneur. A proximité se
trouve le *groot water* où on a vu les trois *spinsters*, filenses,
à côté du *houweind*, terminus du lieu de sacrifice. Les
spinsters sont les Normes, et le *groot water* est une réplique
de *Pardabrun* Odinique. Au *hoogen vander vingt dames*
blanches dansent en rond certaines nuits. Au *Schoolsche*
brug apparaît un cheval sans tête. Un trésor, *het gouden*
kalf, le veau d'or est enfoui près du *Hoogeindschen berg*.
La *pelence* se trouvait jadis au *Schuttersboom* arbre des
arquebusiers. Ce serait la verge de justice d'un drossard
qui y aurait pris racine. Le *hellerongen* ou char de *Hella*
circule sans conducteur près du pont des sorcières, etc. etc.

A ces endroits nous avons fouillé plusieurs tombelles
avant livré des urnes de *La Tim*. Nous y avons découvert
un important atelier de silex taillés Tardenoisien dont

nous avons donné plusieurs centaines de pièces au musée
du *Cinquantenaire* (44).

MERXPLAS (Campine). — Le *Meerkuil* ou *Katte-
kuil* ou *Klokkenuil* est une mare à cloche près du *boons-
berg*. On raconte qu'il s'y trouve un puits maçonné dans
lequel un trésor est caché. On y entend sonner une cloche
au solstice d'hiver. On a voulu la retirer en y attelant plu-
sieurs chevaux, mais le conducteur ayant rompu le silence
rituel par un blasphème, la chaîne se rompit et la cloche
disparut dans le gouffre. Sur les urnes trouvées jadis au
Tooiakker à Merxplas, champ du *lucus*. Cf. (44).

GOIRLE (Brabant Septentrional). — En 1907 décou-
verte de cinq grands *dolia* qui contenaient des urnes ciné-
raires. Les environs immédiats ont livré des haches en
bronze, un bracelet en bronze en spirale, des monnaies ro-
maines, etc. A proximité se trouve une mare sacrée où
sonne une cloche à la Noël (45).

ANGLETERRE. Dans le Nottinghamshire, non loin
de Raleigh, se trouve une profonde vallée que l'on dit
avoir été creusée par un tremblement de terre. A la Noël
les vieillards s'y rendent le matin avec les petits enfants
pour leur faire entendre les *cloches de l'église engloutie*,
qui sonnent à toute volée.

A KILGROMOL près de Blackpool, dans le Pays de
Galles, les mineurs prétendent que la veille de la Noël, on
entend sonner des cloches au fond de la mine.

Dans la ballade de la sorcière de BERKLEY les
cloches sonnent à toute volée pour effrayer les démons qui
viennent pour enlever le corps de la sorcière morte.

Dans la CORNOUAILLE anglaise il y a beaucoup de
légendes similaires. Près de PERRAN ZABULOE existait la
ville de Lancarron, qui fut engloutie à cause de la débou-
che des habitants.

Le roi Arthur habitait la campagne entre les îles de
CULLY et le LAND'S END. Cette campagne fut engloutie
avec tous ses habitants. Seul le sire de Trevelyan s'est
échappé sur un cheval blanc. Voir la légende du roi d'Ys.

FRANCE. A BRUËL-LEZ-BÉTHUNE (bruel = marais)
se trouve le *trou sans fond*. Un passant y fut englouti la
nuit de Noël. Chaque année à minuit à la Noël on y en-
tend sonner une cloche.

La légende du roi d'Ys, mise en musique par LAJO est trop connue pour en parler longuement. La ville d'Ys occupait l'espace entre PENNMARC'H et la pointe du RAZ. On sait qu'elle est engloutie avec ses habitants. La mer y roule les corps des noyés : de là les courants du détroit. On y trouve les lieux-dits *la tête du chat* (sorcière), *la queue du chat*, *la grève des trépassés*. Lorsque la ville fut engloutie un prêtre y disait la messe = il la continue encore, mais il ne peut la terminer car il n'y a plus personne pour lui répondre.

Lorsqu'apparaît la sirène *Dahut*, la fille du roi *Grallou*, c'est un signe de tempête.

Le char de la déa *Hellia* est représenté à l'île de *Scin* par le *Bag-Noz* des morts, qui fait sur mer l'office de *Carrik Ankon* (chariot des morts).

À HERBANDE (Loire Intérieure) le lac de Grand-lieu est formé par les eaux de la Loire qui ont englouti plusieurs villages. Lors d'une tempête les pêcheurs croient entendre tinter au fond du lac, les cloches d'une église engloutie.

À ROCAMADOUR, dans la chapelle, se trouve la cloche sans corde qui sonne toute seule lorsque les gens sont en péril de naufrage et qu'ils invoquent la Vierge de Rocamadour.

Au lac d'HORTIN (Gironde) se trouve sur un îlot les ruines de la ville de Sainte Hélène (*Hellia*) de Carcans. On y a mis à jour des ossements et des silex taillés (nécropole). On raconte que depuis la fin de la ville engloutie sous les flots, la cloche de Ste Hélène git au fond d'une vaste entonnoir rempli d'eau. On l'entend sonner du fond de l'eau aux jours de grandes fêtes. Un jour on résolut de la repêcher. Déjà elle reposait dans une barque lorsque la cloche de bronze sauta par dessus bord et disparut dans le gouffre.

ALLEMAGNE. Dans le HARZ, à Osterode se trouve le bain du diable qui est un marais profond où réside le diable lorsqu'il vient sur terre pour se soustraire aux tourments de l'enfer.

Un géant y apparaît ainsi qu'un serpent gigantesque aux yeux flamboyants. On y entend de la musique et on

y voit des feux-follets qui entraînent les passants imprudents à la mort.

À KNECHTSTEIN-lez-Cologne existe une mare à cloche légendaire. Près de POSDAM, entre *Panberg* (colline de Pan) et le *Herzberg* se trouvait la pierre du diable qui disparut et fut remplacée par l'étang de *Lindstadt* (ville du tilleul) au fond duquel se trouve un trésor gardé par les nains et où on entend sonner une cloche.

Dans le TYROL, sur la montagne de Cembrathal se voit le *Lago sauts* au fond duquel est englouti un village.

PAYS-BAS. À BORKEL *het malpieven* est une mare dans laquelle on entend sonner un cloche le nuit de Noël (30).

WESTERHOVEN possède le *breepul*, (la mare large) où une cloche sonne à la Noël.

Au Nord de l'église d'ACHEL, au *hondsbosch* (bois de sacrifice) et au *Wittenberg* (colline blanche) existent des excavations où furent précipitées des cloches qui sonnent douze coups la nuit de Noël.

À DOMMELEN, le *Rondven* (mare circulaire) est une mare à cloche légendaire (30). Dans la bruyère de LEENDE, vers Soerendonck et Leenderstryp se trouve *het Klokvæn* (la mare à cloche) avec une légende similaire (30). Même légende pour le *Diepdyk* de STRYP. Au Nord de VELDHOVEN, dans la direction de Knegsel se trouve le *Klokkenkuilt* (gouffre de la cloche). On raconte qu'une tour d'église y est *verzonken* (engloutie). A minuit, la nuit de Noël, la cloche sonne un coup. Une femme des environs ayant appelé à ce moment *Oeike* (c'est le nom de la cloche), fais un miracle, gagna un torticolis. À Budel, le *Kattenkuil* (gouffre des chats ou des sorcières) est une mare à cloche. Lors de l'époque de la réforme (ceci est un anachronisme) l'église catholique passa aux réformés. Une des cinq cloches suspendues dans la tour se détacha d'elle même et alla tomber dans le *Kattenkuil* (gouffre des chats = sorcières). Elle s'y trouve encore car la nuit de Noël elle sonne à minuit. On ajoute que cette cloche avait été volée à la Ste Vierge. À Steensel la mare à cloche s'appelle *in het Goot* (30).

Entre METTERS DORF et Pintlak, en TRANSYLVANIE, existe le puits des prêtres où les sorcières ont précipité tout un content de moines débauchés.

Dans le SEEWALD, entre EMPFINGEN et Nordstetten, existe un lac sans fond. Il y est englouti un content de religieuses coupables. Dans ce lac vivent trois fées blanches (nonnes ?).

A BERGHOLZ (Prusse) au pied du Ravensberg (mont aux corneilles) se trouve le lac du diable (teufelsee). Ce fut jadis un temple païen qui fut englouti.

A SAXE-ALTENBOURG, dans le HOLZLAND, l'étang appelé Sinke était jadis une belle forêt où s'ouvrit le gouffre de Sinke pour y engloutir une femme sans cœur.

En SOUABE, au sommet de l'URSCHELDERG existait le Holzberg qui fut englouti dans la montagne. Une chaîne d'or enserrait autour de la montagne les trésors souterrains du château.

BAERLE-DUC (Campine). Le Klokkenkuil (mare ou gouffre aux cloches) se trouve vers Ulicoten. On y entend sonner une cloche à minuit, la nuit de Noël. Cette cloche a été réparée mais elle s'est enlisée de plus en plus. Groupe toponymique : Hondseind (terminus du lieu de sacrifice), willebergen (collines blanches) où ont habité les wille ayven (dames blanches). Au Reuth près du Klokken apparaît le berger incandescent. Près de la Baerleschebrug est enfouie la caisse du guerre, trésor d'un roi Albert. La Nonneven (mare des Nonnes) etc... Au Heeshoom, hache en bronze. Au tammelsche heide, bruyère des tombelles, importante nécropole à incinération dont les urnes datent en majorité de La Tène II (50).

NEERPILT (Campine). Au Turfven (mare à tourbe) la tourbière, dans la turfheide, (bruyère à tourbe) sont immergées deux ou trois cloches que l'on entend sonner la nuit de Noël. Les nécropoles de Neerpilt du Wittenbere, du Bosch-eind et du heesakkerheide ont livré des urnes funéraires de La Tène. Lieux-dits Mortel (mortarium), Hunneberg (colline aux sacrifices), le Roode Pier où est enfouie un coffre rempli d'or. Le helven (mare de Hel) où a lieu le sabbat ; etc. (47)

RIJCKEVORSSEL (Campine). La Klokkeven (mare à

cloche) se trouve au S. O. de la nécropole à incinération du Helhoek (Coin de Hellia). C'est une mare circulaire de 150 m. de diamètre, entourée d'une banquette en terre. On y trouve de l'eau hiver comme été, mais on n'ose s'y baigner parce que sa profondeur est insondable et que les baigneurs s'y noyent. Au solstice d'hiver, l'eau de la Klokkeven se change en vin ? Nous avons récolté quantité d'urnes funéraires de la Tène à cette nécropole, découverte par nous, en 1902. Nous les avons données au Musée du Cinquantenaire. Groupe toponymique : Meerthof (Curtis de Mars, peut être champ de Mars), Melhoven (curtis du mallum), Venusberg (colline de Vénus), Bloedberg (colline du sang), helhofheide (bruyère du jardin de Hel), looybeck (ruisseau du lucus), zon zeide (coté du soleil), vagevuis (purgatoire), hellegat (trou de Hel ou entrée de l'enfer), heksenbosch (bois des sorcières). Légendes du berger incandescent, du trésor enfoui, du cheval sans tête, de wilde iager (chasseur sauvage ou mesnie d'Ellekin), de kabouters (nutons), etc., etc. (41). Cette toponymie et ces légendes sont groupés près de la nécropole à incinération à Ryckevorsel (Campine) (48).

ALPIEN (Brabant méridional). La molenheide (bruyère du moulin) située en face de l'ancienne cure est une vaste nécropole à incinération de l'époque de la Tène II ou III (récent) ayant livré depuis 1793 quantité d'urnes funéraires (fouilles HERMANS, CUYPERS, VAN SPAANDOCK, STROOBANT). Toponymie : Housseinde (terminus du lieu de sacrifice), looneind (terminus du lucus), prince-hoef (ferme du prince), Kabauterwal (vallum des nutons), les Dartsjes (villa romaine), au S. du duivelspul (puits du diable) ou sonne une cloche la nuit de Noël (12).

RIEL (Brabant méridional). Le duivelspul (puits du diable) se trouve dans le marais que est la source du rivelet de oude Lei. On y entend sonner une cloche la nuit de Noël. Toponymie : Kabauterswal (vallum des nutons), looneind (terminus du lucus), Schans (retranchement), etc. Au Brakel, nécropole à incinération dont la céramique est conservée au musée de Bois-le-Duc. Ces urnes sont de la Tène II (73).

RAEVELS (Campine). Au Peel (le marais) est enfouie une cloche qui sonne la nuit de Noël. Au Hetsberg

(colline de la foi = *mallum*) on a trouvé dans 27 tombelles, des urnes tard La Tèneennes. Lieux-dits avoisinants : *Fransche velden* (champs des franks), *Schuttersboom* (l'arbre sacré), *zwanneveld* (champ des cygnes = norne), le *Menschenberg* (colline de l'homme = tombelle) *goudberg* (colline de l'or = du trésor), *de raestuinen* (le jardin des corneilles ou des morts) (14).

DEERSSE (Campine). Au *Kallespoel* existait un gouffre dans lequel est immergée une cloche que l'on entend sonner la nuit de Noël. A proximité nous avons trouvé des tessons d'urnes Hallstattiennes (15).

GROBENDONCK (Campine). La *Klokkeven* (mare de la cloche) se trouve à quelques minutes N. E. de la nécropole à incinération au *diependal* (val profond). Elle est sacrée parce qu'une église y est engloutie. On y entend sonner les cloches pendant la nuit de Noël, à minuit. Cette mare est à peu près circulaire et a une superficie de 50 verges. Son eau possède des vertus spéciales curatives. Le cerisier dont on plonge une branche dans cette eau portera des fruits à Pâques. La nécropole du *Scheidshaag* (bois de la séparation) que nous avons fouillée en 1904, a livré des urnes cinéraires de la Tène (au musée du Cinquantenaire). Lieux-dits caractéristiques et légendes Odiniques (16).

BRECHT (Campine). Vers S. Léonard (urnes) se trouve le *klakkenkuil* (mare aux cloches) qui sonnent au solstice d'hiver. Il en existe une autre au *Kelderven* (mare de la cive) où sonne une cloche. A côté se trouve le *Duivelsbosch* (bois du diable) près du *dryboomkensberg* (colline des trois arbres) où existe un pèlerinage qui semble avoir remplacé (le culte des norne) (17), etc. etc. La *Klokkeven* à Westmalle, le *duivelskolken* à Lochem, le *duivelsbrug* à Breda, le *Kattekuil* à Budel, le *duivelsven* à Doornmelen, le *Hellegat* à Oerle, le *duivelswiel* à Hoogstraeten, le *duivelswiel* à Engelen, etc., toutes désignations toponymiques évocatrices d'un ancien *lucus* ou bois sacré avec nécropole à incinération.

RIETHOVEN (Brabant Méridional). La *duivelsven* (mare du diable) est hanté. Certaines nuits on y entend une cloche et de la musique. Ce sont les diables qui font le sabbat et qui vont boire au *duivelsven*. Cette mare se

trouve près du *duivelsberg* (mont du diable). Cf. *Ons Volksleven*, 1892, p. 30. Sur la nécropole à incinération de Riethoven. Cf. (50). Cf. I. STROOBANT, *La nécropole à incinération de Riethoven*.

Après avoir énuméré quelques mares à cloches ou *helleputten*, puits de Hellia, découverts par nous au cours de nos fouilles et signalées pour la première fois, nous donnons ci-après quelques légendes similaires collectées dans divers ouvrages folkloriques.

* * *

Résumons les faits archéologiques.

A chacune des nécropoles à incinération explorées par nous en Campine, nous relevons une toponymie sensiblement la même.

Cette toponymie vise une série de lieux-dits, très rapprochés les uns des autres et groupés dans le *loo*, *looi* qui est le *lucus* ou bois sacré. Elle révèle l'existence ancienne d'une nécropole près d'un *mallum* et arbre curatif ou *potance* (gibet). D'une mare à cloche ou helleput, puits de Hellia, d'une pierre à proclamations (*butstein*), d'un *ustrinum*, d'une colline à sacrifices, d'un puits à déchets (*sterfput*), d'un chemin d'accès (*lykweg* = chemin des cadavres), d'un *boschhof*, curtis du bois qui peut avoir été l'habitation des prêtres du bois sacré.

La toponymie campinoise est nettement flamande. Les légendes sensiblement les mêmes, qui ne se rapportent qu'à nos nécropoles sont des survivances de la mythologie Odinique, jadis en honneur à ces endroits à l'époque de La Tène, peut être du 2^e siècle avant J. C. jusqu'au III^e ou IV^e s. après J. C.

Certaines désignations toponymiques comme l'*anusberg*, *hemelryck*, *vaegeruer*, *duivelsven* trahissent une romanisation et christianisation partielle de certains lieux-dits. Ceci est un argument pour la datation relativement récente de nos nécropoles dont la céramique est de l'époque d'Hallstadt à la Tène II. Un autre argument est qu'à Brecht par exemple on trouve des urnes mérovingiennes ornées à la roulette, immédiatement à côté des urnes Hallstattiennes et de la Tène.

LE HELLEPUT. C'est le puits de Hel, la *Proserpine du Nord*, la *Mort*, par où les âmes des trépassés se rendaient dans son domaine souterrain. En Bretagne c'est l'*Ankou*, en flamand c'est le *Dabbegal*, le *Nobis-Kroech* ou *Nobis-haus*, chez KILIANUS, le *onderwereld*, monde souterrain, het *doderyk*, l'empire des morts, *charonea*, *scrobs*, *spiraculum ditis*, *orei culus*, *ima sedes crelei*, *barathrum*, *antrum Plutonium*. L'autre de Pluton ou l'autre de l'enfer, n'avait pas jadis la signification terrifiante de nos jours. Nous verrons plus loin qu'à l'origine Hel conservait, sans les faire torturer, les âmes des trépassés. Au *muzickberg* à Renaix existent le *Helleput* et la *Hellestraat* ou JOIX a récolté quantité d'urnes. En Frise on appelle *Hel de plaats der straffen*. Le lieu d'exécution est le *Suarten hel*. En Saxe le *helleweg* est le *grafweg*. Sur tous ces *Helleputten*, puits de Hel, se racontent des légendes identiques.

Voert eyst so donker ende so swert
So Stinkende, gruelge ende so hart,
Dat men donkerheid tasten mach.

VANDERBERG identifie la déesse souterraine, Frisonne *Holler* avec la *Hela scandinave* et dit qu'elle était honorée au bord d'un marais du village de *Rachal* (trou de *Rae*). Il s'agit peut être de *Ran*.

Ran est la femme d'*Aegir*, dieu de la mer chez qui les dieux Scandinaves étaient à table. Elle même n'y était pas présente car elle habite au plus profond de la mer. Son séjour est appelé *Ranheimr* dans la *Orkneyingasaga*. *Ran* est la déesse de la mort car c'est chez elle que vont les noyés (*Helgakv.* I. 18). La noyade s'appelait aller à *Ran*, *jara til Ranar* et être noyé se paraphrasait être assis chez *Ran*, *Sitja at Ranar*. Elle possède un filet à l'aide duquel elle prend les marins noyés.

Dans le chant de *Grogaldr* (coupl. 6) il est dit que *Rindr* chanta à *Ran* de jeter par dessus ses épaules ce qui la chargeait et de se confier à elle même. On interprète que *Rindr* (la terre) s'est débarrassée des glaces hivernales et qu'elle engage *Ran* à suivre son exemple. Si cette explication est admise on peut en inférer que *Ran* est non seulement la déesse de la mort dans la mer, mais que *Ran* est la mer elle-même. Les marins croient que tous les naufragés

sont pêchés dans les filets de *Ran* qui sont tendus partout. C'est le gouffre béant qui prend les noyés.

Il résulte d'une saga populaire du 19 s. le *Frithjofs-saga* que *Ran* pouvait être circonvenue par des présents en or.

Lorsque *Frithjof* se sépare d'*Ingeborg* pour s'embarquer, il coupe son bracelet d'or à l'aide de son glaive et en donne un tronçon à chacun de ses hommes. Ceux-ci lui font remarquer qu'il est bon de conserver de l'or lorsqu'on s'embarque, afin de ne pas arriver éventuellement les mains vides chez *Ran* « la bleue ».

Cette croyance peut avoir donné lieu au jet dans l'eau de monnaies. (Dombourg, Namur, etc., etc.).

Comme *Ran* au fond des eaux, *Hel* est déesse de la mort au sein de la terre. Elle est fille de *Loki* et d'*Angurbodi* (qui signifie annonciatrice d'angoisse) (*Angst bode*), géante qui habitait la forêt *jarnvidr* (forêt de fer), *Angurbodi* est interprétée comme étant la nuit éternelle.

D'W. VOLLMER, *Vollständiges wörterbuch der Mythologie aller Völker* — 2^e auflage (Stuttgart, 1851) représente à la planche I.V, *Hel*, nue avec un tablier, le corps mi parti noir et blanc. Elle est debout et porte en main un homme qu'elle tient par la jambe et qu'elle s'apprête à avaler.

Répétons que la dea *Hellia* est la *Mort*, la *Camarde*, *Helja de Dood*, l'*Ankou* (en Bretagne), chez KILJANEN, *charonea*, *scrobs*, *spiraculum ditis*, *orei culus*, *ima dedes erebi*, *barathrum*, *antrum Plutonium*, *onderwereld*, *doderyk*, le *Nobis kroech*.

Hel fut élevée avec *Fenris* le loup, et *Jormungandr*, le serpent, autres enfants de *Loki* et d'*Angurbodi*, dans *Jötunnheimr* (*Daemisaga*, 34). Lorsque les dieux apprennent, par leur pouvoir de prédire, que ce trio allait leur occasionner des malheurs, *Alfödr* donne ordre de les lui mener. Ceci étant accompli, il jette *Hel* dans les profondeurs de *Niflheimr*, lui donnant pouvoir sur neuf mondes, pour désigner une demeure à ceux qui lui seraient envoyés et notamment à ceux morts âgés ou malades. Elle y possède une vaste habitation. Une clôture très élevée et formée de grillages solides l'entoure. Sa salle se nomme *misère*, son

écuelle *faim*, son couteau *impatience*, son domestique *lenteur*, sa servante *ganglöt*, son seuil *effondrement*, son lit *préoccupation*, ses rideaux *peine menaçante*. Elle est moitié noire, moitié carnation et reconnaissable à son aspect effroyable (*Daemisaða - Hynduljóð 37 et Njalssaga 117*).

* * *

Quels sont les morts qui vont chez Hel ? D'après le *Voluspá* ce sont les héros qui tombent dans la dernière grande bataille. D'après le *Vegtamskviða*, Baldr fils d'Odinn s'y rend après sa mort. On serait tenté de considérer Hel comme la déesse suprême de la mort, tandis que les noyés sont destinés à Ran et que ceux tombés sur le champ de bataille, vont chez *Freyja* ou chez *Odinn* et même chez *Thorr* (d'après *Grimnismál*, 14 et *Harbardsljóð 24*). Mais il semble que seuls ceux morts de vieillesse et de maladie forment le butin de Hel (*Daem.* 34) et encore les hommes méchants.

SIMROCK D. M. S. 389 et GRIMM assimilent *Hilda* à *Halda* qui sont des femmes jeunes et aimables, *Valkyres* expertes en sorcelleries, *Hulle, hulde, celatus, obscuratus* (obscurci) = caché d'où *helm = helien = receler = verbergen = cacher*.

Le monde souterrain aurait été à l'origine *versteck* = *orten die versteckt im Walde lagen*. (An. Nordique). *Hel, got, halja, asachs, hellia, ahd, hella*. Les chiens voient passer Hel sur son cheval à trois pattes. *A sa vue ils hument à la mort*.

C'est à tort semble-t-il que MANNHARDT dit que *Holda* réside dans les *Wolkengewässer*. On arrive dans le domaine souterrain de Hel en passant par une source, dit GRIMM, D. M. S. 403. SAXO GRAMMATIC la nomme *Proserpine*.

L'empire de Hel s'appelle *Nifheimr* ou *Nifhel*. C'est le *Nebelwelt*, empire du brouillard ou *Nebelhölle*, terra tenebrosa. GRIMM. *Myth.* II, 763. Le fleuve *Gjöll* sépare le *Nifheimr* (souterrain au nord) du *Helheimr*. Un pont *Gjölbrug* traverse le fleuve. Il est gardé par la vierge *Modgudr*. Les morts doivent chevaucher au-dessus du pont. C'est pourquoi on les enterrait avec leur cheval.

A l'origine Hel ne semble pas avoir été une déesse mal-faisante. Elle se bornait à recueillir les morts dans son domaine où il y avait des fêtes. D'après le *Vegtamskviða*, lors de la réception de Baldr, les bancs sont parsemés de couronnes, les lits sont couverts d'or et les coupes sont remplies. Hel retenait sans pitié et pour toujours ceux qui entraient dans son domaine, mais cette détention n'impliquait à l'origine aucune torture expiatoire.

Ce n'est que plus tard, que la manière de mourir détermine le séjour des trépassés. Ceux morts glorieusement sur le champ de bataille, s'en vont chez FREYJA, THORR et ODINN. Ceux qui meurent dans leur lit (*stroddod*) (= morts sur la paille) sont destinés à Hel. Ce n'est que dans les Édda récentes, contemporaines à l'introduction du christianisme que l'on trouve que les vieillards vont chez Hel, et que celle-ci est dépeinte comme effrayante et misérable. Mais il est dit cependant dans les Édda anciennes que les morts ayant mal vécu avaient beaucoup de peine à accomplir leur voyage à Hel. C'est ainsi que Brynhilde est entravée dans son voyage macabre, par une géante qui l'empêche d'aller plus loin parce qu'elle fut une femme impure, convoitant le mari d'une autre femme.

Nous avons parlé jadis dans la description du frêne *Ygdrasil*, du *Nastrandir* où *Nidhögg* qui suce les cadavres des décedés. *Voluspá 43*, nous apprend que dans le flot impur de venin qui traverse *Nastrandir* se tiennent les assassins et les parjures. L'idée de torture existait donc et il suffit de transporter la place d'expiation de Hel en Enfer, lorsque les prédications du Christianisme y donnèrent lieu.

Les Scandinaves munissaient leurs morts de chevaux, de chiens, de faucons, de nourriture et de boisson et les chaussaient de chaussures spéciales, dites *Helschoenen*, afin de leur permettre d'entreprendre le long voyage et notamment le passage du pont de *Gjöll* et les trois mondes souterrains.

Dans le voisinage de la maison de Hel veille un chien enragé qui attaqua Odinn lors de son voyage à *Helheimr*. On le nourrit de la chair des morts. C'est peut être le *managarmr*, le chien qui doit dévorer la lune (*manahond*) à la fin de monde. C'est ce chien qui apparaît dans

les saga germaniques comme le chien de Nohallenia, accompagnant Hel lorsque celle-ci s'en va assise sur son cheval noir à trois pieds ramasser les morts. Lorsque le mort est parvenu à passer le pont de Gjoll, il arrive à la grille de la maison de Hel qui s'ouvre pour lui. D'après le *Solarljod*, 37-39 les vierges de Hel sortent chaque nuit pour inviter les mourants à la maison de Hel. Ils entendent alors le bruit de la porte et sentent sous les aisselles les ceintures de Hel, qu'ils ne peuvent rompre (*Völuspá* 48). A la porte orientale de *Helheimr* habite sous une colline une *Vala* qui fut questionné par *Odinn*.

Voor reed Odinn,	de Aarde dremude,
Hy kwam by 't Hooge	Huis van Hel.
Toen reed Odinn	naar de Oostlyke poort,
Waar van de Vala	den heuvel hy Wist.
Tooverzang zong daar	de 'Tooverkundige,
Zag naar 't Noorden,	Zwenkte zyn staf,
Sprak de bezwering,	eischte een orakelSPreuk
Tot dat ze Opstond	En Onheil spelde.

La porte de Hel semble s'être ouverte au nord. Dans la salle chante un coq rouge-noir.

Voor de Asen Kraaide	GulinKambi ;
In 't Huis van Herfödr	wekt hy de Helden :
Onder de Aarde	Kraait een Andere,
De Zwartroode Zanger	by Hel in de Zaal.

(*Völuspá* d'après MÖBIUS, 35 dans la traduction SIMROCK).

SIMROCK est d'avis que le nom de Hel aurait été à l'origine commun à d'autres déesses représentant la terre, mère de toutes les vies mais aussi dépôt de tout ce qui meurt. Il estime que Hel a été la seule et générale dénomination de la terre mère, la profondeur mystérieuse et obscure du sein de laquelle naît la vie et au sein de laquelle toute vie retourne par la mort.

On déposait une hache en *Sillex* avec les guerriers morts à la guerre parce qu'on espérait leur passage à *Gladsheimr* chez *Odinn*, tandis que *Thor* prenait les valets.

Ne sont admis au *Valhöll* que les rois, Jarls et autres seigneurs morts en combattant.

Lorsque le temps de ces héros est révolu, *Odian* envoie la *Valkyriur* pour les chercher et les conduire à *Valhöll*. Ils y arrivent tels qu'ils sont tombés à la bataille et y trouvent la table brillamment décorée et où les reçoit *Odinn* et les autres élus.

La *Valkyriur*, au nom des *Ases*, leur offre de la bière ou du vin. On possède encore plusieurs pièces de vers où les mérites des rois sont dépeints à leur entrée à *Valhöll* et qui nous apprennent comment on se représentait le passage de la terre au *Valhöll* (le paradis). Telle est notamment un *drapa* sur le roi *Eirik Blodöxe* mort en Angleterre dans une expédition des Vikings (1).

Nous arrêterons ici les exemples de légendes de cloches. Ceux qui désirent les collecter peuvent consulter SIMILLOT (28 et 29). *Folklore de France*, I, 220, 254, 422 ; II, 41, 103, 391. etc. *La revue des traditions populaires*, t. VI, 1891, où sont rapportées plusieurs légendes de cloches immergées.

Dans une nouvelle étude nous nous proposons de passer en revue les peuplades Frankes, Chauques, etc. qui auraient peuplé la *Francia primitiva* située en Belgique.

Nous nous excusons de nous être un peu étendu sur la légende du Venne de Léau. Nous sommes certains qu'il doit se trouver dans les environs une nécropole à incinération de l'époque de La Tène.

Si on dressait la carte des *mares à cloches* on déterminerait approximativement les nécropoles de La Tène et la zone de pénétration en Europe des peuplades Nordiques, peut être des Franks Saliens, antérieurs à leur christianisation, qui ont importé chez nous leur céramique, leurs bois sacrés, leurs croyances Odiniques et leur loi dite Salique.

Beersse, Décembre 1934.

(1) Traduit du danois par FINN MAGNUSSEN dans MÜLLER, *Sagas*, II, p. 274, cité par MEIBOOM, loc. cit., p. 233.

Index Bibliographique.

1. — Carte du Brabant par GUILLAUME DE L'ISLE. A Amsterdam chez Covens et Mortier, XVIII^e s.
2. — Carte archéologique ecclésiastique et nobiliaire de la Belgique par J. VANDER MARLEN, 1862.
3. — EDWARD V. E. V. (van Even ?) *Geschiedenis der Stad Diest, Diest*, Havermans, 1845 et 1847.
4. — Chevalier G. J. DE CORSWAERM, *Mémoire historique sur les anciennes limites*, etc. Bruxelles, Hayez, 1857.
5. — WENDOLINUS, *Leges Salicæ*.
6. — *Messageur des Sciences historiques*, 1846.
7. — CAMILLE VAN DESSEL, *Carte archéol. de la Belgique*. Bruxelles, Muquardt, s. d.
8. — DE HURTIN, *Oryctographie ou description des fossiles découverts dans les environs de Bruxelles*.
9. — A. WAUTERS, *Géographie et histoire des communes belges, Canton de Léau*, 1887.
10. — P. V. BETS, *Histoire de la ville et des institutions de Tienen*, etc. Louvain, Fonteyn, 1860.
11. — CH. PIOT, *La Belgique et les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*, (tome III de SCHAYES), 1859.
12. — CH. PIOT, *Notice historique sur la ville de Léau*, in *Revue d'histoire et d'archéologie*, Bruxelles, 1859.
13. — VANDER MARLEN et *Annales de l'Académie Royale d'Archéol. de Belgique*, XVIII, p. 97.
14. — CHOTIN, *Études étymologiques sur les noms des villes, etc. du Brabant*, Bruxelles, Platens.
15. — CHARLES WASTELAIN (augmenté par PACQUOT), *Description de la Gaule Belgique*. Bruxelles, Hermens, 1788.
16. — A. WAUTERS, *Nouvelles études sur la géographie ancienne de la Belgique*, in *Revue Trimestrielle*, Bruxelles, 1867.
17. — A. WAUTERS, *Histoire des environs de Bruxelles*, Bruxelles, 1855.
18. — A. WAUTERS, *Les libertés communales, essai sur leur origine*, etc. Bruxelles, Lebegue, 1878.
19. — G. LEPÈVRE, *Landen et les villages environnants, leurs origines etc.* in *Ann. de la Soc. arch. de Bruxelles*, t. XVIII, 1904.
20. — F. DE RIDDER, *Het ven van Zoutleeuw*, in *Bijdragen tot de geschiedenis*, Oktober 1907.
21. — A. WAUTERS, *A propos de la ville de Léau, de son ancien nom, de son nom*, etc. in *Annales de la Soc. d'Archéol. de Bruxelles*, 1888, p. 127.

22. — PAUL ADAM, *La morale de l'amour*.
23. — L. P. C. VAN DEN BERGH, *Proeve van een Kritisch woordenboek der Nederlandsche mythologie*, Utrecht, Bosch, 1846.
24. — FRANZ JOSTES, *Sonnenwende forschungen zur germanischen Religion und Sagen-geschichte*, cité par ERICH JUNG, *Götter, heilige und unheile*, in Mannus, Leipzig, 1928, p. 146.
25. — F. HENAU, *Histoire du Pays de Liège*, Liège, Desoer, 1872.
26. — F. HUYBRIGTS, *Tongres, la ville antique, sa vie pittoresque, etc.* Tongres, Collée, 1923.
27. — Chev. G. J. DE CORSWAERM, *Mémoire historique sur les anciennes limites du Limbourg*, Bruxelles, Hayez, 1857.
28. — SÉRILLOT, *Les villes englanties* in *Revue des traditions populaires*, 1891, p. 512 et passim.
29. — SÉRILLOT, *Folklore de France*, vol. I et II.
30. — CORNELISSSEN en VERVLIET, *Ons Volkstouen*, 1893.
31. — PIOT, *Les pagi de la Belgique, etc.* in *Mémoires couronnés de l'Académie*, Bruxelles, 1879.
32. — SCHUERMANS, *Epigraphie romaine de la Belgique*.
33. — SCHUERMANS, *Insuffisance de la législation en vigueur sur la conservation des monuments et objets d'art*, in *Revue Trimestrielle*, Janvier, 1865.
34. — J. PAQUAY, *Pouillé de l'ancien diocèse de Liège*, en 1497, Tongres, Collée, 1908.
35. — CH. GRANGAGNAGE, *Mémoire sur les anciens noms des lieux, etc.* in *Mémoires couronnés de l'Académie*, 1854-55.
36. — A. WAUTERS, *Les origines de la population flamande de la Belgique, etc.* in *Bull. de l'Acad. Royale des Sciences*, 1895, p. 99.
37. — H. POTTEMEYER, *Eenige nasporingen over plaatsnamen der provincie Antwerpen* in *Bijdragen*, etc., 1910.
38. — L. STROOBANT, *Les nécropoles à inhumation de Castellé*, in *Bull. de l'Académie Royale d'Archéol.* 1920.
39. — L. STROOBANT, *La Nécropole à inhumation de Aels*, in *id.*, 1907.
40. — L. STROOBANT, *Les nécropoles à inhumation de Berg-eck*, in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 1922.
41. — L. STROOBANT, *La nécropole à inhumation de Veld-hoven*, in *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 1930.
42. — L. STROOBANT, *La nécropole anté-romaine de Luik-siestel*, in *Bull. de l'Acad. Royale d'Archéol.* 1903.
43. — L. STROOBANT, *Légendes et coutumes campinolses*, in *Luxandra*, 1908. *Les Tombelles de Weelde*, in *Bull. de l'Acad.*

Royale d'Archéol. 1902. *Exploration de quelques tumuli de la Campine anversoise* in *Annales de l'Acad. Royale d'Archéol.* 1903. *Légends de Woelde*, in *Taxandria*, Turnhout, 1910. JAN STROOBANT, *Silex Tardenoisens trouvés à Woelde*, in *Taxandria*, 1910. LOUIS STROOBANT, *Six nécropoles à incinération limitrophes de la Campine anversoise*, in *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, 1927.

44. — L. STROOBANT, *Découverte d'une villa romaine à Melleplas*, in *Bull. de l'Acad. Royale d'Archéol.* 1912.

45. — L. STROOBANT, *Découverte d'urnes hallstattiennes à Gotsle (Drabant Septentrional)* in *Bull. de l'Acad. Royale d'Archéol.* 1908.

46. — L. STROOBANT, *Les nécropoles à incinération de Baerle-Duc et Baerle-Nassau*, in *Taxandria*, 1906.

47. — L. STROOBANT, *Les nécropoles à incinération de Neerpelt (Limbourg Belge)* in *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, 1921.

48. — L. STROOBANT, *La nécropole à incinération de Ryckel (Anvers)* in *Annales de l'Acad. Royale d'Archéol.* 1921 (plan et planches d'urnes).

49. — L. STROOBANT, *Découverte d'une villa romaine à Alphen*, 1908.

50. — L. STROOBANT, *Six nécropoles à incinération limitrophes de la Campine Anversoise*, in *Bull. de la Soc. d'Anthropologie de Bruxelles*, 1927.

51. — L. STROOBANT, *Congrès archéol. de Gand*, 1907.

52. — L. STROOBANT, *La nécropole à incinération de Grobbendonck*, in *Bull. de l'Acad. Royale d'Archéol.* 1905.

53. — L. STROOBANT, *Nécropoles à incinération Mérovingienne et Hallstadienne à Brecht (Anvers)* in *Taxandria*, 1911.

54. — L. STROOBANT, *La nécropole à incinération de Riethoven*, in *Bull. de la Soc. Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 1931.

55. — OTTO DRIESEN, *Der Ursprung des Harleken*, Berlin 1904.

56. — F. HENDRICKX, *Verdronken Leeuw*, in *Drabantsche Folklore*, N° 20-22.

Nismes protohistorique.

Jadis *Nomaid* = *Nemeton* = lieu sacré, dit le savant étymologue ROLAND (1). Ce *nimid* ou bois sacré se serait trouvé au pied de la *roche trouée*, ainsi nommée à cause d'une ouverture qui traverse de part en part la crête des rochers. D'autres sources (2) disent que *Nemay*, *Memea* (= forêt) = *Nemausus*, *Nemausa* = *Nismes*.

Ce bois sacré (*Nemeton*) serait d'origine gauloise (3).

Cette explication étymologique est confirmée par une fontaine merveilleuse, peut être l'ancienne source sacrée (4), par les mégalithes légendaires qu'on y rencontre, par la tradition qui fait du rivelet l'eau noire, une source sacrée, par l'abri sous roche de la *Roche trouée* où l'on a trouvé des silex taillés, au hameau S. Joseph, par les nombreuses légendes d'origine païenne qui se racontent encore de nos jours à cet endroit. C'est ainsi que le comte de Villermont, dans ses monographies des environs de Couvin et les procès de sorcellerie, dit que le Sabbat se tenait dans le bois de Nismes. De très nombreuses découvertes d'antiquités romaines sur le versant de la montagne calcaire ont été faites et il existe une grotte avec sépulture néolithique. On y aurait trouvé notamment un bouc en bronze, symbole de fécondité (?) (4).

« De quelque côté que se fixent nos regards, dit MAILLEUX, *Bulletin de la Société Belge de géologie*, tome XXI, 1907, tout évoque ici les souvenirs de la présence de l'homme pendant les âges les plus reculés de son existence ».

Les découvertes romaines et pré-romaines furent nombreuses à Nismes.

Déjà en 1736, le baron DE CRASSIER envoya à de MONTFAUCON une monnaie en or, trouvée à Nismes, où l'on rencontre très souvent (écrit-il) des médailles et des vases qui font conjecturer que sur une éminence voisine étoit le lieu destiné aux sacrifices des païens. DE MONTFAUCON répond le 27 novembre 1736 à DE CRASSIER que la petite médaille d'or porte une inscription Arabe, peut-être du VIII^e ou du IX^e siècle (5).

La musée de Namur contient de nombreuses monnaies romaines (6), trouvées à Nismes.

Les vestiges Romains et Français abondent dans les environs, surtout sur le versant S. de la *Roche trouée* où existent des sépultures anté-romaines.

(1) Cette notice très concise, est extraite de nos 50.000 fiches archéologiques. Les n° entre parenthèses renvoient à l'index bibliographique.

peut être d'origine romaine. Il en subsiste une antique tour. Nous supposons que ce fut un poste romain qui surveillait la jonction ou le confluent des deux rivières de Nismes.

On sait que Nismes fit partie jadis de la chatellenie de Couvin.

En 886, Robert de France reçoit des religieux de S. Germain la terre de Nismes, que le roi donna à sa sœur Hedwige, épouse de Remier IV, comte du Hainaut.

D'autres lieux-dits sont à visiter à Nismes, tels le *Bayau*, les *Fagnolthés*, les ruines du château de *Ninay* (Nismes) sur l'eau Noire, le camp romain du *monsty*, la source antique à l'entrée du village qui est entourée de substructions antiques et qui serait une ville d'eau romaine (?) Signalons enfin les sépultures franques de Nismes ayant livré des squelettes et des armes, décrits en (17) et (18).

Sur la *Roche à l'homme* voir (19).

Nous nous excusons de la brièveté de cette notice rédigée hâtivement pour les excursionnistes du *Folklóre Brabançon* qui se sont rendus le 10 juillet 1938 à Nismes. Ceux qui voudront en apprendre davantage peuvent consulter l'index bibliographique ci-après.

P. S. — A notre visite à Nismes le 10 juillet dernier nous avons été agréablement surpris en trouvant dans l'ancien domaine Licot de Nismes, un petit musée créé par le syndicat d'initiative et qui contient des choses bien intéressantes. Ce Musée est dû à l'initiative de M.M. Tamboise, Lefebvre, Nicolas, etc. M. Riez qui s'occupe spécialement de la section préhistorique, ne cesse de parcourir la région pour récolter des silex néolithiques. Les Abanquets que tout touriste doit aller voir, sont tout simplement Tytaniques et vertigineux. Nous comptons bien y retourner.

LOUIS STROOBANT.

Index bibliographique.

1. — ROLAND, Toponymie Namuroise.
2. — *Annales de la Société d'archéologie de Namur*. Volume XXIII, pp. 66, 138, 158, 241, 263, 289, 291, 342, 584.
3. — *Annales de la Fédération archéologique de Belgique*. Tome XIV Congrès d'Arlon, 1930.
4. — E. VANDEN BROECK, E. A. MARTEL et R. RAHIR, *Les Cavernes et les rivières souterraines de la Belgique*, 1910.
5. — Correspondance du baron de Cressier à Montfaucou, in *Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois*, 1854, tome II.
6. — *Annales de la société archéologique de Namur*, 1862, tome VII.

7. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome II, 216 et III, 236.

8. — H. SCHURMANS, *Antiquités trouvées en Belgique in Bulletin des commissions Royales d'art et d'archéologie*, 1890.

9. — VICTOR GAICHEZ, *Topographie des voies romaines de la Gaule-Belgique*, in *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, XXXVIII, 1882.

10. — *Annales de la société archéologique de Namur*, Tome X, 1868.

11. — BECQUET, in *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome XIV.

12. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, tomes II, p. 216 — III, p. 236 — VII, p. 418-439, XI, p. 123.

13. — MAILLEUX, *Les stations préhistoriques des environs de Couvin*, in *Annales de la Société archéologique de Bruxelles*, 1906, p. 198.

14. — E. RAHIR, *Les habitats et les sépultures préhistoriques de la Belgique*, in *Bull. de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*, 1925.

15. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, 1851, tome II.

16. — MAURICE DES OMRAUX, *L'ornement des mois*, 1910.

17. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome XVII.

18. — ARMAND DE BEHAULT DE DORNON, *Données archéologiques établissant les lieux habités par les Franks-Saliens et leurs ancêtres en Belgique etc.*, in *Annales de l'Académie Royale d'archéologie de Belgique*, 1898.

19. — *Annales de la société archéologique de Namur*, tome XXIX, p. 85.

20. — E. VAN DEN BROECK, *Les Abanquets*.

Le Mouvement Folklorique.

Commission Nationale de Folklore.

La Commission nationale de Folklore créée en janvier 1938 par le Ministre de l'Instruction publique n'a pas encore été réunie.

Congrès International des Artisanats et Métiers d'Art.

Le Congrès International des Artisanats et métiers d'art réuni à Namur du 5 au 12 août a abouti à la conclusion de résolutions intéressantes. Nous laissons évidemment de côté ce qui concerne l'enseignement et les problèmes techniques ou économiques intéressant les métiers d'art, mais nous devons constater que les congressistes ont envisagé l'utilisation possible du folklore et des arts populaires dans la rénovation des métiers d'art. Ils ont vu des débouchés possibles dans le tourisme pour les objets fabriqués ayant un caractère folklorique et envisagé la possibilité pour les ouvriers d'utiliser leurs loisirs à la confection d'objets inspirés du folklore et susceptibles d'écoulement commercial grâce au développement du tourisme.

Nous donnons ici les résolutions relatives à ces points :

Dans l'application du plan ou du programme d'études, il ne faut pas négliger notamment la recherche, dans la petite histoire, de tous les éléments, matières, formes et décors susceptibles de servir à la décoration des objets réalisés par les élèves, non pour les copier servilement, mais pour les exprimer dans un langage de notre époque, leur conférant ainsi l'originalité qu'ils puiseront à la source du Folklore.

Le Congrès International des Artisanats, Métiers et Ecoles d'Art de Namur 1938, estimant :

- 1^o que le problème des Loisirs des Travailleurs revêt une importance capitale pour les économies nationales ;
- 2^o que jusqu'à présent, les solutions proposées sont bien plus inspirées par l'intuition qu'elles ne reposent sur des études scientifiques préalables envisageant le problème dans toute sa profondeur et toute sa complexité ;

3^o que les tendances qui se manifestent sont très variées ;
Émet le vœu de voir l'étude objective du problème confiée en tout pays à une commission de spécialistes de tous ordres, choisis exclusivement en dehors de toute préoccupation et de tout dosage politique.

Le Congrès émet le vœu de voir tous les organismes s'intéressant à l'éducation populaire et aux loisirs, orienter les ouvriers vers l'exécution de travaux manuels inspirés de l'Art.

Le Congrès émet un vote de principe affirmatif en faveur de la liberté laissée à l'ouvrier, comme à toute autre personne (professeurs, fonctionnaires, etc.) de trouver une rétribution pour les objets d'art qu'il fabrique pendant ses loisirs étant entendu que ce vote de principe admis, l'ouvrier sera soumis comme toute autre personne aux obligations légales quelles qu'elles soient imposées à ceux qui font des travaux similaires leur principale occupation.

Le Congrès émet le vœu que l'attention des ouvriers soit attirée sur la possibilité de trouver dans le tourisme des débouchés aux objets qu'ils exécuteraient pendant leurs loisirs, à condition que leurs travaux soient inspirés, tant en ce qui concerne les matières premières employées que les éléments décoratifs choisis, par les caractéristiques de la région (caractéristiques historiques, folkloriques, pittoresques, etc.).

Le Congrès émet le vœu que, si un deuxième Congrès se réunit, il porte à son ordre du jour la question de l'artisanat touristique.

Le Congrès émet le vœu qu'un Congrès International des Loisirs de Liège 1939, la question de l'utilisation des travaux d'Art dans les Loisirs soit portée à l'ordre du jour.

Gouwdag van den Geschied- en Oudheidkundige Kring van Vlaamsch-Brabant.

Le Cercle archéologique et historique du Brabant flamand a tenu son XII^e Gouwdag à Neder-over-Heembeek le 28 août. A cette occasion a été inauguré le Musée de folklore régional installé dans l'église désaffectée de Neder-Over-Heembeek.

Au cours de la séance académique des communications ont été présentées par M.M. E. Br. Ferdinand, Jan Lindenmans, Jan Verbesselt et Jan Gessler.

Le traditionnel repas folklorique, toujours très animé, a été servi.

Au programme habituel de ces Gouwdag, avait été ajoutée cette fois une séance en plein air de danses et de chants présentée par le Vlaamsche Toeristen Bond.

Congrès archéologique de Namur.

Le Congrès archéologique (XXXV^e session), qui s'est tenu à Namur du 23 au 29 juillet, a obtenu un grand succès. Il a réuni plus de six cents participants. Il convient de signaler la parfaite organisation de cette réunion, tâche d'autant plus ardue que de

nombreuses excursions étaient prévues au programme. La préparation de ces assemblées périodiques devient de plus en plus difficile depuis que l'usage s'est implanté de faire circuler les congressistes à travers toute la région ou le Congrès a son siège.

Les communications présentées au Congrès furent très nombreuses. Mais il y en eut très peu de folkloriques. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter que le comité organisateur ait supprimé la section de Folklore créée à Bruges en 1925 et qui depuis cette date avait à chaque congrès ultérieur été très vivante.

Sans doute le règlement du Congrès prévoyait-il la possibilité de créer d'autres sections que celles qui avaient été décidées dans le cas où il y aurait eu un nombre suffisant de communications annoncées, mais cette procédure n'est pas bonne. Quand on n'a pas annoncé la création d'une section, les auteurs ne préparent pas de travaux. Mieux vaut créer la section et si elle ne réunit pas un nombre suffisant de rapports, la fonder avec une autre.

Nous sommes persuadé que si on avait créé la section, elle aurait été vivante comme elle le fut à Bruges, Mons, Anvers, Liège, Bruxelles.

(Au moment de mettre sous presse nous apprenons que les organisateurs du Congrès de Hasselt en 1939 ont décidé de recréer la section. Nous invitons donc les folkloristes à s'y rendre et à en assurer le succès).

Exposition Mariale à Malines.

A l'occasion des fêtes jubilaires de N. D. d'Hanswyck une intéressante exposition mariale a été organisée dans les locaux de l'hôtel Busleyden restauré. De nombreuses statues de Marie en métal, en marbre, en bois de toutes les époques y furent exposées. Des broderies de chasubles, des tapisseries représentant Marie y avaient été groupées et formaient un ensemble religieux des plus artistiques.

Beaucoup de personnes ignorent que Malines fut un centre d'art très vivant à la fin du XV^e et au début du XVI^e s. C'est que le cour de Charles Quint et de Marguerite d'Autriche y appelait quantité d'artistes de renom musiciens, mignaturistes, sculpteurs et peintres. C'est ainsi que quantité de rétables de cette époque sont sortis des ateliers de Malines. Mais ce sont surtout les statuettes en chêne de Marie hautes d'environ 20 c. sans le socle qui y furent sculptées. On les reconnaît à une facture spéciale caractéristique. La vierge porte les cheveux flottants sur le dos. Le front est large, bombé et découvert. La robe porte des plis en Y devant. L'enfant Jésus tenu sur le bras droit n'a pas les jambes pendantes mais étendues sur l'avant-bras de la Vierge. Le tout repose sur un socle aux lignes gothiques au milieu évidé appelé socle malinois par les connaisseurs. Enfin au dos de la statuette et parfois sur le socle se remarquent le poinçon de

Malines aux trois pals. Le docteur G. van Doorslaer l'érudite bien connu en a identifié plusieurs dans les Musées étrangers où on fait grand cas de ces sculptures. C'est un type standardisé que l'on fabriquait en série et dont la polychromie ancienne porte un M.

LOUIS STROOBANT

Le Musée de Malines.

A l'occasion de la visite Royale, le musée d'archéologie, installé dans le superbe hôtel de Busleyden, a été entièrement réorganisé. Sous la direction du docteur van Doorslaer, le conservateur a réparti les nombreux objets d'art Malinois dans des salles consacrées à des industries différentes. Nous devons féliciter les organisateurs pour la belle présentation et la mise en valeur de cet intéressant musée qui reçoit quantité de visiteurs surtout étrangers.

Les peintures murales de ce vaste hôtel patricien attribuées à Mabuse sont également visibles.

L. S.

Congrès International de Folklore.

Le texte des résolutions adoptées au Congrès International de Folklore de Paris, en 1937, nous est parvenu. Nous en extrayons les passages ci-dessous :

Section de Folklore descriptif.

Le Congrès charge le Comité exécutif, mandaté par la Commission permanente, d'étudier la possibilité d'adopter pour la science des contes l'usage d'une terminologie unifiée d'après la classification du professeur von Sydow, laquelle prévoit les termes suivant :

- 1^o MEMORAT & FABULAT, pour SAGE = Légende.
- 2^o SCHIMERAT & NOVELLAT, pour Marchen = Conte.
- 3^o JOCULAT, pour SCHWANK = Farce.

Le C. I. F. I. institue une commission pour l'harmonisation des Atlas folkloriques et s'est assuré à cet effet le concours de l'Association Internationale de Folklore européen.

Le Congrès déclare qu'une bibliographie internationale est nécessaire. Cette bibliographie doit contenir les livres et les articles de périodiques d'un intérêt folklorique.

Elle doit paraître annuellement et comporter les ouvrages parus dans l'année qui précède.

Il est indispensable que la forme de cette bibliographie soit réglée internationalement.

1^o Qu'en chaque pays il soit créé une institution officielle nationale pour les études du folklore ?

Le Cg. Int. de Folklore émet le vœu :

1° Que des chaires publiques soient instituées dans une Université ou dans un établissement d'enseignement supérieur ;

2° Que l'étude du folklore soit inscrite au programme des établissements d'enseignement.

Le C. I. F. L. émet le vœu que les différents pays se mettent d'accord pour fixer le sens du mot Folklore comme portant sur les domaines scientifiques et techniques suivants :

Civilisation matérielle ;

Structures sociales ;

Traditions et littératures orales ;

Méthodologie. Cette dernière activité comprendrait les techniques suivantes : cartographie, enregistrement sonore, enquêtes, bibliographie, muséographie.

Le C. I. F. L. émet le vœu que l'enfant soit, dans chaque pays, associé de la manière qui semblera la mieux adaptée à des activités folkloriques, et qu'il participe notamment à la vie des musées.

Le C. I. F. L. émet le vœu qu'une collaboration internationale intervienne en vue de : 1° établir un appareil d'enregistrement électrique de prix modéré et réalisant le maximum de solidité possible ; 2° procéder à une étude des conditions précises de conservation des disques, notamment : a) forme et condition de placement ; b) détermination de l'aiguille qui use le moins les disques, cette détermination étant fondée sur des mesures précises et non sur de simples indications ; c) détermination, d'après les données aussi précises que possible, de la meilleure méthode de conservation des pellicules ; 3° adoption d'un format unique pour les prises de vue cinématographiques.

Section de Folklore appliqué à la Vie sociale.

Le Cg. Int. de Folklore émet de vœu :

— que dans chacune des organisations de jeunesse, une commission de folklore soit constituée, chargée de se tenir en relation étroite avec les institutions et groupements se consacrant à l'étude du folklore ;

— que les dirigeants d'auberges de jeunesse prennent toutes dispositions utiles pour rendre possible une liaison constante avec les diverses manifestations régionales du folklore par la création d'un organisme régional assurant la coordination des efforts folkloriques de la jeunesse.

Le Cg. Int. de folklore émet le vœu :

1° que le costume régional soit conservé, et insiste sur le rôle éducatif des musées de folklore en vue de ce maintien ;

2° qu'il soit porté dans les fêtes et les cérémonies, utilisé sur les chorales et les sociétés de musique locale ;

3° que dans les régions où le costume a disparu, des ensembles soient demandés aux organisations locales fondées pour

le faire revivre, et que dans celles où il persiste, des efforts soient faits pour le maintenir.

Le Cg. Int. du folklore émet le vœu :

— que soit créée une fédération internationale des groupes de folklore ayant pour objet d'établir des relations suivies entre les groupes de folklore des différentes nations et d'organiser des manifestations communes internationales.

Le Cg. Int. du Folklore émet le vœu :

— que les sujets étudiés dans le présent Congrès soient l'objet de films cinématographiques dont la diffusion sera faite dans les salles de cinéma, et qui passeraient dans les actualités.

Le Cg. Int. du folklore émet le vœu : qu'un Comité restreint soit constitué en accord avec le Bureau actuel du Congrès et domicilié dans le Département des Arts et Traditions populaires. Ce Comité s'attacherait à rechercher ce qui est spécifique à la région, à découvrir ses ressources particulières tant en matériaux qu'en main-d'œuvre, dénombrant les industries locales et observant leurs particularités. Il s'emploierait à mettre à leur disposition tous les renseignements et procédés nouveaux de fabrication qui permettraient de mettre des matériaux de qualité au service des techniciens, dans l'esprit des traditions folkloriques locales et en accord avec les conditions de la vie moderne.

Le Cg. Int. de Folklore émet le vœu que chaque région édite son recueil de chansons pour les écoles, les chorales et les œuvres, que dans chaque région on chante la version locale, autant que possible dans la langue ou le dialecte local.

Il espère que l'effort de publication déjà amorcé sera largement développé, et souhaite qu'une coordination s'établisse en vue d'une publication d'ensemble pour chaque région.

Le Cg. Int. du folklore souhaite la création et le développement de Musées régionaux de folklore, de musées de plein-air et de sections de folklore dans les musées existants ; mais constatant que c'est sur place qu'il importe avant tout de conserver les formes disparues, estime indispensable de provoquer la création de musées du terroir dans les villages, d'aider les initiatives locales, de les conseiller et de leur donner les appuis matériels nécessaires.

Journées de Synthèse Historique.

Des « Journées » de Synthèse historique ont eu lieu cette année à Paris. Des vœux adoptés nous tenons à publier les suivants :

Considérant que de nombreux atlas ou cartes archéologiques, historiques, linguistiques, anthropologiques, ethnographiques et folkloriques sont en cours de préparation ou de publication dans la plupart des pays d'Europe et concernant le domaine européen.

Il est demandé que les auteurs de ces travaux se mettent d'accord sur une méthode et des procédés de réalisation uniformes

et, pour faciliter une telle entente, les propositions suivantes leur sont soumises :

1^o) Que chaque auteur ou institution responsable de la préparation de l'un des atlas sus visés ne détermine les sujets de cartes (c'est-à-dire les phénomènes à représenter cartographiquement) qu'après consultation, et si possible accord, avec l'organisme national scientifiquement compétente, et avec l'organisme international (congrès, commission permanente, etc.) groupant les représentants qualifiés de la discipline considérée dans les divers pays ;

2^o) Que le repérage des points d'observation et la confrontation future des divers atlas soient facilités par les mesures suivantes :

a) choix de l'échelle du 1/1.000.000^e pour toutes les cartes de base ; enrobage dont chaque division représentera 1 minute de latitude et 2 minutes de longitude, un tel enrobage permettant le repérage des localités par coordonnées ; adoption, pour les travaux exigeant une analyse plus précise, d'une gamme d'échelles dans un rapport simple avec la première ;

b) dans chaque pays, les recherches locales seraient facilitées par le tirage de cartes régionales obtenues par agrandissement de sections de la carte de base ;

et dans chaque pays un répertoire serait établi d'après cette carte de base, à double entrée, numérique et alphabétique ;

d) employer partout le même système de projection ;

3^o) Que les géographes établissent des cartes de même échelle permettant les comparaisons souhaitables quant à l'orographie, l'hydrographie, aux limites administratives ou politiques, aux voies de communication, etc. ;

4^o) Que les cartes de documentation soient toujours accompagnées de l'indication des coordonnées géographiques permettant de les repérer immédiatement.

Considérant que l'histoire des techniques souffre encore de l'intérêt insuffisant que l'on attache aux objets et instruments usuels.

Considérant que les soucis esthétiques ont conduit souvent à étudier des objets exceptionnels mais n'ayant que peu d'importance quant aux relations entre l'état des techniques et les faits de civilisation.

Il est désirable que l'on entreprenne de plus en plus la publication de répertoires typologiques d'objets et instruments usuels.

Que cette publication s'accompagne au moins :

- a) des observations linguistiques correspondantes ;
- b) de la description complète du ou des procédés de fabrication chaque fois qu'il s'agit d'un objet non fabriqué en série ;
- c) de l'étude des conditions sociales d'emploi ;

de l'étude des conditions physiologiques d'utilisation

Cette dernière recommandation a pour conséquence le vœu qu'en chaque pays les Instituts de recherches psychotechniques abordent l'étude des conditions physiologiques d'emploi de l'outillage antérieur au machinisme et des rythmes corporels propres à ces utilisations ;

Et que ces répertoires présentent les objets selon une classification fonctionnelle comportant :

a) une série alphabétique des types d'outils ;

b) une classification selon la nature des opérations techniques (outils pour le travail du bois, de la pierre, etc. etc.) ;

c) un index topographique permettant la reconstitution facile des matériels de civilisation dans une aire restreinte

FONDS DE RESISTANCE.

Chaque année à l'occasion du renouvellement des abonnements, un certain nombre de lecteurs majorent spontanément la somme qu'ils nous doivent, afin de marquer l'estime qu'ils portent à notre publication. Nous les en remercions bien vivement. Nous avons ainsi reçu les sommes suivantes :

M. Oeilenkoven, Herchem (Anvers)	100 frs.
M. Maroquin, Bruxelles	50 frs.
Comte de t'Serclaes de Wommersom	40 frs.
M. Vanderseypen, Berchem Ste Agathe	25 frs.
M. Dammers, Boitsfort	15 frs.
M. De Coeg, Anderlecht	15 frs.
M ^{re} Dujardin, Bruxelles	15 frs.
M. Porto, Bruxelles	15 frs.

	275 frs.

Chemins de Fer du Nord-Belge.

Le Réseau Nord-Belge dessert des REGIONS TOURISTIQUES du plus grand intérêt.

LA VALLÉE DE LA MEUSE

Ses Villes historiques :

LIÈGE, la Cathédrale et son trésor — Le Palais des Princes Evêques — les églises de style roman, gothique et renaissance — les Musées — Superbes panoramas sur la ville et sur la région industrielle d'Ougrée — Seraing — Tilleur.

HUY, la Collégiale, une des plus belles églises du pays — le château-fort, l'ancienne abbaye fondée par Pierre l'Ermite — le vieux pont.

ANDENNE, l'église renaissance — tombeau et chasse de Sainte Begge.

NAMUR, la Cathédrale et son trésor — le Musée Archéologique — le ravissant circuit de la Citadelle — le Théâtre d'été et le stade de jeux.

DINANT, la Ville Martyre — la Collégiale au clocher bulbeux — l'antique Citadelle — les grottes — les rochers.

Ses Châteaux qui s'échelonnent le long du fleuve,

Ses Anciennes Abbayes, ses Ruines de Bouvignes, de Poilvache,

Ses Grottes de Dinant et d'Engihoul, ses cavernes préhistoriques de Montaigle, de Furfooz, de Goyet et Trou-Manto.

Ses chaînes de rochers à MARCHE-les-DAMES, Frênes, Profondeville, Lustin, etc.

Pendant la saison d'été, CIRCUIT EN AUTOCAR HAUTE-MEUSE, LESSE, ARDENNES, au départ de DINANT.

LA VALLEE DE LA SAMBRE :

Ses vieilles villes de THUIN et de
Ruines de la célèbre Abbaye d'Aulne.